

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : La Concentration des Syndicats socialistes, par M. A. Wauters. — La situation économique de la Belgique (Octobre-Novembre). — Le rendement du plan Dawes. — Statistiques.

LA CONCENTRATION DES SYNDICATS SOCIALISTES

par A. WAUTERS,
Docteur en Sciences économiques.

Les problèmes de concentration et d'organisation plus rationnelle des banques et des entreprises ont été étudiés ici à plusieurs reprises et sous tous leurs aspects.

Il ne paraît pas sans intérêt de se demander si les mêmes causes et les mêmes préoccupations ne produisent pas des effets similaires dans l'organisation des classes ouvrières belges.

* * *

L'épanouissement de l'esprit d'association est une des caractéristiques les plus marquantes de la période d'après-guerre. Les éléments sociaux les plus rebelles au groupement sont entrés dans la voie du syndicalisme. Ce fut le cas, notamment, pour les agriculteurs que leur activité isolée, la rareté des contacts semblaient devoir éloigner longtemps encore des unions à tendances professionnelles. D'autre part, les salariés industriels qui avaient, déjà longtemps avant la guerre, uni leurs forces en vue de l'amélioration de leurs conditions de travail, ont redoublé leurs efforts, au lendemain de l'armistice.

Les syndicats ont vu leurs effectifs croître à un rythme vertigineux qui s'est ralenti et qui a même fléchi par la suite. C'est dans les années 1920-21, que le syndicalisme ouvrier a connu sa plus grande période de prospérité. La Commission Syndicale de Belgique, groupant les syndicats indépendants et ceux affiliés au Parti Ouvrier Belge, comptait 126.745 membres en 1913 et 718.410 en 1920. Elle en comptait encore — dernière statistique — 530.575 en 1927. De son côté la Confédération générale des syndicats chrétiens avait un effectif de 102.177 syndiqués en 1913. Il atteignait 200.102

en 1921. Actuellement l'effectif doit atteindre 160.000 cotisants.

Dans l'ensemble, on compte environ 760.000 salariés belges syndiqués. Un demi-million d'entre eux appartiennent à la tendance socialiste; 160.000 se réclament de la doctrine sociale catholique, les 100.000 autres sont des libéraux et des neutres, des anarcho-syndicalistes, des frontistes, des communistes. Le groupe socialiste est donc le plus imposant. Il représente 7,1 p. c. de la population du pays, alors qu'en Hollande cette proportion est de 3,3 p. c.; de 1 1/2 p. c. en France; de 10 1/2 p. c. en Angleterre et de 6,7 p. c. en Allemagne.

Cette croissance extrêmement rapide, on le devine, ne s'est pas faite sans inconvénient. Le fléchissement des effectifs en témoigne. L'organisation administrative, les méthodes de recrutement, la qualité des fonctionnaires syndicaux, la doctrine syndicale elle-même n'étaient pas préparées à cet afflux désordonné de nouveaux syndiqués qu'aucune éducation syndicale n'avait préparés au rôle important qu'ils allaient jouer dans la vie économique et sociale du pays.

Les chefs responsables se sont promptement rendu compte du danger qui les menaçait. Ils n'ont rien négligé pour le conjurer : développement de la presse professionnelle, de l'éducation ouvrière, adoption de méthodes modernes de gestion et surtout, efforts répétés vers la concentration des organisations professionnelles. C'est cette évolution que nous nous proposons d'étudier ici. Nous voudrions en rechercher les causes, en indiquer l'étendue, en dégager la signification et signaler les obstacles qui s'opposent à une concentration intégrale des syndicats ouvriers.

En réalité, les tentatives de concentration datent d'avant la guerre. C'est à partir de 1908 qu'elles prirent une forme concrète. Jusqu'à cette date, les organisations professionnelles étaient restées fidèles à la forme **fédéraliste**. Sous l'influence des méthodes allemandes que les chefs syndicaux belges avaient été observer sur place, on y substitua rapidement la formule **centraliste**. Et bientôt, à deux ou trois exceptions près, seules les organisations nationales furent autorisées à s'affilier à la Commission Syndicale. Jusque-là, les ouvriers étaient groupés entre eux par **métier**. Désormais, ils s'orientèrent vers l'organisation par **industrie**. Cette évolution n'est pas encore achevée à l'heure qu'il est. Mais les progrès s'accroissent cependant chaque jour davantage.

Encore la centralisation n'est-elle pas poussée à un même degré dans toutes les industries. Ainsi elle est plus accentuée dans la métallurgie que dans les mines. Jadis, les chaudronniers, les plombiers-zingueurs, les mouleurs de fer, les cloutiers, les bronziers, les armuriers, les bijoutiers, etc... étaient groupés chacun dans des syndicats différents et autonomes. L'éparpillement des forces ouvrières atteignait un véritable degré de pulvérisation. C'est ainsi que dans la métallurgie et dans la construction mécanique, on compte plus d'une centaine de métiers. Actuellement tous les salariés de la métallurgie, sont groupés dans une organisation unique avec des sections régionales et locales relevant de l'organisme central, qui groupe environ 100.000 membres.

* * *

Les **causes** de la concentration syndicale sont multiples. En voici les principales.

1. Les revendications des salariés n'avaient aucune chance de triompher aussi longtemps que ceux-ci se présenteraient en ordre dispersé devant un patronat dont les entreprises se concentraient chaque jour davantage. Pour reprendre l'exemple de la métallurgie où l'intégration fait de rapides progrès, il fallait absolument que les ouvriers d'un groupe exploitant à la fois une aciérie, un laminoir, un haut fourneau, une cokerie, une fonderie, etc... fussent unis à leur tour. Le métier, actuellement, ne constitue plus qu'une phase de la production générale. C'est l'industrie qui doit servir de base au recrutement syndical. Encore cette discrimination n'est-elle pas toujours facile. La question des frontières syndicales est extrêmement épineuse. Des conflits éclatent sans cesse entre les diverses centrales industrielles affiliées à la Commission Syndicale.

Ainsi, où faut-il affilier les ouvriers cimentiers d'un haut fourneau exploitant en même temps ses sous-produits pour la fabrication du ciment? A la centrale des métallurgistes ou à celle du bâtiment? Où faut-il affilier les électriciens d'un grand charbonnage qui fabrique en même temps l'électricité? Chez les mineurs ou chez les métallurgistes?

Ces compétitions entre centrales syndicales sont encore encouragées par le fait que les cotisations syndicales et les avantages qu'elles confèrent aux syndiqués sont loin d'être uniformes. L'ouvrier, évidemment, a une tendance à vouloir s'affilier à la centrale qui exige les sacrifices les plus modestes en lui allouant les indemnités les plus élevées.

Au surplus, il ne faut pas exagérer l'importance de ces conflits qui se règlent généralement très vite et sans provoquer de violents remous.

2. La concentration capitaliste aboutit presque toujours à une réduction substantielle des frais généraux. Cette particularité n'a pas échappé aux chefs du mouvement syndical. C'est là une deuxième raison de leur désir de concentration. C'est ainsi que la centrale du Bâtiment administrait jadis 50.000 membres avec 17 employés. Elle en administre actuellement 85.000 avec 11 employés. De même la Fédération des Syndicats de Gand, où la concentration est le plus poussée de toutes les fédérations du pays, gère les fonds de 17 syndicats groupant 37.000 membres avec 12 encaisseurs et 6 employés, alors qu'à l'époque où chacun de ces syndicats agissait isolément, il fallait 24 encaisseurs et 12 employés.

Ces sérieuses économies permettent aux organisations syndicales d'opérer un recrutement de plus en plus sévère du cadre de leurs fonctionnaires, de les mieux payer, d'être plus exigeantes vis-à-vis d'eux, d'obtenir la collaboration d'hommes de plus en plus qualifiés, d'envisager pour un avenir assez rapproché la création de postes de spécialistes : médecins, ingénieurs, économistes, experts-comptables, juristes, etc...

Les possibilités de propagande en sont également accrues; celle de contrôle également.

3. En cas de conflit avec le patronat, la résistance financière des petites caisses syndicales isolées était vite épuisée.

Pour triompher, les travailleurs ne pouvaient compter que sur des circonstances économiques, exceptionnellement favorables, la solidarité des autres corps de métier, leur esprit de lutte et d'abnégation, etc... tous facteurs incertains et précaires. La concentration a permis une vaste capitalisation des ressources syndicales. La puissance financière des organisations ouvrières s'est considérablement accrue. Elle aboutit à une utilisation à la fois plus efficace et plus prudente des caisses de résistance.

4. L'absence de concentration syndicale aboutit parfois à de singuliers résultats. Les petits groupes isolés se dressent souvent en adversaires les uns des autres au moment où ils traitent avec le patronat. On devine que les conséquences en sont déplorables pour les revendications ouvrières. Lors de la Semaine Syndicale d'Anvers (août 1929) au compte rendu de laquelle nous empruntons la plupart des détails de la présente étude (1) un orateur, M. Gailly,

(1) *Compte-rendu sténographique de la Semaine Syndicale tenue à Anvers*. Un volume, 40 francs. Editeur : Eglantine.

secrétaire de la Centrale Régionale des métallurgistes du bassin de Charleroi a dépeint en termes vigoureux les effets de cette action en ordre dispersé :

« Un exemple malheureux de ce syndicalisme professionnel est fourni par le Syndicat des Verriers. Cet exemple, nous l'avons sous les yeux au pays de Charleroi, où nous avons l'ancienne Union Verrière, le Syndicat des Coupeurs-Magasiniers et le Syndicat des Verriers à Machine. Les uns et les autres posent des revendications, revendications qui n'ont rien de commun entre elles. Lorsque ces organisations traitent avec les patrons, elles envoient chacune leur délégation propre. Ces trois délégations constituent trois groupes ennemis, et quand, nous siégeons sur les bancs du Conseil de conciliation, nous assistons à un spectacle attristant; nous rougissons des paroles qui sortent de la bouche de ces camarades ouvriers. **La haine perce dans chaque phrase.** Comment voulez-vous, dans de pareilles conditions, que les syndicalistes verriers aboutissent à un résultat sérieux? Les patrons ne sont pas des imbéciles, ils constatent que les ouvriers passent leur temps à s'entre-déchirer et que, devant eux, ils étalent leur division; dès lors, ils ne sont pas assez naïfs pour céder aux revendications ouvrières formulées dans des conditions aussi lamentables. »

5. Le même orateur a souligné un autre inconvénient de l'absence de concentration. Le fractionnement à l'infini des groupements syndicaux peut entraîner l'un deux, parfois le plus minuscule, à des revendications inconsidérées précipitant tous les autres, qui le désapprouvent, dans un chômage qu'ils n'ont nullement désiré :

Voici ce que disait M. Gailly :

« Supposons un instant que, sans se préoccuper de l'avis des autres organisations, la Fédération des Mouleurs, une des vieilles fédérations qui a existé dans la Fédération des Métallurgistes, formule des revendications déraisonnables ou de réalisation impossible et provoque la grève.

» Au bout de quelques jours, il n'y aura plus de parachèvement possible; tous les ouvriers seront contraints au chômage; du coup ce sera l'arrêt total des usines. Dans de pareilles conditions, qui oserait soutenir qu'à l'occasion d'un mouvement de l'espèce on pourrait obtenir la solidarité qu'exige toute grève? Tout naturellement, les autres se diraient: Comment! On ne nous demande pas notre avis; on formule des revendications déraisonnables dépassant les possibilités; on provoque une grève sans nous demander si nous sommes disposés à suivre ou ce que nous dirions d'un chômage éventuel. La réponse ne se fera pas attendre: elle sera claire: Nous ne vous suivons pas. Le résultat naturel de pareille action constituerait le contre-pied de la solidarité.

» Voulez-vous un autre exemple? Les tourneurs sur cylindres sont au maximum 300 dans le pays. Sans cylindres pas de limage possible. Si le train de laminoir ne fonctionne pas, il n'absorbe pas la production de l'aciérie et si on ne transforme pas la fonte en acier, on peut faire pendant quelques jours encore de la fonte, mais ensuite c'est le bouchage des hauts fourneaux qui s'impose, c'est l'arrêt total de l'industrie lourde par la volonté de 300 tourneurs sur cylindres réunis en syndicat professionnel vivant en marge de la famille ouvrière, du mouvement ouvrier.

» Supposons encore qu'il s'agisse de 12 ou de 15 mêmes tourneurs occupés chez Cockerill ou à la Providence. Cette usine devrait, dans ce cas, fermer ses portes et mettre sur le pavé de 4 à 7,000 ouvriers. Le chômage durerait des semaines ou même des mois, car quand on bouche les hauts fourneaux ce n'est pas pour quelques jours. La grève qui a éclaté au pays de Charleroi en 1925-1926 illustre la durée des grèves futures dans cette industrie.

» Personne n'oserait soutenir que, dans de pareilles conditions, ces 12 ou 15 ouvriers auraient l'appui des autres organisations. Il n'y a que les communistes qui soient assez fous pour soutenir les tourneurs en pareille circonstance. D'ailleurs, en supposant que pareil régime pût s'appliquer, il faudrait évidemment admettre le principe pour toutes les organisations.

» De quel droit défendrait-on aux machinistes des charbonnages de se mettre en grève à leur tour, de ne plus descendre et remonter les ouvriers mineurs, provoquant ainsi l'arrêt d'une grande industrie nationale.

» Allons plus loin et traitons cela par le ridicule, par l'absurde. Si les portiers d'usines étaient groupés en syndicats et décrétaient la grève, plus personne ne pourrait entrer dans les établissements. Or, de quel droit pourrait-on défendre aux portiers ce que l'on permettrait aux autres? »

6. La concentration syndicale a conféré aux organismes représentant les intérêts des salariés un prestige grandissant. Leurs délégués ont pénétré dans la plupart des grands organismes d'intérêt national.

Ils ont participé à la Conférence économique internationale, aux négociations commerciales franco-belges. Ils ont des mandataires au Conseil supérieur de l'enseignement technique, au Conseil national du commerce extérieur, à la Commission du ducroire, à celles des grands travaux, à l'Office National des routes, à la Société Nationale des Chemins de Fer, au Comité consultatif financier, à la Commission nationale de la production industrielle, à la Banque Nationale, au Conseil supérieur de la Marine, aux expositions de Liège et d'Anvers.

Cette collaboration active et incessante à des œuvres d'intérêt collectif a ouvert des horizons nouveaux aux chefs syndicaux. Ils furent forcés d'élargir leur champ d'action. Le contact quotidien avec les grands problèmes économiques et sociaux les a forcés à étendre leurs investigations à des questions nouvelles dont ils ne soupçonnaient pas toujours l'importance. Ils furent obligés de replacer leurs revendications dans le cadre de l'évolution économique moderne. Ils savent à présent que le succès de tel ou tel mouvement est fonction de facteurs tels que la politique douanière, celle des transports, les crises économiques, la politique fiscale, les bouleversements monétaires, le déplacement des courants commerciaux, l'activité colonisatrice, etc.

7. Enfin, dans le même ordre d'idées, la concentration syndicale pourrait avoir un effet salutaire si elle aboutissait à créer une documentation et des statistiques ouvrières plus parfaites. Tout reste à faire dans ce domaine. La documentation est indigente. Elle est accumulée avec des méthodes empiriques. Les statistiques sont presque inexistantes. Elles présentent de grandes lacunes.

Les chefs syndicaux sont les premiers à déplorer ces imperfections. La Semaine Syndicale d'Anvers fut convoquée uniquement pour les redresser.

* * *

Avant la guerre, il existait 35 centrales nationales syndicales d'industries affiliées à la Commission Syndicale. Actuellement, il n'y en a plus que 26 et certains syndicalistes pensent que ce nombre pourrait

être encore réduit, peut-être jusqu'à 16 ou 17. Ce qui est certain, c'est que l'idée du grand syndicat unique, englobant tous les salariés sans distinction d'industrie paraît utopique. On l'a tenté dans le passé en Allemagne et en Angleterre, sous l'impulsion d'hommes comme Robert Owen, mais ces formations, dont les affiliés d'ailleurs ne payaient pas ou presque pas de cotisations, se sont rapidement disloquées. Les hommes d'une même industrie ont des intérêts bien particuliers, parfois même opposés à ceux des industries voisines. Bien que, cependant, dans l'ensemble, les revendications communes sont infiniment plus nombreuses que les revendications particulières. Il est évident que l'esprit corporatif recule chaque jour davantage.

Mais il est un autre domaine dans lequel l'activité de concentration se manifeste. C'est celui des fédérations de syndicats. Ces fédérations de syndicats groupent, régionalement, les organisations affiliées à la Commission Syndicale. Elles sont en quelque sorte de petites commissions syndicales ayant juridiction sur un territoire géographique plus restreint. Leurs attributions cependant ne sont pas les mêmes que celles de la Commission Syndicale. Elles n'ont pas à s'immiscer dans le travail intérieur des centrales ou des sections de ces dernières. Leur but est de favoriser l'action syndicale en reliant entre eux les syndicats d'industries d'une même région. Elles ont surtout un but de propagande. Ce sont elles également qui ont la charge du bureau de droit ouvrier, où l'on donne des consultations juridiques aux membres des syndicats. Elles organisent des conférences, s'occupent du développement de l'enseignement professionnel, publient la documentation d'intérêt syndical général. Elles organisent la propagande pour les élections des conseils de prud'hommes et des conseils d'industrie. Certaines d'entre elles ont même un fonds fédéral de résistance.

Il en existe actuellement une vingtaine et un mouvement se dessine pour en réduire considérablement le nombre et à les ramener à une seule par province. Cette concentration s'impose étant donné le déplacement rapide des centres industriels.

Dans l'exposé des causes qui ont provoqué le mouvement de concentration que nous étudions, nous avons déjà eu l'occasion de souligner les difficultés qu'il rencontre. Mais d'autres obstacles doivent encore être signalés.

Si l'esprit corporatif est en recul, il reste cependant encore très vivace dans certaines régions. Souvent les questions de personnes interviennent également pour faire échouer les tentatives de concentration. Toute concentration entraîne la suppression de certains rouages administratifs, d'où perte d'emploi et d'influences pour certains fonctionnaires syndicaux qui résistent à la rationalisation des méthodes syndicales. Ces résistances cependant fléchissent.

On n'ignore pas non plus que les syndicats modernes sont organisés suivant la méthode dite « à bases multiples », c'est-à-dire que les cotisations ne sont pas versées uniquement à un fonds destiné à mener des

luttons de salaires. A côté de la caisse de résistance, la cotisation est répartie entre la caisse de chômage, le secours médico-pharmaceutique, la maladie, l'invalidité, le secours en cas de décès, de funérailles, de pension, etc. A première vue, il semblerait qu'une centralisation fût aisée dans le domaine des caisses de chômage et de celles qui assurent le paiement d'indemnités en cas d'accident ou de maladie professionnelle. Mais, le risque de chômage n'étant pas le même pour toutes les professions, pas plus d'ailleurs que le risque de maladie professionnelle, il y a là un obstacle évident à l'unification des cotisations syndicales, unification qui, cependant, doit être un des facteurs de la concentration.

Les catégories de cotisations sont extrêmement nombreuses. On voit dans certaines localités des syndiqués payer dans le même local 21 cotisations différentes. Leur nombre néanmoins pourrait être considérablement réduit.

L'absence de concentration dans le travail administratif aboutit à d'étonnantes absurdités. On voit une dizaine et même une quinzaine d'encaisseurs de syndicats différents pénétrer dans un même immeuble à logements multiples, pour y aller encaisser chacun des cotisations dont le barème est complètement différent. Les fédérations des syndicats comme celle de Gand, ont mis un terme à ces situations incohérentes et elles ont unifié leurs services de perception. Jusque là la couleur et la dimension des timbres justificatifs du paiement des cotisations variait de syndicat à syndicat. Ces préoccupations ont l'air minuscules et puériles, mais les grands industriels, qui ont rationalisé l'organisation de leur bureau, n'ignorent pas à quel gaspillage semblable diversité de méthodes peut aboutir. Il y a encore un progrès considérable à faire dans l'achat en commun des fournitures de bureau, des imprimés, etc.

Un dernier obstacle à la concentration et dont l'importance peut être difficilement mesurée, c'est le fait que cette concentration, en créant une vaste machinerie administrative, pourrait aboutir à rompre les contacts entre les militants et les masses ouvrières. Certains théoriciens du syndicalisme redoutent une ossification des cadres, un ralentissement d'ardeur et d'initiative, mais nul ne peut dire si ces inquiétudes sont justifiées.

Ces tentatives de concentration qui ont déjà été poussées très loin, montrent que la croissance rapide du mouvement syndical a mis les chefs responsables devant des problèmes inattendus et fort compliqués et que le mouvement syndical belge n'a pas encore dégagé complètement sa doctrine administrative. Mais il semble bien aussi qu'il ne néglige rien pour la préciser, qu'il ne recule devant aucun sacrifice pour y aboutir et l'organisation d'une semaine d'études comme celle d'Anvers témoigne, à la fois, de son souci de s'adapter aux circonstances nouvelles, qui évoluent d'ailleurs sans cesse, et au désir de faire des organisations syndicales des institutions qui prendront une place grandissante dans notre droit public.

LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE.

APERÇU D'ENSEMBLE.

Au cours de la période sous revue, c'est-à-dire pendant les mois d'octobre et de novembre, la situation économique internationale a marqué une tendance à la dépression. Il suffit de citer la catastrophe boursière de New-York, l'allure défavorable des Bourses de Londres, de Paris, de Berlin et d'Amsterdam. La monnaie brésilienne, la peseta espagnole et le milreis argentin marquent des fluctuations qui sont l'indice d'une situation intérieure difficile. Les grands marchés importateurs de produits manufacturés sont engorgés et de nombreuses faillites se sont produites dans le Proche-Orient et dans l'Amérique du Sud. La production des automobiles aux Etats-Unis marque un ralentissement qui pourrait se changer en crise l'année prochaine. Les prix de gros des métaux non ferreux, ceux des matières premières de l'industrie textile et du cuir, marquent également une baisse. Quant aux prix mondiaux du grain, ils sont très peu rémunérateurs et provoquent une crise de l'agriculture des pays à culture extensive. Ces phénomènes ont fortement impressionné l'opinion publique en Belgique et si l'on voulait se laisser influencer par quantités de textes traitant d'une crise considérée comme actuelle on pourrait se laisser aller au pessimisme.

Ce n'est pas à cette chronique que l'on pourra reprocher de pécher par excès d'optimisme et, il y a deux mois encore, nous avons pris soin d'analyser les indices économiques sur lesquels il était possible de s'appuyer pour faire des prévisions comportant toutes les réserves d'usage, et, nous n'avions pas caché que nous avons certainement atteint, si pas dépassé, un maximum d'activité économique et qu'un ralentissement de la production était possible, mais, en même temps, nous signalions que ce ralentissement d'activité ne se produirait que dans un laps de temps que nous ne pouvions déterminer, mais qui, évidemment, n'était pas aussi bref qu'on pourrait le croire. Les événements nous ont donné raison : l'analyse des statistiques de la production en Belgique montre que le ralentissement d'activité que nous avons signalé s'est produit mais ne s'est guère accentué et nous demeurons à un niveau très élevé qui ne justifie pas encore le mot de « crise ». Certes, il y a crise boursière et celle-ci est grave. Comme nous le disons plus loin, la baisse des valeurs par rapport aux cours maxima enregistrés en 1928 atteint 40 pour cent. Le pouvoir d'achat des spéculateurs s'en trouve réduit et le commerce et les indus-

tries de luxe s'en plaignent déjà, mais la crise boursière ne doit pas entraîner un pessimisme exagéré et donner lieu à des généralisations qui seraient fausses, pour la période considérée. C'est ainsi que les capitaux demeurent relativement abondants et que notre encaisse s'enrichit continuellement d'or et d'avoires à l'étranger, bien que le déficit de la balance commerciale se soit accentué depuis quelques mois. Il convient d'ailleurs de remarquer que cette accentuation n'empêche pas que la situation soit, quantitativement, bien plus favorable encore qu'avant-guerre.

Les statistiques de l'activité de la construction marquent la persistance du ralentissement de l'activité dans ce domaine, ce qui explique que les industries connexes envisagent l'avenir immédiat avec moins d'optimisme qu'il y a un an.

Construction d'immeubles.

	1928	1929
Juin	345	289
Juillet	260	234
Août	377	218
Septembre	287	232
Octobre	283	224

De même, les prix intérieurs continuent à s'élever, alors que l'indice des prix de gros marque une baisse graduelle depuis plusieurs mois déjà.

Indice des prix de détail.

	1928	1929
15 juillet	811	871
15 août	819	879
15 septembre	825	889
15 octobre	834	894
15 novembre	845	897

Indice des prix de gros.

	1928	1929
Juin	844	848
Juillet	841	858
Août	831	850
Septembre	830	846
Octobre	835	838
Novembre	847	834

Les prix mondiaux des produits à marché étendu demeurent orientés vers la baisse et cependant le relèvement très sensible des prix des produits nationaux que nous avons déjà signalé se poursuit.

	CHARBON INDUSTRIE DEMI-GRAS		COKE		FONTE DE MOULAGE		POUTRELLES	
	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929
Juillet	150	180	170.5	200	630	620	900	940
Août	150	185	170.5	200	630	620	900	940
Septembre	150	185	170.5	200	590	620	915	940
Octobre	150	185	175	200	590	625	915	940
Novembre	150	190	175	200	595	625	940	940

En agriculture la situation a fortement empiré et les prix des denrées agricoles, à l'exception de ceux des œufs et du beurre, sont en baisse tant par rapport aux

mois correspondants de l'année précédente que par rapport aux mois précédents de l'année en cours.

Prix des denrées agricoles sur les marchés régulateurs.

	Froment par 100 kg.		Seigle par 100 kg.		Avoine par 100 kg.		P. de terre par 100 kg.		Lin brut par 100 kg.		Beurre par kilo		Œufs par 26	
	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929
Juin	184,98	158,70	186,45	149,55	205,40	159,74	101,82	52,68	224,66	196,72	23,99	27,—	19,08	21,62
Juillet	184,44	167,17	182,45	150,62	202,30	160,78	79,21	60,08	204,44	209,41	24,46	27,25	20,65	23,20
Août	164,30	168,60	164,58	144,45	176,61	147,70	73,19	48,96	209,98	200,16	26,75	29,33	25,98	25,17
Septembre	152,96	161,61	152,95	137,30	157,15	137,45	72,02	44,17	203,96	184,29	30,20	33,25	27,97	28,68

Ces indices défavorables ne nous permettent cependant pas de nous livrer à des conclusions exagérément pessimistes; l'activité du pays est encore très grande et il semble que le ralentissement se produit de telle façon qu'il sera loisible aux intéressés, producteurs et intermédiaires de prendre à temps des mesures destinées à limiter les chocs que produiront sur notre marché les réactions des événements mondiaux ainsi que les exagérations mêmes qui ont été commises dans notre vie économique, par exemple, les émissions de capitaux de ces dernières années.

LA CONCENTRATION.

La présente chronique enregistre surtout des résultats et des projets : peu de faits nouveaux ont pu être recueillis au cours de ces deux derniers mois.

Toutefois, ce ralentissement apparent de la concentration comporte ses enseignements, aussi bien que le dynamisme des périodes précédentes.

Au cours de celles-ci, les capitaux furent abondants et la production surexcitée : la période était favorable aux fusions, absorptions, prises d'intérêts, etc... qui ne peuvent se réaliser sans capitaux abondants centralisés par un marché boursier en hausse. Les fusions sont des opérations coûteuses, au premier abord : ce sont les résultats futurs qui les justifient.

Pendant ces mois d'active concentration, les ententes industrielles furent assez rares et la plupart du temps, subordonnées à des considérations internationales. Aussi bien, la prédominance de quelques entreprises, les projets de fusions semblant devoir truster des industries entières devaient les reléguer à l'arrière-plan.

Mais, tout l'indique, les conditions de la production deviennent plus difficiles et il serait malaisé de contester que la crise boursière est aussi défavorable que possible aux émissions de capitaux. Aussi, les projets d'ententes industrielles sont-ils un peu plus nombreux et tendent à reprendre la place perdue lors du triomphe des fusions.

Nous devons également enregistrer l'échec sensible du Cartel du zinc.

Construction métallique.

Les négociations pour la réalisation d'une entente entre les principaux constructeurs de matériel roulant de l'Europe se poursuivent et paraissent devoir aboutir. L'entente projetée serait même élargie : des firmes importantes d'Autriche, d'Italie, de Hongrie et de Suède y adhèreraient, outre la France, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse et la Tchécoslovaquie, à l'exclusion de l'Angleterre.

Il semble cependant que le cartel belge pour l'exportation des wagons ne fonctionne pas avec toute la souplesse désirable, ce qui serait de nature à affaiblir la Belgique au cours des négociations internationales.

La part de la Belgique dans le syndicat européen serait cependant importante et serait, en outre, renforcée par une priorité qui pourrait atteindre 100 millions de francs.

Le syndicat répartirait préalablement entre ses membres les fournitures qui font l'objet de grandes adjudications. Seule, la société à laquelle un lot aurait été assigné par le syndicat remettrait un prix acceptable. Les autres entreprises, adoptant la politique des accords occultes qui s'établissent parfois entre les entrepreneurs participant à une même adjudication de travaux publics, remettraient à l'adjudication des prix largement supérieurs.

Le Comptoir de vente Gilsoco, qui avait acquis il y a quelques mois le contrôle des Boulonneries Meurice et du Martinet, vient d'obtenir l'adhésion de la Boulonnerie des Usines Boël. Le capital du Comptoir Gilsoco a été porté de 1 à 3 millions, souscrit par les usines participantes, plus les Forges et Laminiers de Baume.

La Société d'Ougrée-Marihaye a renforcé sa participation dans l'Union des Industries.

La société anonyme Ateliers Métallurgiques va absorber les Forges de Bellecourt à Manage, s'adjoignant ainsi une installation d'emboutissage toute moderne, dont la nécessité se faisait sentir par suite de la généralisation de l'emploi des véhicules entièrement mécaniques.

Industrie automobile.

Le 10 décembre s'est tenue à Bruxelles la conférence, précédemment annoncée, réunissant les représentants des grandes usines automobiles de Belgique, France, Angleterre, Allemagne et Etats-Unis, en vue de l'examen de la limitation de la production et du contingentement des voitures américaines importées. Cette réunion n'a pas donné de résultats pratiques et les négociations se poursuivront.

Verreries.

Nous avons signalé (1) que depuis le mois de mai, la concentration se précise dans l'industrie verrière, dont les rapports avec la glacerie deviennent en même temps plus étroits. Ce mouvement se continue; les Verreries Mécaniques de Lodelinsart (Henri Lambert), producteur important, sont sollicitées d'adhérer au Comptoir Fourcault. Suivant l'*Agence Economique et Financière*, elles ont récemment adhéré à ce cartel. A ce dernier se sont également ralliées les Verreries de Roux et les Verreries Mécaniques du Centre. Ces faits réduisent à néant le bruit qui avait couru de la dissolution du Comptoir Fourcault, en partie à l'intervention des grands exportateurs de Charleroi.

Il semble que l'on s'achemine vers une concentration plus étroite encore, avec Libbey-Owens et les verreries à bouche, sous le contrôle des banques. Les pourparlers se prolongeront encore pendant plusieurs mois, sans doute.

La société anonyme Cristallerie et pâtes de verre, à La Louvière, qui n'adhérait pas à l'Association des Gobeleteries du Centre, du Borinage et du pays de Liège, a été rachetée par cette association qui l'exploitera à son propre compte, quitte à l'arrêter en cas d'alourdissement du marché.

Produits chimiques.

L'industrie chimique en Belgique est de date assez récente et elle a surtout pris le développement considérable que l'on connaît depuis la guerre et par suite de l'intervention des banques.

Dans l'ensemble, la concentration a été fort rapide et à l'heure actuelle, on peut distinguer, d'une façon générale, quatre groupes de producteurs :

1. Les producteurs nationaux, fabriquant des produits chimiques comme fin en soi. Le plus important est l'Union Chimique.

2. Les consommateurs tendant à produire les engrais chimiques pour leurs propres besoins : Boerenbond (cyanamide de calcium et sulfate d'ammoniaque).

3. Les entreprises métallurgiques (fer, zinc, plomb, cuivre) et les fours à coke qui traitent des quantités importantes de sous-produits dérivés de leurs opérations principales.

4. Les filiales et succursales de sociétés étrangères, établies en Belgique pour des raisons particulières.

(1) Cfr. *Bulletin* n° 4, vol. II, 1929, p. 118 et n° 8, vol. II, 1929, p. 288.

Si ces groupes apparaissent comme irréductibles entre eux en ce qui concerne les fusions, il va sans dire que la politique d'entente, les cartels de vente demeurent possibles; en outre, comme les fabriques de produits chimiques, les usines métallurgiques et les fours à coke sont sous le contrôle des banques, la diversité des entreprises se transforme en une unité de politique économique.

Il convient de remarquer tout spécialement le mouvement important de concentration qui a profondément modifié la structure de l'Union Chimique.

Nous empruntons à son rapport aux actionnaires, les indications suivantes :

« L'assemblée extraordinaire du 29 octobre a décidé d'augmenter le capital de 17 millions de francs et de le porter ainsi à 192 millions. Elle a ensuite décidé la fusion avec les sociétés suivantes :

» a) la Société Ostendaise Lumière et Force Motrice, société anonyme;

» b) la Société Anonyme Franco-Belge Nadox;

» c) Les Nouvelles Industries Chimiques, société anonyme;

» d) la Société Anonyme de Produits Réfractaires de Saint-Ghislain;

» e) la Compagnie Belge des Produits Chimiques de Schoonaerde, société anonyme;

» f) la Compagnie Progil Belge et Extraits Tannants et Colorants d'Hémixem, société anonyme;

» g) la société anonyme Cuivre, Métaux et Produits Chimiques d'Hémixem. »

L'assemblée a ensuite ratifié l'apport par la Mutuelle Solvay et la Société Générale de Belgique, de 120,000 parts sociales de la S. A. Pharmacie Centrale, de Belgique, et de 3,910 actions de capital et 3,145 parts de fondateur de la S. A. Produits Chimiques de Nieupoort.

Ces opérations s'expliquent comme suit :

La Société Ostendaise Lumière et Force Motrice possède, à Zandvoorde près d'Ostende, une usine située sur la rive droite du canal maritime d'Ostende à Bruges. Cette situation particulièrement favorable lui permet de recevoir par steamers, ses approvisionnements en charbons.

Cette usine comprend plusieurs batteries de fours à coke, et diverses installations de récupération et de traitement des sous-produits.

La société coopère à l'alimentation en gaz à usage domestique de la Ville d'Ostende et de nombreuses localités de la Flandre occidentale.

Enfin, elle alimente la fabrique voisine d'ammoniaque synthétique de l'Union Chimique qui se verra donc assurée, pour l'avenir, à un prix de revient intéressant, la fourniture de tout le gaz nécessaire à sa production d'hydrogène.

La société anonyme de Produits Réfractaires de Saint-Ghislain possède, à Saint-Ghislain, non loin de Mons, une usine importante de produits réfractaires. Cette usine est située en bordure du canal de Mons à Condé et de la route provinciale de Mons à Tournai.

Placée à peu de distance de régions industrielles importantes, tant belges que françaises, au centre du bassin houiller du Borinage, la société possède des gisements de terres réfractaires de diverses qualités, situés à peu de distance de l'usine et y reliés par les chemins de fer vicinaux. D'autre part, elle s'est assuré le monopole ou la priorité de fourniture pour les matières premières, dont elle ne possédait pas les gisements.

Son usine, disposant d'un matériel moderne, est en mesure de fabriquer tous les produits réfractaires; elle s'est spécialisée cependant dans la fabrication des produits silico-alumineux et des produits siliceux; elle possède, en outre, un procédé basé sur l'emploi de la sillimanite, produit dont elle s'est assuré le monopole pour les pays de l'Europe latine.

Elle fabrique, notamment, tous les produits nécessaires aux usines de produits chimiques, aux usines à gaz, fours à coke, aciéries, hauts fourneaux, verreries, glacières.

Les besoins de l'Union Chimique, en produits réfractaires, sont constants et importants.

L'usine de la Compagnie belge des Produits chimiques de Schoonaerde est bâtie sur le territoire de la commune de Schoonaerde, sur un terrain bordant d'un côté l'Escaut, et de l'autre, la route de Termonde à Gand.

Un raccordement relie l'usine à la gare de Schoonaerde, tandis qu'un développement rectiligne de 400 mètres de rive à l'Escaut, assure les transports fluviaux.

Les fabrications de l'usine de Schoonaerde constitueront le prolongement naturel et utile de l'usine d'Havré-Ville de l'Union Chimique. Elle s'occupe, en effet, du traitement des dérivés du goudron et, tout spécialement, des naphthalines.

L'usine de Schoonaerde fabrique également l'anhydride phtalique et l'anthraquinone.

La société anonyme Cuivres, Métaux et Produits Chimiques d'Hémixem avait repris, en 1928, la Société Chimique de l'Escaut; elle possède, au bord de l'Escaut, un groupe de terrains s'étendant sur une superficie de 15 hectares environ.

Les usines qui occupent une partie de ces terrains fabriquent, notamment, l'acide sulfurique et sulfate de cuivre, dont les productions seront augmentées dans une notable proportion à la fin de cette année; elles possèdent également une installation de lessivage des pyrites cuivreuses.

Les fabrications de cette société formeront un ensemble homogène avec celles des usines d'Hémixem et de Burght de l'Union Chimique.

L'absorption de la Société Cuivres, Métaux et Produits Chimiques d'Hémixem sera favorablement complétée par celle de la Société anonyme Progil Belge et Extraits Tannants et Colorants d'Hémixem.

Cette dernière société apporte une usine et des terrains qui constitueront, avec les installations de l'usine actuelle de l'Union Chimique et celle de la Société

Cuivres, Métaux et Produits Chimiques d'Hémixem, un vaste bloc sur la rive droite de l'Escaut, à proximité immédiate du port d'Anvers.

La Société « Nouvelles Industries Chimiques » apporte tout son avoir, y compris ses brevets relatifs à la mise en valeur industrielle des vinasses.

L'attention de l'Union Chimique avait été attirée, depuis longtemps, sur l'intérêt que présente la fabrication des produits photographiques dont le marché s'élargit de jour en jour, tant en Belgique qu'à l'étranger. Un nouveau département a été créé. La division « Produits photographiques »; son activité pourra s'exercer immédiatement, car la Société Franco-Belge Nadox va apporter son usine d'Evere, située le long de la chaussée de Louvain, près de Bruxelles, de construction toute récente et équipée pour la fabrication des papiers photographiques.

L'Usine d'Evere sera le centre autour duquel seront installées, dans un avenir prochain, de nouvelles fabrications de produits photographiques.

Sucrieries.

La concentration de l'industrie sucrière belge est déjà fort avancée et elle a certainement contribué à adoucir, pour les entreprises intéressées, les conséquences de la crise mondiale, en réduisant au minimum la concurrence des producteurs nationaux (1).

L'effort des producteurs, délivrés des soucis de la concurrence, a porté sur les points suivants: l'adaptation du prix d'achat des betteraves à celui de vente du sucre, la réduction des frais de fabrication et de transport.

La crise mondiale n'a guère permis de s'occuper de relever les prix de vente.

L'exemple du Tournaisis, en ce qui concerne la rationalisation des achats et des transports est particulièrement frappant. Avant la dernière campagne, les betteraves y étaient, en général, achetées à un prix fixé dès le mois de mars. A part quelques rares exceptions, elles seront payées, cette année, par 1.000 kilogrammes, sur la base de 80 p. c. environ du prix moyen du sac de sucre cristallisé.

Cette formule, en établissant un rapport constant entre le prix de la betterave et celui du sucre, rapport basé sur ce dernier, permet aux fabricants de réaliser un bénéfice, même aux cours actuels. Mais les cultivateurs font valoir que c'est sur eux qu'est rejetée l'incertitude des marchés; la situation leur paraît d'autant plus pénible que, comme le faisait récemment remarquer M. Maurice Lambiotte dans la « Nation Belge », l'agriculteur jusqu'ici est un producteur et non un commerçant: « Contrairement à ce que fait l'industrie qui base sa production sur la consommation et cherche autant que possible à maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande, l'agriculture produit sans se demander si sa production trouvera des débouchés, à quel prix elle en trouvera et quels en seront les acheteurs. Le cultivateur est un producteur, jamais un

(1) Cfr. *Bulletin* n° 4, vol. I 1929, p. 133; n° 4, vol. II, 1929, p. 117; et n° 8, vol. II, 1929, p. 288.

commerçant. Ses assolements et la rotation de ses cultures sont, il est vrai, conditionnés par des considérations d'ordre agronomique. Mais cet argument, depuis l'emploi généralisé des engrais chimiques, et le travail mécanique intensif des terres, a beaucoup moins de valeur.

» Dans une région donnée, la règle est de cultiver du froment, de l'avoine, des betteraves, du lin, etc., et tous les cultivateurs suivent cette règle, comme une routine, sans se demander si cette façon de faire est la plus avantageuse, ni s'il n'y aurait pas lieu de la modifier. On produit pour produire. »

Cette année, le rendement ayant été très mauvais dans la région du Tournaisis, comme dans toute la vallée de la Sambre, la culture de la betterave ne laissera un léger bénéfice que grâce à la réduction des droits d'accise sur le sucre. Le Gouvernement a, en effet, proposé aux Chambres de réduire ce droit de 40 à 20 francs, la mesure ne devant être appliquée qu'aux sucres indigènes. La marge qui en résultera sera entièrement ristournée aux cultivateurs.

Après le vote de cette loi, les sucres belges seront frappés d'un droit d'accise de 20 francs. Les sucres étrangers seront frappés, à la fois, d'un droit d'entrée de 40 francs et d'un droit d'accise de 40 francs. La protection en faveur des sucres indigènes sera donc de 60 francs aux 100 kilogrammes. (Les droits protégeant les sucres en France sont de 140 francs français, soit 210 francs belges, aux 100 kilogrammes.)

Lorsque la concurrence sévissait entre les fabricants de sucre pour l'achat de betteraves, la tare, c'est-à-dire le pourcentage de la terre adhérente aux betteraves, était calculée avec beaucoup de complaisance. C'était un moyen indirect de se concilier les producteurs, sans augmenter les prix nominaux d'achat. Cette tolérance a complètement disparu actuellement et a même fait place, chez certains fabricants, à la tendance inverse : l'exagération de la tare, au détriment du cultivateur.

Cette question du calcul exact de la tare, qui est, en moyenne, de 15 p. c. du poids des betteraves, a son importance, car une aggravation de celle-ci suffit pour faire disparaître, en grande partie, le bénéfice des cultivateurs.

En même temps qu'ils limitaient leur prix d'achat par une entente sur les méthodes de détermination des prix des betteraves, en rapport avec les prix du sucre et par un calcul exact de la tare, les fabricants de sucre se sont efforcés de diminuer leur prix de revient. Un résultat intéressant a été obtenu par une meilleure répartition des betteraves, provenant d'échanges de clientèle, qui ont permis de réduire considérablement les frais de transport. Ceux-ci sont un élément important du prix de revient, représentant parfois plus de 10 p. c. du prix d'achat.

Les efforts qu'auraient pu tenter les fabricants pour faire hausser le prix de vente eussent été contrariés, nous l'avons dit, par la faiblesse dont a fait preuve le marché international. Malgré cela, on peut considérer que l'entente réalisée en avril dernier pour l'exportation des quantités de sucre dépassant la con-

sommation intérieure a donné entière satisfaction. Elle continuera vraisemblablement à être appliquée jusqu'à ce que la consommation ait atteint le niveau de la production, ce qui ne tardera certainement plus, la première augmentant régulièrement, alors que la seconde diminue.

Les différentes ententes de prix, de tare et de répartition de la clientèle betteravière ont été rendues possibles par un certain nombre de fusions, qui ont éliminé les petites sucreries dissidentes. Au cours de l'année écoulée, dans la seule région du Tournaisis, la Raffinerie Tirlemontoise a repris : a) pour les exploiter, les Sucreries de Barry-Maulde (1), Brugelette (2), Grandglise (3); b) pour les désaffecter, les Sucreries de Chercq (4), Attre (3), Silly (3), Quiévrain et Enghien (2).

Les betteraves rendues disponibles par la suppression de ces dernières usines ont été réparties entre les sucreries restantes qui, en augmentant la quantité de betteraves travaillées, améliorent leur prix de revient unitaire.

Signalons enfin que la Raffinerie Graëffe vient de se constituer en société anonyme.

Textile.

La Société anonyme des Anciens Etablissements Lagache a été constituée au début de l'année par la fusion de diverses firmes qui étaient aux mains des Frères Lagache :

1° Filature Lagache Frères et Cie, à Renaix (42.500 broches;

2° Teinturerie, retorderie et apprêts Léon Lagache, à Renaix;

3° Firme Lagache-Dumont, entreprise et briqueterie mécanique, à Renaix;

4° Société en nom collectif A. Delhaye-Hennion et Cie (tissage de 150 métiers);

5 L'ancien tissage Paul Velghe Frères et Sœurs, à Renaix;

6° La Société en nom collectif Armand Portois et Cie (tissage de 190 métiers), à Renaix.

MM. Lagache avaient, en outre, fait apport des immeubles suivants :

1° Filature Story, à Gand;

2° Teinturerie, retorderie et apprêts Léon Lagache, à Forest;

3° Tissage de draperies (anciennement A. Desmet et Cie), à Mouscron;

4° Une usine de filerie et fabrication de tous fils pour mercerie, connue sous le nom de Filerie Alostoise, à Alost.

Mais ces dernières usines, qui étaient louées à la Compagnie Cotonnière et Lainière, appartenaient également au groupe Lagache et continuaient à être

(1) Du groupe Simon.

(2) Du groupe Peeters qui possède encore Warcoing et Furnes.

(3) Du groupe Duchateau.

(4) Du groupe Hens, d'Anvers.

exploitées par cette société. Depuis le 1^{er} décembre, ces diverses usines sont exploitées pour compte de la Société anonyme Anciens Etablissements Lagache.

La Compagnie Cotonnière et Lainière réduit son rôle industriel à l'exploitation de la filature de Ruyen qui est sa propriété. Au point de vue commercial, elle continuera à gérer pour compte des Anciens Etablissements Lagache les affaires d'exportation des départements cotons, filés, soie artificielle, filerie, mercerie. De plus, elle centralise les achats de matières premières, spécialement des produits chimiques et des pâtes à papier nécessaires à toutes les affaires du groupe et plus spécialement des Anciens Etablissements Lagache, des Soieries de Maransart, de la Soie de Mýzkow et de la Soie Vauban.

Le cartel du zinc.

Le cartel du zinc est rompu; son fonctionnement était apparu comme difficile depuis longtemps déjà. Il englobait 95 p. c. de la production européenne, mais il ne put obtenir la neutralité bienveillante des Américains; les stocks sont passés de 71.700 tonnes à 91.000 tonnes du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre 1929; les réductions de production, imposées aux adhérents du cartel, devaient empêcher les prix de descendre en dessous de 24 livres sterling; du 6 mai 1928 à la date actuelle, les prix sont tombés de 25 livres sterling à moins de 20 livres sterling, entraînant les usines à travailler à perte.

Le fonctionnement du cartel du zinc, qui sera officiellement rompu le 31 du mois en cours, avait suscité bien des difficultés et semblait peser lourdement aux producteurs belges.

Les Allemands accusent ces derniers d'avoir refusé de contingerter leurs exportations en Allemagne. Mais on reproche aux producteurs allemands et polonais d'avoir maintenu leur fabrication après des décisions prises par les adhérents au cartel de la réduire de 5 p. c., puis de 10 p. c.

Les adhérents ont chargé une commission de préparer une nouvelle convention.

Industrie du pétrole.

La Royal Dutch-Shell a repris à Luxembourg trois sociétés de carburants.

Carrières.

Les Carrières de Durbuy et celles de Bois-Mignon ont fusionné.

Brasseries.

Une entente a été réalisée en octobre entre la Grande Brasserie du Lion, à Tournai, la Centrale Peruwelzienne et la Brasserie de l'Alliance (Horlait) de Ligne.

Les adhérents ont uniquement pour but de s'entraider et de s'efforcer, par leur collaboration, d'obtenir un rendement meilleur. Il semble bien, toutefois, qu'une union plus étroite succédera à cette entente qui pourrait se transformer en fusion complète.

* * *

On relève en outre, au *Moniteur belge*, les fusions suivantes annoncées pendant les mois d'octobre et de novembre:

Fusion de la Compagnie Auxiliaire d'Electricité et de Transports avec la Société d'Electricité et de Traction, par voie de constitution d'une nouvelle société anonyme au capital de 120 millions;

Fusion des sociétés « La Forvillite » et « La Plastisola » en vue de la construction d'une anonyme « Compagnie Générale Belge des Isolants » (Cobegi) au capital de 8 1/2 millions;

Fusion du Crédit Foncier Sud-Américain et du Crédit Immobilier Sud-Américain en vue de la constitution d'une nouvelle société anonyme « Crédit Foncier et Immobilier Sud-Américain » au capital de 375 millions.

STOCKS EN BELGIQUE.

On trouvera ci-dessous les indications relatives aux stocks.

	Charbons		Sucres bruts		Cuir Stocks à Anvers		Laines stocks de peignés dans les peignages à façon de Belgique (6)				Zinc (7)
							Mérimos		Croisés		
	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1929
	(Tonnes) (1)		(Tonnes) (2)		(Pièces)		(Tonnes)		(Tonnes)		(Tonn.)
Janvier	1.781.000	976.580	165.810	198.252	150.817	149.400 (5)	1.045	979	1.335	1.025	—
Février	1.817.000	774.370	149.992	189.528	125.601	173.600	940	955	761	1.061	11.967
Mars	1.793.000	606.280	142.038	170.787	85.804	102.600	976	978	735	1.011	10.507
Avril	1.694.000	494.680	134.989	159.998	86.780	104.500	1.122	1.023	781	1.079	10.245
Mai	1.512.000	414.610	123.571	146.018	82.964	103.000	1.287	1.184	862	1.231	11.425
Juin	1.419.000	353.910	101.472	122.571	79.148	106.600	1.406	1.256	1.135	1.383	14.283
Juillet	1.443.000	322.860	70.739	92.824	95.481	108.800	1.653	1.494	1.185	1.599	15.449
Août	1.468.000	308.960	46.447	68.792	78.704	87.400	1.755	1.292	1.380	1.709	17.351
Septembre	1.401.000	278.020	25.464	35.929	59.266	110.900	1.757	1.311	1.428	1.764	16.606
Octobre	1.236.000	280.060	63.201	53.288	74.999	118.700	1.422	1.167	1.260	1.896	17.810
Novembre	1.209.480	—	180.039	—	81.300 (3)	129.300	1.118	—	1.154	—	17.131
Décembre	1.087.930	—	220.850	—	99.900 (4)	—	1.091	—	1.125	—	—

(1) D'après la « Revue du Travail ».

(2) D'après le « Moniteur belge ».

(3) 5 décembre. — (4) 2 janvier.

(5) 30 janvier.

(6) Communiqué de la Chambre de Commerce de Verviers.

(7) Chiffres de l'Entente Européenne du Zinc.

MARCHÉ DE L'ARGENT, COMMERCE DE BANQUE

ET SPÉCULATION.

Les émissions de capitaux se sont ralenties dans une mesure assez sensible et les opérations de cette nature encore à l'étude apparaissent assez peu nombreuses.

Emissions de sociétés anonymes en Belgique.

	Constitutions de sociétés	Augmentat. de capital	Emissions d'obligations	Total des émissions	Apports autres qu'en espèces
(En milliers de francs)					
Octobre 1928	673.835	299.238	—	973.073	171.110
Octobre 1929	1.302.591	197.871	13.500	1.513.962	415.162
Novembre 1928	794.065	535.850	2.600	1.332.515	111.074
Novembre 1929	415.989	469.503	—	885.492	273.209
11 premiers mois de 1928	6.062.200	5.477.050	11.880	11.551.130	1.868.293
11 premiers mois de 1929	7.486.991	6.409.883	235.560	14.132.434	2.923.223

La Bourse, au cours des deux mois sous revue, a été fortement influencée par les conditions des marchés de New-York, Paris, Londres et Amsterdam. La baisse des cours, au 1^{er} décembre, était, par rapport au maximum atteint en 1928 de 40 p. c. Cependant, les capitaux ne sont pas rares. Mais les facteurs que nous avons signalé voilà plusieurs mois, ont joué pour provoquer d'autant plus de méfiance et de découragement dans le public que ce dernier s'était nourri pendant des années des plus folles espérances. On ne peut que regretter l'intensité de la crise et les souffrances qu'elle détermine. Mais il est certain que l'enthousiasme spéculatif portait les germes de la dépression actuelle.

* * *

L'événement bancaire de la période sous revue a été, le 14 novembre, l'abaissement de 5 à 4 1/2 p. c. du taux de l'escompte de la Banque Nationale de Belgique. En même temps, le taux d'intérêt des avances sur fonds publics a été réduit à 6 p. c.

Les banques de provinces n'ont pas suivi ce mouvement, en général, et l'on cite telle localité, où toutes commissions incluses, le loyer de l'argent reste fixé à 11 p. c.

Le consortium des banques gantoises a élevé comme suit, depuis le 15 octobre, les taux d'intérêt des comptes de dépôts en francs belges, franco commission.

Comptes de dépôts.

	Brut	Net
	%	%
De quinzaine	4,80	4,—
A 15 jours de préavis	5,—	4,15
A 3 mois de délai fixe	5,25	4,40
A 6 mois de délai fixe	5,25	4,40
A un an de délai fixe	5,50	4,60

En général, l'activité des banques est modérée. On signale que dans certaines régions agricoles on constate une certaine désaffection de la clientèle des déposants ruraux, due en partie aux pertes amenées par la spéculation boursière et par la défaillance de certains agents de change.

La solidité des banques belges n'est d'ailleurs nullement en question. Il n'empêche que la méconnaissance du milieu bancaire national à l'étranger et dans quelques cercles belges, ainsi que la nervosité provoquée par la baisse des valeurs de Bourse, se sont conjuguées pour donner naissance à des critiques sur la situation d'une très grande banque qui avait décidé de faire subir à son portefeuille-titres une importante modification. L'absence d'événements catastrophiques, prédits avec légèreté, a montré combien erronée était l'interprétation d'une opération de grande envergure. La baisse du taux de l'escompte a également démontré que la structure bancaire belge n'avait subi nul choc dommageable.

INDUSTRIE CHARBONNIÈRE.

On trouvera ci-dessous, quelques extraits des statistiques officielles, publiées par l'Administration des Mines.

I. Production, stocks et nombre de jours d'extraction.

	Production (Tonnes)	Stock à la fin du mois (Tonnes)	Nombre moyen de jours d'extraction
1929 SEPTEMBRE :			
Couchant de Mons	454.950	94.090	24,8
Centre	342.090	61.580	24,7
Charleroi	617.790	45.230	24,6
Namur	33.210	1.870	24,5
Liège	427.220	44.800	24,6
Limbourg	256.840	30.450	25,0
Le Royaume	2.132.010	278.020	24,7
1929 OCTOBRE :			
Couchant de Mons	447.520	82.380	24,7
Centre	375.700	63.970	26,0
Charleroi	663.190	44.400	25,7
Namur	36.240	1.880	25,7
Liège	469.160	48.090	26,0
Limbourg	288.480	39.340	26,7
Le Royaume	2.280.290	280.060	25,7
1929 AOUT	2.219.910	308.960	25,7
1929 JUILLET	2.230.920	322.860	26,2
1929 JUIN	2.200.050	353.910	24,7

Le nombre de journées de présence s'établit comme suit:

Octobre	3.966.000
Septembre	3.706.000
Août	3.813.000
Juillet	3.877.000
Juin	3.773.000

D'autre part, le nombre d'ouvriers employés, déduit des nombres de journées de présence, s'est relevé,

tandis que la production individuelle présente des fluctuations peu caractéristiques:

	Kilogr.
Octobre	149.241
Septembre	145.021
Août	146.022
Juillet	143.504
Juin	149.876

La production des fours à coke s'établit comme suit:

Fours à coke.

Production. — Consommation. — Nombre d'ouvriers.

	Production (Tonnes)	Consommation de charbon			Nombre d'ouvriers
		belge	étranger	Total	
1929 SEPTEMBRE :					
Couchant de Mons	45.550	61.460	2.830	64.290	795
Centre	65.380	81.280	9.000	90.280	898
Charleroi	119.290	99.210	63.160	162.370	966
Liège	129.050	44.230	133.960	178.190	1.563
Autres provinces	128.980	17.890	160.250	178.140	2.032
Le Royaume	488.250	304.070	369.200	673.270	6.254
1929 OCTOBRE :					
Couchant de Mons	44.310	60.350	3.460	63.810	794
Centre	64.530	82.540	8.860	91.400	886
Charleroi	126.080	109.680	61.720	170.950	973
Liège	132.320	52.300	129.340	181.630	1.577
Autres provinces	131.750	15.610	164.690	180.300	2.069
Le Royaume	498.990	320.480	367.620	688.090	6.299
1929 AOUT	503.820	307.670	376.080	683.750	6.241
1929 JUILLET	505.640	318.450	377.340	695.780	6.236
1929 JUIN	494.130	313.470	358.320	672.190	6.267

Voici, enfin, la statistique des fabriques d'agglomérés de houille.

Fabriques d'agglomérés de houille

	Production (Tonnes)	Consommation de charbon	Nombre d'ouvriers
1929 Octobre :			
Couchant de Mons	10.250	9.220	69
Centre	23.410	21.070	105
Charleroi	100.130	96.020	716
Namur	5.520	5.040	18
Liège	34.760	32.110	207
Le Royaume	174.070	163.460	1.115
1929, Septembre	164.280	148.410	1.108
1929, Août	168.090	151.940	1.118
1929, Juillet	163.770	148.210	1.113
1929, Juin	164.120	148.160	1.118

La production a été particulièrement élevée en octobre, mois ayant compté 25,7 journées de travail. Le stock a augmenté de 2,000 tonnes, après avoir atteint en septembre son minimum. C'est le Limbourg qui détermine la légère augmentation des stocks globaux, ses réserves passant en un mois de 30,000 à 39,000 tonnes, augmentation vraiment considérable. Liège a également vu son stock augmenter de 10 p. c. en un mois. Pour les autres régions, les stocks ont encore tendance à diminuer principalement dans les bassins où l'on produit des charbons pour foyers domestiques.

Les renseignements qui parviennent des diverses régions permettent d'ailleurs de saisir plus nettement des différences locales.

Dans le Borinage, le mois d'octobre a été caractérisé par la fermeté du marché des charbons, les mines du Nord et du Pas-de-Calais ayant augmenté leurs prix de vente de 7 à 14 francs belges par tonne. Le bassin a été quelque peu affecté par une grève de « sclanneurs » qui, entreprise contre la volonté du syndicat, s'est très rapidement terminée sur des concessions partielles.

En novembre, au contraire, on a noté un renversement de la situation : les stocks ont, paraît-il, fortement augmenté (ce que les statistiques nous révéleront le mois prochain), les demandes en charbon gras ont considérablement ralenti, la concurrence étrangère, anglaise surtout, redevient sensible. Cependant, les prix sont restés fermes.

Dans le bassin du Centre, tout voisin, et producteur de charbons domestiques et industriels, on relève une certaine analogie avec ce qui précède.

Pour les charbons gras, le retour de la concurrence anglaise fournissant aux usines des bassins producteurs, a quelque peu troublé les maîtres de charbonnages, mais les difficultés qui mettent actuellement aux prises en Angleterre les ouvriers mineurs et les propriétaires de mines sont de nature à atténuer la portée des importations anglaises. De plus en plus il est nécessaire de faire la discrimination entre les combustibles industriels et ceux pour foyers domestiques. Pour

ces derniers, la température particulièrement clémente de septembre avait amené un ralentissement des ordres intérieurs, mais octobre a vu se ranimer la demande.

En octobre, la clémence de l'automne n'a pas modifié ce courant et les livraisons ne se sont effectuées qu'avec un certain retard. Les approvisionnements des particuliers et des marchands semblent être encore en dessous de la normale et les consommateurs paraissent redouter une hausse de prix.

La situation est fort sensiblement la même en ce qui concerne les charbons pour foyers domestiques du bassin de Charleroi.

Par contre, la marche des affaires en combustibles industriels n'apparaît pas aussi brillante. En octobre, bien que très satisfaisante encore, la vente semblait avoir atteint son apogée. Sous l'influence étrangère et par suite de la dépression en métallurgie, les prix furent plus discutés, surtout en ce qui concerne les houilles grasses.

Le dégonflement de la demande, sous l'influence des mêmes causes, s'est accentué en novembre et les prix furent moins fermes. On a constaté que de gros marchés ont été passés avec des rabais ; les ordres furent passés au jour le jour, l'industrie escomptant une baisse des cotations. Certaines qualités de fours à coke font exception par leur fermeté.

La situation des charbonnages campinois apparaît comme temporairement assez favorable et un indice nous en est fourni par les conditions d'absorption du charbonnage des Liégeois en Campine par la société Cockerill, le charbonnage ne parvenant plus à trouver, par ses propres moyens, les fonds nécessaires à sa mise en production normale.

* * *

Le marché des coques reste favorablement orienté. Le syndicat belge des producteurs de coke a décidé qu'à partir du 1^{er} janvier, le prix du coke serait porté de 210 francs (prix fixé depuis le 1^{er} avril) à 225 francs pour le Hainaut et la province de Liège et à 230 francs pour le Luxembourg.

Les batteries indépendantes de fours à coke se sentent menacées par le développement des grandes centrales de carbonisation. Certaines entreprises prennent des mesures pour la récupération plus stricte des sous-produits et pour une vente plus rémunératrice du gaz d'éclairage.

MÉTALLURGIE LOURDE.

On trouvera ci-dessous les statistiques de la production :

1. — Produits bruts (fonte et acier).

	HAUTS FOURNEAUX		ACIÉRIES
	Nombre de hauts fourneaux en activité	Production de fonte en tonnes	Production d'acier brut (non compris les pièces moulées) (Tonnes)
1929 SEPTEMBRE :			
Hainaut	25	166.860	159.440
Liège	21	128.540	140.060
Autres provinces	11	51.350	37.620
Le Royaume	57	346.750	337.120
1929 OCTOBRE :			
Hainaut	25	178.190	174.090
Liège	22	130.730	145.950
Autres provinces	11	51.590	37.470
Le Royaume	58	360.510	357.510
1929 AOUT	57	347.540	354.990
1929 JUILLET	56	347.370	345.090
1929 JUIN	57	342.110	338.860

2. — Produits finis (fer et acier).

	ACIÉRIES		FABRIQUES DE FER
	Production de pièces d'acier moulées (tonnes)	Production d'aciers finis en tonnes	Production de fers finis (Tonnes)
1929 SEPTEMBRE :			
Hainaut	5.580	143.030	8.060
Liège	2.020	123.260	1.000
Autres provinces	2.220	21.860	2.750
Le Royaume	9.820	288.150	11.810
1929 OCTOBRE :			
Hainaut	6.300	158.060	10.330
Liège	2.180	132.520	1.210
Autres provinces	2.770	25.030	1.380
Le Royaume	11.250	315.610	12.920
1929 AOUT	10.310	305.860	14.350
1929 JUILLET	10.840	298.330	13.120
1929 JUIN	10.450	299.440	13.290

Voici, au 1^{er} novembre, le détail de la production des hauts fourneaux par région et par entreprises (voir page suivante).

Le fait qui a dominé l'industrie lourde a été, pour novembre, la réduction de la production à concurrence de 10 p. c. et le maintien, pour décembre, de cette production.

Il est cependant remarquable que ces décisions ne contrarient pas les plans d'expansion de nos usines belgo-luxembourgeoises. C'est ainsi que l'Arbed mettra à feu à la fin de l'année son deuxième haut fourneau modernisé. La construction d'un troisième haut fourneau modernisé sera, selon l'Agence Economique et Financière entamée aussitôt après. Les trois hauts

RÉGIONS ET MINES	HAUTS FOURNEAUX			PRODUCTION EN 24 HEURES					
	existants	à feu	hors feu et en constr.	Affinage		Moulage		Acier	
				H. f.	T.	H. f.	T.	H. f.	T.
HAINAUT ET BRABANT :									
Sambre-et-Moselle	7	7	—	—	—	—	—	7	1.770
Moncheret	1	1	—	—	—	—	—	1	100
Thy-le-Château	4	4	—	—	—	—	—	4	660
Hainaut	4	4	—	—	—	—	—	4	850
Monceau	2	2	—	—	—	—	—	2	400
La Providence	5	5	—	—	—	—	—	5	1.700
Clabecq	4	3	1	—	—	—	—	3	600
Boël	3	2	1	—	—	—	—	2	400
TOTAUX	30	28	2	—	—	—	—	28	6.480
LIÈGE :									
Cockerill	7	7	—	—	—	—	—	7	1.419
Ougrée	7	6	1	—	—	—	—	6	1.445
Angleur-Athus	10	8	2	—	—	—	—	8	1.450
Espérance	4	4	—	—	—	—	—	4	600
TOTAUX	28	25	3	—	—	—	—	25	4.914
LUXEMBOURG :									
Halanzy	2	2	—	—	—	2	160	—	—
Musson	2	2	—	—	—	2	180	—	—
TOTAUX	4	4	—	—	—	4	340	—	—
TOTAUX GÉNÉRAUX :									
1 ^{er} novembre 1929	62	57	5	—	—	4	340	53	11.394
1 ^{er} octobre 1929	62	57	5	—	—	4	340	53	11.348
1 ^{er} novembre 1913	58	50	8	1	75	4	270	45	6.875

fourneaux modernes produiront plus que les six hauts fourneaux anciens. Au cours de l'exercice écoulé Ougrée-Marihaye a reconstruit à Ougrée son haut fourneau n° 2 détruit pendant la guerre et lui a donné une plus grande capacité de production. Cette société a également accru la capacité d'un de ses hauts fourneaux de Rodange.

D'ailleurs, les résultats de l'exercice écoulé ont, dans l'ensemble, été favorables, ainsi qu'en témoignent les rapports de nos grandes sociétés métallurgiques. C'est ainsi que le montant des fournitures faites à ses clients par Cockerill s'est élevé à 599.792.000 francs et que le solde disponible du compte de profits et pertes s'élève à 83.254.000 francs. Les amortissements s'élèvent à 52 millions, les actionnaires reçoivent un dividende de 25 millions pour un capital de 166 millions.

La Société d'Ougrée-Marihaye ne nous donne pas le montant des fournitures, mais le bénéfice disponible s'élève à 163.737.000 francs, dont 88 millions sont versés aux réserves et 61.840.000 francs à titre de rémunération du capital de 551.000.000 francs (y compris 237 millions de plus-value de réévaluation).

La politique de réserves et d'amortissements importants trouve sa contre-partie dans les immobilisations

considérables de l'exercice : 34.465.000 francs chez Cockerill et 57.827.000 francs à Ougrée.

Il faut également tenir compte des acquisitions de titres industriels, conséquence de la politique nécessaire de la métallurgie lourde.

Le portefeuille de Cockerill s'est augmenté de plus de 5 millions de francs et s'élève à 196.617.000 francs. Le portefeuille-titres d'Ougrée-Marihaye est passé de 183.893.000 francs à 196.617.000 francs, résultant en partie des apports des Charbonnages de Bray et de Fontaine-l'Évêque et d'autres participations.

Les deux sociétés dont nous analysons les rapports nous apportent des renseignements intéressants sur les rapports entre la production et la fiscalité.

Pour un chiffre d'affaires de 599.792.000 francs (voir plus haut) les impôts payés directement par la société s'élèvent à 10.600.000 francs. En outre, 14.000.000 reviennent encore aux pouvoirs publics, du chef de la taxe mobilière, de la taxe professionnelle du personnel, de la taxe de transmission payée par les clients (page 8 du rapport).

Pour Ougrée-Marihaye, les impôts s'établissent comme suit :

Taxe de transmission sur les achats et les ventes fr. 16,674,000

Impôts cédulaires sur obligations, intérêts
 bancaires, taxes professionnelles . . . fr. 9,956,000
 Taxes professionnelle sur apports retenue
 à la source fr. 3,408,000

Il est regrettable que les deux sociétés n'établissent pas leurs données statistiques sur une base uniforme, la valeur de leurs renseignements s'en trouvant diminuée.

Les salaires payés par ces sociétés se montent à des totaux élevés :

	Salaires	Dépenses sociales
Ougrée-Marihaye (1-5-1928 au 30-4-1929)	212.622.000	9.808.000
Cockerill	169.685.000	9.251.000
Total	382.307.000	19.059.000

Le personnel ouvrier employé à Cockerill est passé de 10,918 à 11,438.

Ces grandes sociétés métallurgiques ont organisé des caisses d'épargne. Il est fort réconfortant de constater que malgré la hausse du coût de la vie et les entraînements de la spéculation en Bourse, qui n'a même pas épargné les ouvriers, comme nous l'avons déjà indiqué, l'épargne de ceux-ci s'est développée en même temps que le mouvement de construction d'habitations grâce aux organismes de prêts de Cockerill et d'Ougrée-Marihaye.

La première société rend hommage à l'esprit d'épargne et de prévoyance de son personnel en constatant, malgré les « difficultés de la vie » que le montant des dépôts est passé de 19.650.000 francs à 23.834.000 francs. A Ougrée, la progression est de 12.043.000 francs à 14.099.000 francs.

* * *

Au cours des deux mois sous revue, la métallurgie n'a pas soutenu son allure. En octobre, la concurrence étrangère a été très vive entraînant, conjointement avec d'autres causes, un recul des cotations, la presque totalité des producteurs se trouvant dans l'obligation de rechercher des ordres: ce fut l'aggravation de la situation prévalant en septembre, la chute des prix se généralisant et s'accéléralant. En deux mois, le prix des barres a fléchi de £ 5-14-0 à £ 5-2-6. La raréfaction de la demande s'est en partie produite par suite de bruits relatifs à la dislocation du cartel, où des difficultés ont surgi entre les différentes nations participantes. Il semble donc bien que la dénonciation de l'entente de l'acier aurait comme conséquence une concurrence effrénée et des prix en baisse.

En fin de mois, a été connue la décision du cartel de réduire en novembre la production de 10 %. Cette intervention a amené à la dernière Bourse indus-

trielle une affluence de demandes, à quoi se sont opposés les prix en hausse qui n'ont pas été acceptés par les industriels.

En novembre, la concurrence allemande fut fort sensible. Mais au début du mois la décision du cartel stimula le marché: des ordres systématiquement retenus dans l'espoir de profiter de l'accentuation de la dépression furent placés et provoquèrent un redressement des prix, particulièrement des barres qui remontent de £ 5-2-0 à £ 5-6-0. Mais une fois ces ordres placés, le calme revint, alors que l'achèvement des ordres en carnet s'effectue rapidement. Si l'allure de la demande ne se modifiait pas, on devrait envisager le chômage partiel à bref délai. On constatera que les chiffres jusqu'ici disponibles, relatifs à la production de l'acier, ne laissent nullement prévoir cette éventualité; d'autre part, les prix sont stabilisés dans une certaine mesure, les affiliés au cartel ayant décidé de ne pas coter les barres à l'exportation en-dessous de £ 5-5-0. Mais la réduction de 10 % de la production a été maintenue pour décembre.

Les difficultés présentes de la métallurgie lourde font à nouveau considérer la question des comptoirs de vente, ainsi que la fixation de prix minimum pour les demi-produits, poutrelles et tôles.

En grosse chaudronnerie, les prix sont à nouveau faibles. Les exportations de la boulonnerie et de la tôlerie sont en décroissance, et les prix en baisse; certaines tôleries travaillent pour le stock. La fonderie: poêles, chaudières pour chauffage central, maintient ses prix et son activité.

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

Il est certain que depuis 18 mois l'industrie de la construction métallique s'est bien améliorée. Mais toutes les spécialités n'ont pas été également favorisées.

Le rapport de Cockerill (page 8) constate « que la construction des locomotives subit une crise intense », bien que la société ait reçu la commande de quatre machines puissantes passée par la Société Nationale des Chemins de Fer Belges.

La construction de chaudières, de gros moteurs à gaz, de turbines à vapeur s'est poursuivie, dans ces entreprises, dans des conditions très satisfaisantes, bien que l'activité soit limitée par l'insuffisance de main-d'œuvre. De même, le chantier naval de Cockerill, à Hoboken, où quatre malles-poste pour la ligne Ostende-Douvres sont en construction, rencontre des difficultés de main-d'œuvre. La fabrication de tubes, effectuée par une filiale de Cockerill a donné lieu à de nombreuses commandes. Le cartel des tubes, qui vient à échéance fin mars 1930, sera sans doute renouvelé.

Les tréfileries d'Ougrée-Marihaye ont eu à souffrir de la crise des produits de tréfilerie (page II du rapport).

Le président de la Société de Baume et Marpent, au cours de l'assemblée des actionnaires, tenue en novembre, a qualifié la situation d'excessivement

mauvaise. Cette déclaration ne paraît pas s'appliquer à l'ensemble de l'industrie.

En effet, le tableau des exportations belges de produits métalliques ne confirme nullement cette impression.

Il nous donne :

	QUANTITÉS (En 1.000 quint. métr.)	
	DIX PREMIERS MOIS	
	1928	1929
Métaux, etc.	40.170	43.188
Machines, engins mécaniques, etc.	1.546	1.671
Véhicules autres que pour voies ferrées	253	380

Parmi les commandes récentes obtenues par notre industrie de la construction signalons: 9 locomotives pour les colonies françaises d'Afrique, 30 voitures électro-motrices pour les chemins de fer vicinaux qui vont mettre, en outre, en exploitation une nouvelle locomotive Garratt destinée aux transports lourds. De nouveaux ponts vont être construits à Vermontois, à Duffel, à Visé et la Société des Chemins de fer qui a passé à l'industrie lourde belgo-luxembourgeoise une commande de 45,000 tonnes de rails, commandera l'an prochain des locomotives. Cette société va également mettre en adjudication la fourniture de 20 voitures métalliques d'un type nouveau.

* * *

La situation, au cours des deux mois écoulés ne s'est guère modifiée: la plupart des firmes restent bien alimentées, bien que les commandes en matériel roulant soient moins abondantes qu'au début de l'année. Les entreprises du Borinage et de la région de Gand s'en plaignent tout particulièrement. La situation est meilleure en locomotive, ponts et charpentes.

Pendant le mois de novembre, l'industrie de la construction a vécu sous une menace de grève qui a été écartée par une transaction.

INDUSTRIE AUTOMOBILE.

Un tableau publié dans « The Economist » du 16 novembre 1929, montre que la Belgique, de même que les autres pays européens, résiste mal à la concurrence des États-Unis sur les marchés mondiaux. Malgré le développement de leur production, les usines belges voient se réduire leur part proportionnelle dans les exportations.

Répartition des exportations d'automobiles.

	1923	1926	1929 (6 mois)
Canada	24,5	14,3	13,3
Etats-Unis d'Amérique.....	53,-	58,5	71,7
Belgique	2,9	2,4	0,4
France.....	10,8	11,5	6,-
Allemagne	2,0	0,4	0,9
Italie	4,5	6,6	3,1
Pays-Bas.....	0,1	0,1	—
Royaume-Uni	2,2	6,2	4,6
	100,-	100,-	100,-

La Belgique est d'ailleurs considérée comme un des dix principaux marchés mondiaux pour les automobiles américaines: elle vient avant le Royaume-Uni et l'Allemagne. Ajoutons que « The Economist » considère que la Belgique et le Danemark ont atteint, en Europe, un point de saturation.

MÉTAUX NON FERREUX.

Les statistiques de l'administration des mines nous fournissent les renseignements suivants:

Zinc brut.

	Production en tonnes
1929 Octobre	17.060
« Septembre	15.880
« Août.....	15.990
« Juillet	16.670
« Juin	16.540

La situation des producteurs est peu favorable, le cours du métal est tombé de £ 21-7-8 à £ 19-5-8 à fin novembre et la rupture du cartel justifie les craintes d'une concurrence fort active.

Les stocks de l'entente sont passés de 38,530 tonnes (septembre) à 42,169 tonnes (octobre) et 40,279 tonnes (novembre); le stock du groupe A (Belgique-Hollande) atteint 20,844 tonnes pour octobre et 20,708 tonnes pour novembre. Celui des usines belges 17,811 tonnes pour octobre et 17,103 tonnes pour novembre.

La production est en légère augmentation.

L'Union Minière va, pour des raisons techniques, réduire provisoirement sa production de cuivre.

La production des usines de la Compagnie des Métaux d'Overpelt-Lommel et de Corphalie a atteint les quantités suivantes pour l'exercice 1928-1929

Zinc lingots	54,825 tonnes
Plomb doux	9,852 —
Plomb ouvré	9,167 —
Argent	23,3 —
Acide 60° Bé.	50,549 —
Acide 66° Bé.	12,959 —
Arsenic raffiné	1,037 —

Superphosphate	9,074 tonnes
Alun	2,728 —
Hyposulfite	2,020 —
Sulfate d'alumine	1,420 —

L'effectif ouvrier moyen a atteint 3,827 et les salaires payés se sont élevés à 44,754,973 francs.

INDUSTRIES TEXTILES.

Industrie de la laine.

Le tableau ci-dessous donne le mouvement des conditionnements.

Conditionnements publics de Verviers et de Dison.

	Octobre			Novembre			Cumul du 1 ^{er} janv. au 30 nov.		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929	1927	1928	1929
Laines, blousses, déchets lavés et carbonisés	2.864.043	2.344.955	2.656.078	2.912.871	2.563.240	2.487.380	26.048.156	27.311.578	26.033.273
Fils cardés	34.818	35.852	45.286	25.421	39.194	31.845	314.637	304.578	436.957
Laines peignées	146.677	179.211	229.884	141.881	264.930	282.370	1.494.553	1.882.989	2.209.549
Fils peignés	645.328	587.123	522.250	585.521	592.922	504.009	6.231.682	5.469.135	5.180.462
Simplement pesé	226.768	299.065	349.596	270.366	241.670	263.445	2.553.224	2.901.302	2.904.278
	3.917.634	3.446.206	3.802.594	3.936.060	3.701.956	3.569.049	36.642.252	37.869.582	36.764.519

Les stocks ont évolué comme suit :

Stocks de peignés dans les peignages à façon de Belgique.

(Communiqué par la Chambre arbitrale et de conciliation pour laines et peignés.)

	Septembre	Octobre	Novembre
Mérinos	1.311.156	1.166.920	867.826
Croisés	1.864.139	1.895.665	1.799.695
	3.075.295	3.062.585	2.667.521

Pendant le mois d'octobre, les usines ont été mieux alimentées que précédemment. Il s'est traité d'importantes affaires en peigné, mais à des prix considérés encore comme peu rémunérateurs.

Le rapport mensuel de la Maison G. et C. Kreglinger, à Anvers, juge ainsi la situation : « La dépression actuelle provient de la situation financière obérée, créée par une baisse presque sans précédent, qui a duré dix-huit mois et qui dépasse aujourd'hui 40 p. c. des prix payés en Australie, il y a un an. La réduction des ventes publiques décrétée en Australie et l'amélioration sensible de la demande industrielle ont arrêté la baisse et provoqué depuis quelques jours, un revirement favorable des cours du disponible et du terme. »

Le communiqué officiel de la Chambre de Commerce de Verviers s'exprime comme suit, à son tour : « La situation de la laine, pendant le mois d'octobre s'est légèrement améliorée, tant au point de vue prix qu'au point de vue mouvement d'affaires.

» Sur les marchés d'outre-mer, la laine brute a montré une hausse d'environ 10 p. c., tandis que le marché à

terme d'Anvers s'élevait de 28 pences à 31 1/2, soit une augmentation d'environ 15 pour cent.

» Cette tendance plus favorable a déterminé un meilleur courant de transactions et l'alimentation des filatures et des tissages s'est sensiblement améliorée.

» Sans faire preuve d'un optimisme exagéré, nous estimons qu'une stabilisation des prix sur une base nouvelle serait un élément de prospérité à considérer pour l'industrie textile lainière. »

Pendant le mois de novembre, l'amélioration constatée en octobre ne s'est guère accentuée. L'industrie du peigné est néanmoins plus favorisée que la filature de la cardé. La filature du peigné et la fabrication furent, en général, bien alimentées. On signale cependant que les ouvriers se montrent moins soigneux qu'autrefois, les filatures reçoivent plus de réclamations.

Depuis septembre, le négoce a vendu de très grandes quantités. Il semble avoir eu le souci de diminuer fortement ses stocks, car les laines de la nouvelle campagne, achetées à bas cours, commencent à sortir des machines, des lavoirs et des carbonisages. Ces nouvelles rentrées ont évidemment une grande influence. La blousse carbonisée est très rare. Les stocks sont réduits à leur plus simple expression, en qualité fine surtout. La mode du chapeau de feutre pour hommes et pour dames a grandement favorisé pendant toute l'année, les bloussiers. La blousse, déchet de peigné, atteint le même prix que le ruban.

Les petites filatures de cardé sont, en général, dans une moins bonne situation que les grandes.

Voici le rapport de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Verviers :

Situation générale pendant le mois de novembre :
« Les prix de la laine restent en tendance calme; le négoce de la place n'offre pas beaucoup d'animation et les transactions sont peu nombreuses.

» Les filateurs de peigné ont repris plus d'activité grâce au bas prix des fils. Certaines filatures de cardé ont leur carnet d'ordres pourvu et marchent à pleine production.

» Les fabricants de tissus, les laveurs et les carboniseurs sont bien alimentés, sauf de rares exceptions. »

La situation de la bonneterie est inégale, selon les régions.

Industrie cotonnière.

Voici quels ont été les prix des filés de coton à la Bourse de Gand:

FILÉS DE COTON	Octobre					Novembre			
	4	11	18	25	31	8	15	22	29
18a. Amér. s/Fuseaux	24,25	24,—	23,50	23,75	23,75	23,—	23,25	23,50	23,25
30a. Amér. s/Fuseaux	26,50	26,25	25,75	26,—	26,—	25,25	25,50	25,75	25,50
18a. 2 Amér. dévidé	26,—	25,75	25,25	25,—	25,50	24,75	25,—	25,25	25,—
30a. 2 Amér. dévidé	29,50	29,75	28,75	29,—	29,—	28,25	28,50	28,75	28,50
18a. Fuseaux Western	21,25	21,—	20,50	20,75	20,75	20,25	20,50	20,50	20,25
16a. Canneltes Oomrah	20,—	19,75	19,25	19,50	19,50	19,—	19,25	19,25	19,—

A Anvers, on a coté le coton du Congo les prix suivants (cif Anvers):

Le 10 octobre.....fr.	15,25 à fr.	15,75
Le 17 octobre.....	15,— à	15,50
Les 24 et 31 octobre	15,25 à	15,75
Les 7 et 14 novembre	14,50 à	15,—
Le 21 novembre	15,— à	15,50
Le 28 novembre	14,75 à	15,25

Le rapport du Bureau Fédéral, publié le 8 octobre dernier estimait la condition du coton à 55 pour cent, le rendement à lbs. 153.2; la production probable à 14,915,000 balles.

La nature baissière de ces informations a fait reculer assez brusquement les cours et la baisse s'est encore accentuée par la suite sur l'annonce du temps favorable à la cueillette de la récolte aux Etats-Unis.

Au cours de la seconde quinzaine du mois a commencé un vif mouvement de reprise provoqué par l'annonce de pluies et de gelées dans les régions cotonnières américaines. Par après, une réaction brutale est venue annihiler presque toute l'avance acquise, le marché étant défavorablement influencé par de fortes prises de bénéfices et surtout par la panique à la Bourse des valeurs de New-York. Celle-ci a eu sa répercussion sur le marché des cotons et les cours ont fait preuve d'une grande faiblesse. En outre, on notait toutefois une légère reprise. Pour l'ensemble du mois la baisse a été de 90 francs.

Au début de novembre, les cours ont été de plus en plus sous la pression des liquidations en masse provoquées tant par la débâcle du marché des valeurs à New-York que par les prévisions baissières concernant le rapport du Bureau de l'Agriculture. Ce rapport estimait la récolte probable à 15,009,000 balles.

Vers le milieu du mois, d'importants achats, justifiés par des nouvelles plus favorables concernant la récolte américaine et la consommation mondiale, ainsi que par la meilleure tenue de la Bourse des valeurs, ont amené une assez sensible amélioration des cours.

Le rapport du Census publié le 21 novembre estimait la quantité égrenée aux Etats-Unis à 11.898 balles.

Quoique les nouvelles concernant la récolte aux Etats-Unis ne soient guère de nature à encourager les baissiers, le marché est resté, par la suite, plus faible, faute d'acheteurs et d'activité spéculative. Les derniers prix se tiennent à un niveau qui n'avait plus été atteint depuis longtemps.

Le mois d'octobre est habituellement marqué par de forts approvisionnements des tissages en filés. La baisse des cours a encore accentué ce mouvement saisonnier et la filature a recueilli un nombre important d'ordres, à des prix bas, surtout les qualités Américaine.

Le stock a marqué tendance à diminuer et on a enregistré des commandes à l'exportation. Le mouvement de reprise de la filature s'est continué en novembre, dans des conditions différant très peu de celles d'octobre.

La situation des tissages varie selon les entreprises. Renaix est en pleine crise, tandis que Gand a été fort actif en octobre et novembre.

Quelques tissages de Courtrai, produisant une spécialité, tels les tissus d'ameublement, fort appréciés aux Etats-Unis ont travaillé régulièrement, tandis que les autres entreprises de la région ont continué à supprimer les doubles équipes et à arrêter des métiers. Et malgré une situation fort incertaine, on monte encore ça et là, de petites entreprises cotonnières.

Les bilans montrent en général des résultats fort peu brillants; des faillites en Angleterre et en Amérique ont eu leurs répercussions sur la situation des exportations de produits belges, ainsi que le marasme des marchés orientaux.

Industrie du lin.

On trouvera (p. 476) les cotations officielles du lin à la Bourse de Gand.

La situation générale du marché linier est restée inchangée en octobre. Le calme a paru dominer le marché de Gand et les prix sont restés les mêmes. Il en a été de même de Courtrai.

	Octobre					Novembre			
	4	11	18	25	31	8	15	22	29
LINS BRUTS :									
Lins bleus	14,--/18,50	14,--/18,50	14,--/18,50	14,--/18,50	14,--/18,50	14,--/18,50	14,--/18,50	14,--/18,50	14,--/18,50
Lins rouis s/terre	11,50/14,--	11,50/14,--	11,50/14,--	11,50/14,--	11,50/14,--	11,50/14,--	11,50/14,--	11,50/14,--	11,50/14,--
Lins jaunes ordinaires	17,50/19,--	17,50/19,--	17,50/19,--	17,50/19,--	17,50/19,--	17,50/19,--	17,50/19,--	17,50/19,--	17,50/19,--
Lins jaunes moyens	19,25/23,--	19,25/23,--	19,25/23,--	19,25/23,--	19,25/23,--	19,25/23,--	19,25/23,--	19,25/23,--	19,25/23,--
Lins jaunes supérieurs	23,25/33,--	23,25/33,--	23,25/33,--	23,25/33,--	23,25/33,--	23,25/33,--	23,25/33,--	23,25/33,--	23,25/33,--
FILÉS DE LIN :									
30 lin chaîne	290	290	285	285	285	285	285	285	280
40 lin chaîne	250	250	245	245	245	245	245	245	245
50 lin chaîne	220	220	215	215	215	215	215	215	215
60 lin chaîne	210	210	205	205	205	205	205	205	205
30 lin trame	275	275	265	265	265	265	265	265	255
40 lin trame	230	230	225	225	225	225	225	225	210
50 lin trame	210	210	205	205	205	205	205	205	190
60 lin trame	185	185	185	185	185	185	185	185	180

On estime que le dernier palier de la baisse des lins est atteint. Au moindre achat les prix marquaient une légère tendance à se raffermir. Vers la fin du mois, d'assez importants achats de lins russes ont été effectués, plutôt par le négoce que par la filature, pense-t-on.

En novembre, la situation est demeurée la même.

Le marché des filés a accusé en octobre le même calme que celui du brut. Les transactions en filés furent peu nombreuses et peu importantes. Les prix pratiqués demeurant orientés vers la baisse.

La panique de New-York a incité les tissages à la prudence, car ils ont craint une réduction de la consommation des articles de lin en Amérique.

La société anonyme Filatures Réunies de l'Escaut (ancienne usine Feyerick à Gand) dont l'usine à Gand est arrêtée depuis quelques mois (l'usine de Tournai étant restée seule en activité) a convoqué ses actionnaires en vue de ratifier la cession de l'usine gantoise contre espèces au groupe linier de M. Ch. Vande Wynckel, négociant en matières textiles à Gand.

En novembre, la situation ne s'est pas améliorée.

La situation des tissages demeure faible : de nombreux acheteurs ne prennent pas livraison des commandes et les tissages travaillent pour le stock ; les ordres nouveaux sont rares. Un tissage a renvoyé 50 % de son personnel, un autre ne travaille que 2 à 3 jours par semaine, plusieurs ne fabriquent que pendant cinq jours. Les clients espacent les livraisons.

Il vient de se créer à Courtrai un groupement de 250 entreprises textiles, ayant pour but de prendre la défense de l'industrie du lin.

Voici quels sont les motifs et les buts de ce groupement :

Il est un fait avéré que la consommation des toiles « pur lin », essuie-mains et en général tous articles en purs fils de lin, a baissé en Belgique dans des proportions inquiétantes. Cette diminution qui prend d'année en année plus d'ampleur a fini par émouvoir

ceux qui s'occupent de l'industrie linière et plusieurs personnalités ont examiné les raisons de la désaffection du public pour les articles en lin.

Au cours de ces études, les intéressés, outre qu'ils sont arrivés à remarquer que la première objection à l'usage de la toile était le prix de la marchandise, ont rencontré une « déséducation » réelle à l'égard de cette dernière.

C'est ainsi que dans des ouvrages d'hygiène on relève que l'emploi de la toile est dangereux pour les pays chauds, qu'elle est cause de maladies dues aux refroidissements, que le coton est plus hygiénique, etc.

Enfin, les rapporteurs ont constaté que le fait d'appeler sous le terme générique de toiles, batistes, linons, les articles les plus divers, même ceux qui ne contiennent plus un fil de lin, créait une concurrence néfaste à l'article pur fil déjà désavantagé par son prix plus élevé.

C'est dans ces conditions que le monde linier a fait appel à tous les genres d'industries relevant de son article et a mis sur pied au mois d'août dernier, un comité pour la défense du lin, dont le bureau est constitué comme suit :

Président : M. Félix Beernaerts, assisté par MM. Pierre de Hemptinne et Agd. Van Pottelberghe de la Potterie, *vice-présidents* ;

Membres : Baeckelandt, Calmeyn, De Schryver, De Smet, Lambrecht, Seynaeve, Vander Stegen et Van Maele.

Ce bureau comprend tous les métiers de l'industrie linière, à l'exception des usines pour blanchiment des fils et toiles. On y trouve donc des représentants de filatures, tissages, achèvement, teillages de lin et de l'association des toiliers de Belgique (siège à Gand). Les blanchisseries de toiles entrèrent vraisemblablement sous peu dans le comité.

Ce dernier a mené à bien plusieurs tentatives :

1. Il s'est rendu au Ministère de l'Industrie et du Travail où il a obtenu du Ministre le dépôt d'un

projet d'arrêté-loi qui règlera la vente des tissus d'après les desiderata des liniers;

2. Il a créé un timbre-réclame;

3. Au sein du monde industriel linier il a fait émettre les vœux suivants :

a) Les patrons mettront tout en œuvre pour améliorer leur production technique;

b) Des démarches seront faites auprès des blanchisseries de toiles pour obtenir que ces dernières soient traitées plus scientifiquement;

c) On favorisera l'étude technique du blanchiment des toiles;

d) Il sera mis sur pied une campagne d'éducation des blanchisseries de linge des villes qui détruisent les produits.

En ce qui concerne le blanchissage et le lessivage de la toile, on s'efforcera d'attirer l'attention du public sur le caractère défectueux des procédés employés jusqu'ici, procédés fort nuisibles à la toile et qui en réduisent considérablement l'usage. En général, les objets à blanchir sont plongés dans des autoclaves dont les bains, composés d'acides, sont portés à 120 degrés. Après quelques heures de foulage dans ces bains, le linge en sort entièrement propre, parfaitement blanc, mais évidemment en partie usé.

En vue d'atténuer les conséquences de ces procédés, le comité chercherait à grouper autour de lui le plus grand nombre possible de blanchisseries qu'il s'efforcera de rallier à d'autres méthodes.

e) Le comité va réclamer, pour le lin, la création d'un bureau de conditionnement légal, comme il en existe pour la laine;

f) Il sera fait appel à des sommités médicales ou universitaires dans le but de détruire par des arguments scientifiques les assertions erronées relatives à l'usage de la toile.

Industrie du Jute.

La prospérité des filatures de jute a diminué mais on ne constate pas de chômage. Les ordres ne rentrent plus régulièrement et les prix sont discutés. Les filatures reprochent aux tissages de ne pas couvrir leurs commandes par des achats de fils et d'acheter au jour le jour. Mais les tissages allèguent les pertes subies pendant les périodes où ils faisaient des commandes à l'avance. Bien que l'industrie du jute semble atteinte à son tour par le malaise des textiles, 1.600 nouvelles broches (800 à Roulers et 800 à Zele) ont été récemment mises en œuvre. On annonce, en outre, la création d'une nouvelle filature à Lokeren, d'une à Ingelmunster et de deux à Gand.

La situation des tissages de jute reste normale, mais la marge des bénéfices tend à se réduire et les prix sont fort discutés. Sur les marchés limitrophes, les tissus de jute belges se heurtent à la concurrence française.

INDUSTRIES DU VERRE.

Glaceries.

Les Glaces d'Auvelais ont mis en marche une nouvelle machine continue de douci-polissage. Les rapports publiés par les glaceries en général, indiquent des bénéfices élevés, dus autant à un élargissement des ventes qu'à une politique de compression des prix de revient.

La situation générale peut être considérée comme favorable.

Les glaces étirées rencontraient sur le marché un succès marqué et l'industrie bruxelloise de la miroiterie, fort importante, préférerait la glace étirée à la glace coulée, le polissage de la première étant plus aisé. Selon les *Commerce Reports* du 18 novembre, cette supériorité serait attribuée au fait que l'usine d'étirage ne vend comme « glace » que les produits supérieurs et écoule le reste comme verre à vitre, ce que ne peuvent faire les autres glaceries. Il s'agirait donc plutôt d'un avantage de sélection que d'une supériorité de qualité proprement dite.

Verreries.

Suivant des informations des agents consulaires des Etats-Unis en Belgique: les usines belges ont souffert d'un manque de commandes au cours du troisième trimestre de 1929; les stocks auraient fortement augmenté, surtout dans les verreries mécaniques affiliées au Comptoir; au point de représenter une production de deux mois et consisteraient surtout de produits de basse qualité, destinés aux serres hollandaises. Le verre à vitre de qualité s'écoule, au contraire, rapidement; les maîtres de verrerie semblent se trouver à même de fournir les verres supérieurs et ne plus chercher à la production en masse, cherchant autant que possible à satisfaire aux besoins du marché anglais, pour lequel les prix sont en hausse.

Les Verreries de Binche ont mis en marche leurs installations Fourcault en octobre; les Verreries des Piges, à Dampremy ont augmenté leur capital pour mécaniser leur production.

La fabrication du verre photographique est active et rémunératrice. Cependant, les verreries à main, qui s'occupent surtout de cet article sont dans une situation précaire.

	Bénéfice		Dividende	
	1928	1929	1928	1929
2 verreries à bouche	— 510.000	— 414.000	—	—
3 verreries mécaniques	2.383.000	9.167.000	106.000	2.404.000

Gobeleteries.

La situation favorable se maintient, tant en ce qui concerne la quantité des ordres que la marge bénéficiaire, certains articles ayant subi en un an une hausse de prix de 30 à 35 %, supérieure au relèvement du prix de revient.

La mise en activité, à la fin de l'hiver, de la gobeletterie de Soignies est susceptible d'accroître les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre; ce problème est cependant un peu moins aigu pour le moment, la dépression en métallurgie ayant libéré des ouvriers qui s'emploient dans les gobeleteries du Centre.

INDUSTRIE DU CUIR.

Le *Bulletin Quotidien* de la Société d'Etudes et d'Informations économiques a publié le 16 octobre 1929 une étude dont nous reproduisons certains passages, bien qu'elle ne corresponde plus tout à fait avec le développement actuel de cette industrie, la tannerie subissant notamment une forte dépression.

« L'industrie belge du cuir a pris depuis la guerre un essor considérable et s'est acquise sur le marché mondial une place fort importante.

» En 1913, la tannerie belge utilisait environ 500.000 cuirs en poil indigènes, plus 1.600.000 cuirs exotiques, dont le rendement en tanné était de 30 millions de kilos; ajoutons-y encore 1 million de tannés dont disposait le marché avant le conflit de 1914.

» Pendant la guerre, beaucoup d'usines furent pillées par l'occupant et les tanneurs, au lieu de pouvoir commencer leur production à l'armistice, ont dû déployer beaucoup d'activité pour reconstituer le matériel enlevé. Grâce à leur ténacité, ils purent assez rapidement franchir cette période de réorganisation.

» La production annuelle totale des industries belges du cuir était estimée en 1913 à 250 millions de francs-or. Leurs exportations étaient de 50 millions, soit un cinquième environ de la production.

» En 1913, les importations furent de 37 millions de francs, les exportations furent de 50 millions de francs, soit un excédent de 26 % en faveur des exportations.

» En 1927, les importations se sont élevées à 257 millions de francs, et les exportations à 512 millions de francs, l'excédent en faveur des exportations s'était donc élevé à 50 pour cent.

» Les industriels du cuir se sont outillés de façon très moderne et n'ont pas négligé le côté technique de leur industrie. Ils ont introduit en Belgique de nouvelles fabrications, tels les procédés au chrome et les cuirs fins à dessus. Ces derniers connaissent de plus en plus la faveur des clients étrangers. A preuve, les exportations de peaux vernies, teintes et maroquinées, qui furent de 430 tonnes en 1913, pour progresser graduellement et atteindre 1.329 tonnes en 1929, soit une avance de 235 %.

» Une autre branche importante de l'industrie est celle de la peau de mouton, la plus intéressante de toutes les petites peaux travaillées en Belgique, qui constitue un auxiliaire précieux pour la fabrication de la chaussure. On évalue à 2.400.000 peaux de moutons la capacité de travail annuel des usines modernes spécialisées dans cette branche.

» Citons encore l'industrie de la ganterie, dont le mouvement exportateur ne cesse de s'amplifier. En 1913, les envois à l'étranger se chiffèrent par 90 tonnes, alors qu'actuellement les exportations se pratiquent sur la base de 120 tonnes. Ajoutons immédiatement que les importations qui furent en 1913 de 19 tonnes sont tombées à présent à 6 tonnes. Le progrès en ganterie se traduit donc par 67 %. Notons en passant que l'Angleterre et les Etats-Unis prennent à eux seuls les 3/4 de ce surplus de fabrication.

» L'industrie de la chaussure s'est fortement développée. Alors que les exportations de 1913 se chiffèrent par 130 tonnes, celles de 1927 atteignirent 757 tonnes. Cette progression se traduit par le pourcentage significatif de 566 %. On peut dire qu'à l'heure actuelle on a notablement dépassé ces chiffres et qu'on n'en restera pas là. Les fabriques de chaussures se groupent de plus en plus et instituent des organismes de vente de leurs produits à l'étranger, dont les principaux clients sont l'Allemagne, le Danemark, l'Angleterre, le Congo et la Hollande.

» Signalons encore l'industrie des bandes de cuir pour chapeau; cette industrie a exporté 287 tonnes en 1925 et 350 à l'heure actuelle.

» L'industrie du cuir occupe le quatrième rang dans l'activité économique de la Belgique, après les sections des mines aciéries, métallurgie et constructions mécaniques et les textiles. Elle occupe environ 80.000 ouvriers et l'industrie de la chaussure en occupe un plus grand nombre encore.

» Grâce à ses corporations et associations professionnelles, l'industrie du cuir a pu, par l'organe de son enseignement professionnel technique et pratique, former des chimistes et ouvriers familiarisés avec toutes les méthodes modernes de recherches et par l'entreprise de ses groupements de vente à l'exportation, certaines ont pu progressivement étendre leur expansion tentaculaire jusqu'aux pays les plus lointains. »

* * *

On trouvera ci-dessous les indications statistiques relatives au marché d'Anvers :

VENTES SUR PLACE.

Au 9 octobre	2.612 cuirs
Au 16 octobre	2.487 cuirs
Au 23 octobre	7.805 cuirs
Au 30 octobre	10.395 cuirs
Au 6 novembre	2.952 cuirs
Au 13 novembre	5.199 cuirs
Au 20 novembre	11.501 cuirs
Au 27 novembre	4.386 cuirs

Stock à Anvers :

Le 9 octobre	119.400 cuirs
Le 16 octobre	125.500 cuirs
Le 23 octobre	132.000 cuirs
Le 30 octobre	119.500 cuirs
Le 31 octobre	118.714 cuirs
Le 6 novembre	118.200 cuirs
Le 13 novembre	115.800 cuirs
Le 20 novembre	115.200 cuirs
Le 27 novembre	128.000 cuirs

Voici en outre, le mouvement du marché d'Anvers pendant le mois de septembre et octobre.

	1929	1928	1927
Stock fin août	125.103	58.527	40.310
Arrivages en septembre	148.715	151.351	192.731
	273.818	209.878	233.041
Ventes en septembre	42.000	20.082	45.453
	231.818	189.796	187.588
Transit en septembre	121.332	139.731	163.362
Stock fin septembre	110.486	50.065	24.226
Arrivages en octobre	171.057	199.547	158.039
	281.543	249.612	182.265
Ventes en octobre	30.553	8.446	26.147
	250.990	241.166	156.118
Transit en octobre	132.276	131.466	126.121
Stock fin octobre	118.714	109.700	29.997

Le marché du cuir a, comme tous les autres subi fortement la répercussion des troubles financiers mondiaux. Les marchés continentaux ne se sont pas départis d'une complète stagnation, bien que, sur les places d'outre-Atlantique, un léger raffermissement se soit manifesté à la fin du mois de novembre.

Les tanneries de Malmédy bénéficient d'une activité plus grande et d'une reprise de l'exportation, les prix bas attirent l'acheteur qui ne couvre cependant que les besoins immédiats du commerce, ce qui maintient un courant réduit mais continu d'affaires.

Les fabriques de chaussures d'Iseghem ont souffert en octobre d'un léger ralentissement d'affaires.

CARRIÈRES, CIMENTERIES ET MATIÈRES PLASTIQUES.

Le retard dans les fabriques de produits réfractaires, n'a pas été rattrapé, malgré l'activité déployée et la production reste couverte pour plusieurs mois.

Dans la faïencerie, la situation, peu favorable, s'est légèrement améliorée.

Les cimenteries, toujours favorisées par des commandes à l'exportation, entrent dans une période de ralentissement saisonnier et les prix sont bas, quoique fermes. Ils sont considérés comme insuffisants vu la hausse du combustible, des salaires et des bois servant à confectionner les barils.

Les cimentiers se plaignent de ce que le Gouvernement ne recourt que dans une faible mesure aux revêtements des routes en ciment.

Les fournitures des fours à chaux à l'agriculture ont cessé, mais les livraisons aux industries métallurgiques et les prix demeurent fermes.

La saison briquetière a été favorable, malgré la diminution des exportations, la demande intérieure ayant été considérable.

La production des carrières demeure satisfaisante, bien que l'inscription des ordres ralentisse. A Lessines, les influences saisonnières se font sentir mais la situation demeure supérieure à la moyenne. Les résultats de l'exercice demeurent favorables et les prévisions pour 1930 sont bonnes.

La grève qui s'était déclanchée le 6 septembre dans neuf carrières de pierre bleue de Soignies s'est terminée le 9 octobre, les ouvriers ayant obtenu d'être payés trois fois au lieu de deux fois par mois.

L'industrie marbrière de l'Entre-Sambre-et-Meuse continue à trouver en Belgique et à l'étranger de bons débouchés, tant pour les marbres en bloc (France et Amérique) que pour les marbres travaillés (Belgique, Hollande, Angleterre, Amérique du Sud).

PAPETERIES ET INDUSTRIES DU BOIS.

Dans la région de Malmédy, la prospérité des papeteries n'est plus aussi grande : une fabrique de papiers spéciaux : papier à écrire, papier photographique, etc., a chômé un jour par semaine en octobre ; un mieux de courte durée s'est fait sentir en novembre.

Le courant d'exportation est moins actif.

Les autres papeteries du pays donnent d'excellents résultats.

L'industrie du meuble de Malines, qui a perdu une grande partie de sa clientèle étrangère, travaille au ralenti. Par contre, la situation demeure excellente à Grammont et les fabricants de meubles et de bois courbé de la région d'Ath ont reçu assez bien d'ordres en prévision d'une hausse des prix.

Il y aurait mévente dans l'industrie du meuble de Courtrai et de nombreux ouvriers auraient été renoncés.

Le commerce de bois de mines, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse est prospère, par suite de la rareté de la main-d'œuvre et de la forte demande des charbonnages.

L'INDUSTRIE ALLUMETTIÈRE.

L'industrie allumettière, contre toutes prévisions, traverse la deuxième crise grave qu'elle a connue depuis la guerre.

La première crise était due à la surproduction et à une concurrence effrénée que se faisaient des entreprises isolées et manquant de coordination. La gravité de la situation avait amené le Gouvernement à nommer une commission dont nous avons analysé le rapport en son temps (1). Peu après, les entreprises

(1) Cfr. *Bulletin* n° 4, vol. II, 1929, p. 116.

belges se concentraient sous le contrôle du trust suédois qui se chargeait de l'exportation des allumettes belges par l'intermédiaire d'un organisme de vente.

La situation fut, pendant plusieurs mois, éminemment favorable aux intéressés, tout chômage étant évité, la semaine de cinq jours étant introduite dans les usines du trust, tout en conservant les salaires de six jours.

Mais depuis plusieurs mois l'industrie se trouve de nouveau aux prises avec de sérieuses difficultés. Il est vrai que la production est restée assez forte, comme on peut le constater par les chiffres publiés par le Ministère des Finances, mais la vente s'est considérablement ralentie.

Ce que les statistiques ne disent pas ou plutôt masquent, c'est l'importance dangereusement croissante des stocks dans les usines. Les statistiques d'accises sont inexactes et voici pourquoi : le Département des Accises renseigne comme sorties à l'exportation, les marchandises pour lesquelles un permis d'exportation a été levé au bureau des Accises de la localité où se trouve l'usine. En règle générale, ce renseignement est exact, sauf le décalage des quelques jours qui s'écoulent entre la sortie de l'usine et l'embarquement au port de mer. En juillet et août, les chiffres ne sont pas exacts parce que les stocks accumulés par suite d'une production supérieure à la vente avait conduit à un arrangement entre la Direction des Accises et celle des usines, aux termes duquel ces dernières ont dû louer à Langerbrugge, un vaste magasin où les stocks qui les encombraient ont été évacués. Etant donné les règlements administratifs, cette sortie n'a pu se faire que sous le couvert d'un permis d'exportation et les statistiques n'en ont pas tenu compte : les marchandises se trouvent encore toujours à Langerbrugge.

La situation précaire à laquelle il est fait allusion est motivée par l'introduction en Belgique, depuis quelques mois, d'allumettes vendues sur notre marché par le gouvernement soviétique. Cette importation est facilitée par une erreur de rédaction du tarif des douanes, erreur qui a comme conséquence que les allumettes russes paient comme droit d'entrée **4 francs** aux mille boîtes, soit environ 15 p. c. de moins que la taxe imposée par l'Etat aux fabricants belges. Le tarif douanier opère donc à rebours.

L'opinion publique suit la question avec un vif intérêt : tout d'abord, le **dumping** reproché aux exportateurs de la Russie des Soviets, paraît particulièrement odieux aux producteurs et aux consommateurs d'un pays libre-échangiste et l'anomalie de la législation fiscale qui le rend plus facile accroît encore l'intérêt de la question.

Enfin, la rupture prolongée des relations diplomatiques entre les deux pays, le fait que les gros importateurs sont des coopératives et des services d'intendance justifient amplement l'énerverment des consommateurs, des industriels et des ouvriers, chacun se rendant compte du caractère factice du bon marché déterminé par le **dumping**.

Le journal *Le Peuple* a mené une intéressante enquête sur la question. Voici tout d'abord les explications fournies sur la crise par la « Central Match Company », organisme de vente des fabriques belges d'allumettes.

« Avant la guerre, la Russie n'introduisait pas d'allumettes chez nous. Il en fut de même jusqu'à l'année dernière. Mais brusquement depuis octobre 1928 exactement, la situation a changé du tout au tout. Dans les trois derniers mois de cette année, nous importons 22.480 kilos d'allumettes russes. Le mouvement semblait arrêté en janvier et en février de cette année, mais en mars, il reprenait de plus belle pour atteindre, en mars, 2.320 kilos, en avril, 10.481 kilos, en mai, 81.416 kilos et en juin, 66.682 kilos. Si l'on prend d'autre part, la totalité de nos importations, soi-disant d'Allemagne et des Pays-Bas, de Norvège et de Russie, on constate qu'elles s'élèvent de janvier à août de cette année à 363.849 kilos. Or, il n'est pas exact qu'on ait importé en Belgique des allumettes originaires d'Allemagne, de Hollande ou de Norvège, et tous les chiffres publiés sous cette rubrique dans les statistiques du Ministère des Affaires Etrangères se rapportent à des allumettes fabriquées en Russie, mais qui ont été transitées par les ports allemands, hollandais ou norvégiens. »

« Au cours de ce dernier mois d'août, l'importation en question représentait environ 12.000.000 de boîtes, soit le tiers de la consommation belge totale.

» A cet accroissement de l'importation soviétique a correspondu une diminution de la production indigène. Alors que la moyenne mensuelle de consommation de nos allumettes a été en 1927 de 1.724 millions de tige et en 1928 de 1.777 millions, elle est tombée : en janvier 1929 à 1.659 millions, en février à 1.398 millions, en mars à 1.671 millions, en avril à 1.317 millions, en mai à 1.107 millions, en juin à 1.472 millions, en juillet à 1.097 millions et en août à 1.368 millions. « Le déficit mensuel est de 391 millions d'allumettes, soit 7.800 caisses de 1.000 boîtes. C'est plus que la production moyenne d'une usine et plus de 25 % de la consommation. Pour les huit mois envisagés, la perte, pour le travail belge, se chiffre par 62.540 caisses. »

« Une usine a déjà dû être fermée. »

La « Central Match Company » a indiqué comme suit le caractère « dumping » de l'importation des allumettes russes : Les allumettes russes ne sont moins chères chez nous que grâce au dumping auquel se livre le gouvernement soviétique. C'est-à-dire qu'il vend à perte sur le marché belge en compensant cette perte par le bénéfice qu'il réalise sur son propre marché. Qu'on en juge encore par quelques chiffres. Alors que le prix de vente au détail de dix boîtes d'allumettes est, en Belgique, de fr. 1,25 (monnaie belge) il est en Hollande de fr. 1,50, en Lithuanie de fr. 1,75, en Suède de fr. 1,90, en Lettonie de fr. 2,50, en Allemagne de fr. 2,60, en Pologne de fr. 2,80, en Russie de fr. 2,85, en Estonie de 3 fr., en Finlande de fr. 3,40, en France de fr. 4,20 et en Angleterre de fr. 6,50. Nous

sommes « le pays le moins cher » dans ce domaine et la Russie un des pays « les plus chers ». Il faut donc qu'il y ait « dumping » pour que les Russes vendent à un prix encore inférieur de quelque trente centimes, à celui que nous faisons nous-mêmes par une production et une vente rationnelle. En outre, comme nous l'avons déjà dit plus haut, l'article russe n'acquitte, à l'entrée sur notre territoire, qu'un droit de douane de fr. 26,25 par caisse, alors que l'accise correspondante que paient les producteurs belges est de 30 francs. C'est donc d'une prime d'importation de fr. 3,75 aux mille boîtes que bénéficie l'article soviétique. »

Le syndicat auquel sont affiliés les ouvriers allumettiers est fort ému de la situation, la menace de chômage étant d'autant plus grave que la réorganisation de l'industrie par le Trust a valu à la main-d'œuvre une situation très favorable, attestée de la sorte par le secrétaire du syndicat :

« J'ajoute que, il y a deux ans, lorsque le Trust, rationalisant notre production, a dû fermer quelques usines, il a agi de la manière la plus humaine avec les ouvriers et les ouvrières. Ceux qui voulurent se déplacer purent le faire. Ceux qui furent licenciés reçurent des indemnités correspondantes à celles qu'Anseele a fait accorder, étant ministre, aux ouvriers licenciés des chemins de fer. Ceux, enfin, qui restèrent au travail — et c'est le plus grand nombre — connaissent maintenant des conditions d'embauche bien meilleures qu'auparavant. »

Il semble que l'on s'oriente vers un renforcement des droits de douane, dans l'espoir de contrarier le « dumping » de l'industrie allumettière russe. Il semble bien, d'ailleurs, que la Belgique n'est que le théâtre d'un épisode de la concurrence entre le Trust suédois et l'industrie russe, le premier ayant enlevé à la seconde, le marché allemand.

INDUSTRIE DU DIAMANT.

Les affaires diamantaires, dont le marché laissait quelque peu à désirer depuis quelques mois, ont été très défavorablement influencées par la récente crise boursière américaine. Celle-ci a provoqué l'abstention des négociants diamantaires américains, qui sont les principaux acheteurs de l'industrie anversoise et qui ont l'habitude de venir se réapprovisionner et reconstituer leurs stocks en automne, en prévision des fortes ventes de la Noël et de la Nouvelle Année.

La situation créée par le manque d'achats affecte, dans une égale mesure, le centre d'Amsterdam, et les industriels des deux places ont dû s'entendre pour fermer leurs exploitations pendant une quinzaine de jours.

Un secours, prélevé sur le Fonds de Crise, sera distribué aux chômeurs anversois.

Au 6 décembre, le nombre des chômeurs de l'industrie diamantaire anversoise s'élevait à 3.500 syndiqués et 3.500 chômeurs indépendants. D'après l'Agence Economique et Financière, au 21 décembre, le chômage était complet et il avait été décidé qu'il en serait ainsi

jusqu'au 6 janvier, date à partir de laquelle on reprendrait le travail trois jours par semaine.

Les tailleries de la région de Boom se trouvent également affectées par le chômage.

COMMERCE DE L'IVOIRE.

La quatrième vente trimestrielle a eu lieu les 30 et 31 octobre.

Les demandes restèrent inférieures aux quantités offertes en vente, qui comprenaient, en outre, les 15.000 kilogr. retirés aux ventes précédentes. Il en est résulté une baisse de 2 à 3 £ les 50 kilogr. pour dents moyennes de qualité courante, et de 4 à 5 £ pour les lots de qualité inférieure. Seuls les lots de dents lourdes et de belle qualité obtinrent les pleins prix.

Les prix des dents à billes furent fermes, quoique plus ou moins irréguliers. Les scrivailles de premier choix furent vendues aux pleins prix, alors que les qualités courantes ne trouvèrent acheteurs que moyennant des concessions de 2 à 3 £.

Pour cornes de rhinocéros, la demande était limitée et les prix légèrement en baisse.

Le résultat de la vente a été le suivant :

	Offert	Vendu
Congo dur..... kg.	40.855,-	29.828,-
Congo doux.....	4.565,5	3.315,-
Diverses provenances.....	21.108,-	15.867,-
	Kg.	
Cornes de rhinocéros.....	66.528,5	49.010,-
	889,5	42,5

Le stock au 4 novembre était de 34.000 kilogr.

INDUSTRIES DIVERSES.

La meunerie belge continue à souffrir du dumping avoué, pratiqué par les minoteries françaises.

La fabrication du sucre touche à sa fin. Le recrutement du personnel saisonnier a été difficile, malgré une hausse des salaires de 10 %, la livraison rapide des betteraves et l'utilisation d'ouvriers polonais et italiens.

L'exportation de la coutellerie devient difficile.

La hausse des droits en Angleterre pèse sur l'exportation des produits émaillés. Cependant, les fabriques demeurent bien pourvues d'ordres dont le maintien n'est pas prévu pour 1930.

Les huileries sont peu prospères et les bénéfices sont assez réduits. Leur activité est toujours influencée par la spéculation sur la matière première.

Les fabriques de brosses d'Iseghem souffrent du ralentissement des commandes anglaises.

Les couperies de poils sont moins occupées que précédemment.

L'activité du bâtiment semble se ralentir, bien que la construction de maisons ouvrières se poursuive en province. Nous signalons, mais sous réserve, que dans

certaines villes le prix des immeubles est en baisse et que les acheteurs se montrent fort réservés. Sur le littoral, l'activité de la construction est limitée à l'achèvement des travaux en cours. Nos statistiques révèlent d'ailleurs ce ralentissement d'activité. Mais l'exécution des grands travaux publics fournira un aliment nouveau aux entrepreneurs.

L'adjudication des travaux du canal Anvers-Liège (1^{er} secteur) a eu lieu. Cinq firmes belges, deux hollandaises, trois allemandes, une anglaise et une française ont soumissionné. Les évaluations officielles

étaient de 400 millions. Les soumissions oscillent de 282 millions à 653 millions.

INDUSTRIE DE LA PÊCHE MARITIME.

Le produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende s'est élevé en octobre à 5.200.000 francs et en novembre à 5.370.000 francs. Ce dernier chiffre est en augmentation de 771.000 francs sur celui de novembre 1928 (4.599.000).

Voici le détail des chiffres ci-dessus :

Vente de poissons frais à la Minque d'Ostende.

	Novembre 1929		Octobre 1929	
	Produits fr.	Apports kg.	Produits fr.	Apports kg.
Chalutiers à vapeur	2.443.000	526.000	2.486.000	566.000
Chaloupes à moteur	2.796.000	576.000	2.500.000	548.000
Chaloupes à voiles	61.000	15.000	46.000	9.000
Divers	69.000	17.000	72.000	16.000
Poissons de provenance étrangère	1.000	215	96.000	42.000
Total pour le mois, 1929	5.370.000	1.134.000 (1)	5.200.000	1.181.000 (2)
Total pour le mois, 1928	4.599.000	1.200.000	5.435.000	1.379.000
Différence	+ 771.000	— 66.000	— 235.000	— 198.000

(1) Dans les chiffres ci-dessus sont compris 46.915 kg. de harengs frais pour fr. 188.369,50.

(2) Dans les chiffres ci-dessus sont compris 173.635 kg. de harengs frais pour 697.313 francs.

Les approvisionnements de la dernière semaine de novembre ont été fort abondants; la vente à la Minque d'Ostende du lundi 25 novembre a produit 631.000 fr. (chiffre extraordinairement élevé).

Quant à la pêche harenguière, qui est à peu près terminée, les résultats de la vente à Ostende sont moindres que ceux de la saison dernière :

Pour la période de juillet à novembre 1929 :

824.615 kilogr. pour 2.082.733 francs.

Pour la même période de l'année 1928 :

931.535 kilogr. pour 3.070.076 francs.

Ce qui donne pour le prix moyen du hareng frais :

Pour la saison 1929, 252 francs les 100 kilogr.

Pour la saison 1928, 329 francs les 100 kilogr.

Il y a lieu aussi de tenir compte des nombreux apports de harengs frais qui ont été vendus en Angleterre.

La pêche à l'esprot a été contrariée partiellement par le mauvais temps : arrivages inégaux et généralement inférieurs au mois correspondant de l'année dernière. (Les chiffres statistiques pour le mois de novembre ne sont pas définitivement établis, ils ne sont pas compris dans les chiffres de vente de poissons frais à la Minque).

Une grève des matelots d'armements de pêche de haute mer a failli éclater. Elle a été écartée par une augmentation de salaire et l'institution d'un congé payé de 6 jours par an.

TRAFIC MARITIME DU PORT D'ANVERS.

Pendant le mois d'octobre, il est entré au port d'Anvers :

En 1929 : 981 navires, d'ensemble 2.064.574 tonnes, dont 10 voiliers d'ensemble 4.635 tonnes;

En 1928 : 959 navires, d'ensemble 2.003.956 tonnes, dont 4 voiliers d'ensemble 1.246 tonnes.

Le tonnage moyen des navires entrés était de 2.105 tonnes en octobre dernier et de 2.090 tonnes en octobre 1928.

Pendant le mois de novembre, il est entré au port d'Anvers :

En 1929 : 939 navires, d'ensemble 1.983.388 tonnes, dont 5 voiliers d'ensemble 3.440 tonnes;

En 1928 : 973 navires, d'ensemble 2.049.688 tonnes, dont 8 voiliers d'ensemble 4.741 tonnes.

Le tonnage moyen des navires entrés au port était de 2.112 tonnes en novembre 1929 et de 2.109 tonnes en novembre 1928.

Pendant les onze premiers mois de l'année il est entré :

En 1929 : 10.647 navires, d'ensemble 22.252.346 tonnes, dont 100 voiliers d'ensemble 38.447 tonnes;

En 1928 : 10.298 navires, d'ensemble 21.415.313 tonnes, dont 76 voiliers d'ensemble 32.872 tonnes.

Le développement de notre port se poursuit donc de façon remarquable. Il est d'autant plus digne

d'attention que les ports de Gand et de Zeebrugge jouissent, en même temps, d'un accroissement de trafic.

La nationalité des navires s'établit comme suit :

	Octobre	Novembre
	(Navires)	
Anglais	375	401
Allemands	173	191
Hollandais	78	72
Belges	69	77
Norvégiens	54	42
Suédois	45	51
Français	43	42
Danois	30	31
Italiens	16	—
Américains	13	17
Grecs	10	12

Les navires entrés se classent comme suit, d'après leurs provenances :

	Octobre			Novembre		
	Belges	Etrangers	Total	Belges	Etrangers	Total
Angleterre	29	339	368	28	340	368
Pays du Nord	5	236	241	5	226	231
Hollande	1	49	50	2	47	49
France	5	42	47	8	52	60
Rio de la Plata	6	34	40	5	18	23
Intérieur du pays	9	29	38	—	18	18
Amérique du Nord (Océan Atlantique)	4	25	29	2	17	19
Espagne	3	25	28	4	23	27
Pays méditerranéens	4	19	23	5	25	30
Indes anglaises	—	22	22	—	26	26
Golfe du Mexique	2	19	21	1	12	13
Turquie et Mer Noire	2	12	14	1	10	11
Océan Pacifique	—	12	12	—	14	14
Afrique (Côte Occidentale et Congo)	4	7	11	5	9	14
Extrême-Orient	—	11	11	—	—	—
Australie	—	—	—	—	14	14

CULTURE MARAÎCHÈRE.

Les cultures de légumes tardifs ont été favorablement influencées par la température douce des dernières semaines de novembre, les chicorées — **Witloof** — notamment, sont de belle venue et les maraîchers qui s'en sont occupés peuvent, normalement, espérer une rémunération satisfaisante de leurs efforts.

Hormis les soins à donner à ces cultures tardives et à leurs produits, l'industrie maraîchère a terminé ses travaux de fin de saison et hiverne.

AGRICULTURE.

On parle ouvertement de crise agricole et la presse s'en préoccupe fortement. Il convient de ne pas exagérer les appréciations et de ne pas oublier que la dépression actuelle fait suite à une période de grande prospérité, ce qui tend à accentuer le contraste entre le présent et le passé et à faire mal augurer de l'avenir.

Au 31 octobre dernier, la flotte belge comprenait 153 unités jaugeant au total 509.701 tonnes brutes ou 348.855 tonnes nettes.

Dans ce total on comptait 142 vapeurs, 10 navires à moteur et un voilier (le navire-école).

Ainsi que le montre le tableau ci-après, la flotte a pris ces derniers mois un développement plus considérable qu'il ne semble pas imprudent d'attribuer, tout au moins, en partie, à la concentration des armements et au développement des communications avec le Congo et à la création des services de transport du pétrole.

	Unités	Tonnage	
		brut	net
1 ^{er} janvier 1928	149	449.572	315.419
1 ^{er} janvier 1929	148	452.892	315.026
1 ^{er} mars 1929	150	457.771	318.036
1 ^{er} juin 1929	148	454.789	315.201
31 octobre 1929	153	509.701	348.855

Ces chiffres font ressortir un accroissement sensible du tonnage moyen.

Ces réserves faites, il faut reconnaître que la situation est mauvaise et plusieurs informations autorisées signalent une forte tendance à la baisse des prix des propriétés agricoles. Les terres arables de Hesbaye, dans le sud du Limbourg, auraient subi en quelques mois une dépréciation de 30 %. Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse la baisse serait de 10 à 20 %.

Ces observations méritaient d'être consignées, mais tant de facteurs entrent dans la constitution du prix de la propriété rurale et la hausse antérieure avait été si accentuée que ces données ne doivent pas être prises sans réserves.

Un bon juge de la vie agricole belge, M. Maurice Lambilliote, émet sur la situation actuelle des réflexions qui méritent un examen approfondi :

« De quoi souffre l'agriculture belge ? De deux maux dont l'un est purement accidentel.

» L'hiver 1928, auquel a immédiatement succédé la sécheresse, a compromis gravement les récoltes dans l'ensemble du pays et particulièrement dans la région limoneuse. »

Voici un tableau qui montre combien grave fut la sécheresse de 1928-1929. Il indique un déficit par rapport à la quantité moyenne d'eau tombée annuellement pendant une période de quarante années (1887-1926) :

MOIS	Total mensuel	Normale	Différence	P. c. en + ou — par saison
1928 Octobre	101,- m/m	73,- m/m	+ 28,- m/m	+ 57 %
Novembre	151,- m/m	66,- m/m	+ 85,- m/m	
Décembre	85,- m/m	76,- m/m	+ 9,- m/m	
1929 Janvier	31,1 m/m	63,- m/m	— 31,9 m/m	— 67 %
Février	20,5 m/m	51,- m/m	— 30,5 m/m	
Mars	6,2 m/m	61,- m/m	— 54,8 m/m	
Avril	71,4 m/m	58,- m/m	+ 13,4 m/m	— 3 %
Mai	13,9 m/m	57,- m/m	— 43,1 m/m	
Juin	89,2 m/m	67,- m/m	+ 24,2 m/m	
Juillet	41,7 m/m	89,- m/m	— 47,3 m/m	— 50 %
Août	35,1 m/m	74,- m/m	— 38,9 m/m	
Septembre	41,2 m/m	69,- m/m	— 27,8 m/m	
Totaux	687,3 m/m	804,- m/m	— 124,7 m/m	— 16 %

« Les rendements en céréales, froment, avoine, escourgeon, sont inférieurs de plus de 30 % à ceux des années antérieures. La pénurie est encore plus grave en ce qui concerne les fourrages. Les prairies n'ont pas donné. Les betteraves sucrières sont moins riches qu'on ne l'avait espéré. Voilà le bilan des rendements agricoles cette année. Mais ce n'est là qu'un côté de la crise.

» La véritable cause du marasme actuel est plus grave. Nous assistons en Belgique à une crise de mévente des produits du sol.

» Malgré la récolte moins abondante, les froments se vendent mal. La surproduction mondiale des blés a rompu l'indispensable parallélisme entre la consommation et la production. Le marché trop chargé a fait baisser les prix. Ce fait s'est aggravé pour nous par les importations en « dumping » des farines françaises. La meunerie belge ayant dû réduire sa production, ce fut au détriment immédiat de la consommation de nos blés indigènes.

» La même situation se présente pour les autres céréales, seigle, avoine, escourgeon, qui nous sont offerts par l'étranger, notamment par l'Allemagne, à des prix très bas.

» Pour la même raison de surproduction mondiale, le marché du sucre, on le sait, est misérable. Les cultivateurs voient chaque année baisser le prix de vente de leurs betteraves, et cela accentue le péril de voir prochainement le sucre de canne, malgré tous les accords possibles et impossibles, prendre le contrôle absolu du marché sucrier.

» Par suite de la rareté des fourrages, le bétail se vend mal. Quant au cheval de trait, on sait que le marché n'est pas brillant. Les prix de nos bons chevaux ont diminué fortement depuis deux ans.

» Telle est, fin de cette année 1929, la situation peu encourageante de notre agriculture. »

Contrairement à une opinion courante et contrairement aussi à ce qu'a pu faire l'industrie, l'agriculture belge, dans son ensemble, n'a guère de réserves.

« Le bénéfice des bonnes années d'après-guerre a été consacré en premier lieu au « nettoyage » des situations d'avant-guerre, qui étaient souvent obérées. Beaucoup de capital aussi a dû être investi dans le cheptel et notamment dans le matériel agricole, qu'il a fallu partout moderniser et augmenter dans de sérieuses proportions pour s'adapter aux difficultés de la main-d'œuvre. Aussi, à présent, même parmi les plus aisés, peu de cultivateurs possèdent-ils des réserves leur permettant de supporter deux années comme celle-ci.

» Les frais restent d'autre part considérables : engrais, semences, main-d'œuvre, frais généraux, rien n'a diminué, au contraire. Les loyers sont énormes, les contributions à l'avenant et déjà se révèle l'absurdité de certains fermages absolument excessifs. »

M. Lambilliotte craint que les fermiers, réduits à une situation difficile, consomment moins d'engrais, ce qui diminuera les rendements.

La crise de l'élevage du cheval est assez grave. Nous en avons déjà parlé.

Avant 1914, l'élevage national trouvait un débouché facile outre-Rhin, où notre cheval de gros trait était particulièrement apprécié pour ses nombreuses qualités techniques. Bon nombre de nos meilleurs sujets étaient achetés par les Allemands. Aujourd'hui la situation est modifiée. Au surplus, une propagande active est menée en Allemagne contre l'importation de chevaux belges.

Néanmoins notre cheptel chevalin est numériquement inférieur à celui de 1910. En effet, en 1910, on évaluait le nombre de nos chevaux à 317.062 dont 121.161 juments. Actuellement on estime notre population chevaline à 253.314 unités, dont 105.559 juments.

Dans le rapport annuel des transactions commerciales de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise, on lit, relativement au commerce des chevaux en 1928, qu'il a été exporté un total de 21.949 chevaux représentant 115.714.000 francs.

Durant la même année, il a été importé un total de 11.485 chevaux pour la valeur de 20.733.000 francs.

Le solde est donc de 94.948.000 francs. En 1927, il était de 86.913.000 francs. Comparativement à l'année 1927, l'exportation des poulains a augmenté (7.450 contre 4.045) tandis que celle des juments a été en recul (4.397 contre 5.604) de même que celle des hongres (9.681 contre 10.252) et celle des étalons (421 contre 711).

Les prix moyens des chevaux exportés sont les suivants :

	1928	1927
Poulains	2.936	2.921
Juments	6.050	5.758
Hongres	6.628	6.202
Entiers	6.957	9.046

	Dix premiers mois de 1928		Dix premiers mois de 1929	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Exportations totales	603.427.000	487.044.000	642.946.000	581.010.000
Vers l'Allemagne	188.205.000	151.252.000	255.727.000	231.024.000
Vers la France	13.833.000	10.741.000	25.316.000	22.398.000
Vers les Pays-Bas	92.612.000	68.521.000	83.531.000	72.835.000
Vers l'Angleterre	268.789.000	224.652.000	236.041.000	216.174.000
Vers la Suisse	24.977.000	19.675.000	31.847.000	28.871.000

Le Bulletin mensuel du commerce avec les pays étrangers nous fournit les indications suivantes :

« Pour les dix premiers mois de 1928, notre excédent d'exportation en œufs se chiffrait à 594.219.000 œufs et à 479.534.000 francs; pour la période correspondante de 1929, il atteint : 629.323.000 œufs et 569.879.000 francs. Le progrès réalisé cette année est donc de 35.104.000 œufs ou de 90.345.000 francs.

» La situation générale paraît donc assez bonne. Quand on examine les chiffres se rapportant à chacun des pays, on constate que nos exportations ont augmenté vers l'Allemagne surtout, elles ont également progressé vers la France et la Suisse. Par contre, elles ont diminué en Angleterre et en Hollande. Pendant le mois d'octobre 1929 nous avons cependant vendu en Angleterre, à peu près la même quantité d'œufs qu'au cours du mois d'octobre 1928; en effet, nos exportations ont été : de 18.619.000 œufs valant

En 1928, il a été exporté en France : 146 poulains, 1.317 juments, 3.352 hongres et 42 entiers; vers l'Allemagne : 6.993 poulains, 2.578 juments, 5.754 hongres et 354 entiers. Comme on le remarque, ce dernier pays a été notre débouché le plus important pour 1928.

La France élevant elle-même des chevaux belges sous les appellations « Ardennais » et « Cheval de trait du Nord », arrive au second rang des acheteurs. Les autres pays : la Hollande, l'Italie, le Danemark, la Suède, l'Amérique, etc... avec lesquels il est de sage politique d'entretenir des relations commerciales suivies, n'absorbent pas le trop-plein de l'élevage national. Cet excédent, l'offre dépassant la demande, ne parvenant pas à être écoulé à l'étranger, jette la perturbation dans le marché chevalin. Aussi, cette année, une quantité trop importante de laitrons, dont la destination habituelle était le trait, a été dirigée vers les abattoirs, ce qui a déterminé un résultat financier déficitaire pour un grand nombre d'éleveurs. En effet, le coût de la saillie, de la jument, l'immobilisation partielle et temporaire de l'animal, sa suralimentation, la nourriture du poulain jusqu'à l'âge de trois mois et les risques éventuels, sont autant de facteurs qui, réunis, représentent pour la généralité, une dépense supérieure au prix de vente du poulain au sevrage.

Des bruits pessimistes ont couru ces derniers temps sur notre commerce d'œufs. Nous empruntons à ce sujet des renseignements à l'excellente publication *Le Paysan* du Boerenbond Belge :

19.947.000 francs pour octobre 1929, et de 18.637.000 œufs d'une valeur de 20.318.000 francs pour octobre 1928.

» La régression de nos ventes en Angleterre semble donc s'atténuer quelque peu.

Exportations d'œufs belges.

	Vers l'Allemagne	Vers l'Angleterre
1925	32.792.012	118.431.631
1926	71.476.827	238.287.867
1927	129.193.000	215.063.000
1928	209.849.000	312.208.000
10 premiers mois 1928	188.205.000	268.789.000
10 premiers mois 1929	255.727.000	236.041.000

Alors que l'Angleterre était notre principal client pour le commerce des œufs, elle passe au second rang

pendant l'année 1929 et la progression presque ininterrompue de nos ventes fait place à une diminution dont nous devons nous préoccuper. Il n'en est heureusement pas de même de nos exportations en Allemagne dont le développement est tout à fait normal.

» Voyons quelle place la Belgique occupe sur ces deux grands marchés, où la presque totalité de ces excédents d'œufs trouve acquéreurs.

» Nous puiserons ces données dans une revue spéciale pour le commerce international des œufs *Eier Börse*, sauf celles concernant la Belgique.

Importations d'œufs en Allemagne.

	Janvier-Août 1929	Janvier-Août 1928	Janvier-Août 1927
Hollande	1 ^{er} 555.485.000	2 ^e 678.308.000	1 ^{er} 619.179.000
Russie	2 ^e 330.210.000	1 ^{er} 866.709.000	2 ^e 549.151.000
Pologne	6 ^e 102.175.000	6 ^e 154.150.000	3 ^e 285.496.000
Bulgarie	7 ^e 97.104.000	5 ^e 161.578.000	4 ^e 194.297.000
Danemark	4 ^e 148.453.000	3 ^o 210.020.000	5 ^e 190.412.000
Yougoslavie	8 ^e 88.589.000	8 ^e 130.919.000	6 ^e 159.935.000
Italie	5 ^e 102.399.000	7 ^e 139.682.000	7 ^e 134.249.000
Belgique	3 ^e 226.095.000	4 ^e 209.849.000	8 ^e 129.193.000

» Comme en témoignent ces chiffres, nous avons singulièrement amélioré notre position sur le marché allemand ; puisque, de 8^e que nous étions en 1927, nous

somme 3^e pour les huit premiers mois de 1929. Nous avons même réussi à devancer le Danemark.

Importations d'œufs en Angleterre.

	Janvier-Août 1929	Janvier-Août 1928	Janvier-Août 1927
Danemark	2 ^e 382.620.600	1 ^{er} 639.560.280	1 ^{er} 681.556.800
Irlande	1 ^{er} 509.653.920	2 ^e 621.256.320	2 ^e 606.182.760
Pologne	5 ^e 184.204.920	5 ^e 307.436.280	3 ^e 406.554.720
Hollande	3 ^e 234.399.360	3 ^e 326.852.040	4 ^e 283.187.400
Belgique	4 ^e 197.795.000	4 ^e 312.208.000	5 ^e 215.063.000

» Les résultats ne sont pas aussi heureux sur le marché anglais que sur le marché allemand, car, d'après ces chiffres, nous n'avons pu dépasser que la Pologne. La proximité du débouché anglais est pourtant, pour la Belgique un avantage sérieux, dont nous devons pouvoir tirer parti.

» Si l'étude des quantités exportées peut déjà nous fournir quelques indications, il n'est pas sans intérêt de se rendre compte des cotations des œufs de diverses provenances, sur le marché de Londres. Voici en francs et par pièce celles du 11 et du 18 novembre de cette année :

	11 novembre	18 novembre
Anglais « spécial »	2,10 - 2,19	2,26 - 2,32
Anglais « Standard »	2,02 - 2,09	2,18 - 2,26
Danois : 68 gr.	1,69 - 1,75	1,78 - 1,82
Danois : 59 gr.	1,65 - 1,68	1,68
Italiens	1,39 - 1,60	1,46 - 1,68
Hollandais : bruns	1,17 - 1,57	1,16 - 1,65
Hollandais : mélangés	1,09 - 1,50	1,09 - 1,57
Belges	1,17 - 1,46	1,16 - 1,61
Sud-Africains	1,17 - 1,23	1,23 - 1,26
Russes	0,92 - 1,14	0,92 - 1,09
Polonais	0,79 - 0,99	0,80 - 0,90

» La situation peu brillante de l'œuf belge sur les marchés étrangers en ce qui concerne son prix, de 25 p. c. inférieur à celui des œufs danois, provient du manque d'entente des exportateurs et de certaines fraudes des marchands vendant comme œufs belges des œufs bulgares ou des œufs conservés.

» Le seul remède réside dans le marquage des œufs. Ces derniers jours la Commission d'Agriculture du Sénat s'est ralliée à un projet de loi autorisant le Ministre de l'Agriculture à exiger le marquage des œufs à l'importation, à l'exportation, au transit et à la consommation intérieure. »

* * *

Pendant le mois d'octobre, les travaux d'arrachage des betteraves sucrières furent poussés avec une grande activité et furent terminés dans les premiers jours de novembre.

Rares sont les fermes où le rendement atteindra 30.000 kilogr. à l'hectare. La vallée de la Sambre et le Tournaisis sont particulièrement défavorisés tant pour la quantité que pour la teneur en sucre.

La moyenne de polarisation ne dépasse pas 16°7 et on cite quelques endroits où l'on atteint à peine 14°. Cette campagne de 1929 aura été caractérisée par la cherté de la main-d'œuvre : celle-ci se paie normale-

ment de 625 à 700 francs l'hectare, plus le logement et la demi-nourriture. Certains ménages flamands se font dans le pays d'Eghezée des journées de 195 francs pour le mari et la femme.

Le prix du bétail de boucherie est faible; celui des bêtes laitières demeure calme, malgré la hausse du lait et du beurre. Intervient ici la question des fourrages. L'écoulement des œufs conservés est normal.

En céréales le marché est toujours très calme et pour le froment les arrivages nombreux de farines françaises influencent fortement sur les prix payés par la meunerie.

Pour les autres céréales les cotations sont également très faibles.

En pailles et fourrages les prix ont été très fermes, mais peu d'offres de la part de la culture, qui dispose de faibles excédents. En pommes de terre, la vente est très difficile. Dans les Ardennes les cours tombent à 21 et 25 francs les 100 kilogr. à l'enlèvement, ce qui est en dessous des prix de revient.

Les essais de culture de lin dans le Namurois ont donné des déboires aux fermiers par suite de la dépression des prix et des difficultés de vente.

LE RENDEMENT DU PLAN DAWES.

Bien que le plan Dawes soit remplacé par un nouveau régime, transitoire d'ailleurs pour le moment, nous avons conservé le titre ci-dessus pour des raisons d'uniformité dans les rubriques.

En exécution du protocole de La Haye du 31 août dernier, et pendant la durée de la période de transition qui s'étend du 1^{er} septembre 1929 où a pris fin le plan Dawes à la date où sera mis en vigueur le plan Young, les états mensuels publiés par l'agent général des paiements de réparations depuis le 1^{er} septembre 1929 sont divisés en trois parties, applicables : la première à la liquidation des sommes restant en caisse et provenant du plan Dawes; les deux autres à la période de transition qui précède l'application officielle du plan Young. Voici le détail des opérations effectuées du 1^{er} septembre au 30 novembre par M. Parker Gilbert.

La liquidation du plan Dawes.

L'état I indique, sous la forme habituelle, les fonds disponibles et les transferts effectués au titre du plan des experts de 1924 (plan Dawes). Cet état donne, en d'autres termes, les transferts effectués au moyen des fonds encore disponibles au titre du plan Dawes, depuis le 1^{er} septembre, où le plan a pris fin avec la 5^e annuité, jusqu'au 30 novembre, ainsi que le solde en espèces au 30 novembre.

Du 1^{er} septembre au 30 novembre, les sommes disponibles au titre du plan Dawes, comprenant le solde en espèces au 31 août et les paiements effectués depuis cette date se sont élevés à 318.844.017 marks-or 71. Sur ce total il a été transféré marks-or 228.620.856,78, dont marks-or 31.990.737,03 en novembre. Il restait donc en caisse, au titre du plan Dawes, le 30 novembre, marks-or 90.223.160,93.

Le régime de transition.

Les états II et III indiquent le total des recettes provenant de l'Allemagne pour la période postérieure à la 5^e année d'application du plan Dawes, le total des allocations prélevées sur ces recettes pour être réparties entre les puissances créancières ou d'autre façon, conformément aux dispositions du protocole de la Haye, enfin les transferts effectués.

Ce protocole prévoit que, pendant la période de transition et jusqu'à l'entrée en vigueur du plan Young, l'Allemagne fera à l'agent général des paiements des réparations les paiements prévus par le plan Dawes. Le service de l'emprunt extérieur allemand 1924 constitue, bien entendu, une charge de priorité sur ces paiements. Les puissances créancières ont consenti de leur côté, sous réserve de l'entrée en vigueur définitive du plan Young, que les montants à recevoir par elles sur les paiements à effectuer par l'Allemagne postérieurement à la 5^e année du plan Dawes seraient limités, en ce qui concerne la part de chaque puissance, aux sommes inscrites dans la

répartition des annuités du plan Young. Le gouvernement allemand s'est engagé à fournir, en outre : 1^o une somme, qui ne dépassera pas 6 millions de reichsmarks, à prélever sur les paiements faits par l'Allemagne pendant la période de transition pour les dépenses des commissions et des organismes du plan Dawes, dépenses couvertes précédemment par les annuités Dawes; 2^o une somme forfaitaire de 30 millions de reichsmarks à verser, une fois pour toutes, au fonds de réserve en vue de couvrir les frais des armées d'occupation et ceux de la Haute Commission interalliée des territoires rhénans.

C'est dans ces conditions que, pendant la période de transition du 1^{er} septembre au 30 novembre 1929, l'Allemagne a versé marks-or 467.058.329,68 (dont marks-or 181.758.164,64 en novembre), savoir :

Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer, déduction faite de l'escompte .fr.	106.689.916,97
Contribution budgétaire	311.738.558,53
Impôt sur les transports	48.251.601,65
Intérêt et différence de change	378.252,73
Total	467.058.329,68

Les allocations effectuées pendant cette période de trois mois, conformément aux dispositions rappelées ci-dessus du protocole de la Haye, se sont élevées à 380.342.806 marks-or 80 (dont 113.487.747 marks-or 58 en novembre), ainsi réparties :

Pour le service de l'emprunt extérieur allemand 1924.	M.-o. 25.999.949,66
Pour répartition entre les puissances créancières, conformément à l'arrangement relatif à la période de transition (annexe III du protocole de La Haye)	318.342.857,14
Contribution au fonds de réserve pour frais d'occupation (prévue à l'annexe IV du protocole de la Haye)	30.000.000,—
Contribution au fonds pour dépenses des commissions et des organismes du plan Dawes (prévue à l'annexe III du protocole de la Haye)	6.000.000,—
Total	M.-o. 380.342.806,80

L'Allemagne avait donc versé du 1^{er} septembre au 30 novembre 86.715.522 marks-or 88 en excédent des allocations effectuées conformément au protocole de La Haye.

Sur les 380.342.806 marks-or 80 représentant les fonds disponibles pour la période de transition, il a été transféré du 1^{er} septembre au 30 novembre, 214.719.376 marks-or 46 (dont 77.160.889 marks-or 79 en novembre). Voici le détail (en marks-or) des transferts effectués depuis l'ouverture de la période de transition (1^{er} septembre-30 novembre 1929) :

En monnaies étrangères :

Service de l'emprunt extérieur allemand 1924	25.999.949,63
Réparation Recovery Act.	24.050.758,86
Livraisons en vertu d'accord.	8.332.933,40
Transferts en espèces	70.979.369,32
Frais des commissions et des organismes du plan des experts de 1924 imputables au fonds pour lesdites dépenses.	975.635,38
Total.	130.338.646,62

Au moyen de paiements en reichsmarks pour :

Livraisons en nature.	71.949.971,17
Armées d'occupation.	2.255.261,56
Divers	325.384,63
Frais d'occupation imputables au fonds de réserve.	9.313.000,—
Frais des commissions et des organismes du plan des experts de 1924 imputables au fonds pour lesdites dépenses	537.112,48
Total.	84.380.729,84
Total des transferts	214.719.376,46

Et il restait en caisse le 30 novembre en espèces, au titre de la période transitoire, 165.623.430 marks-or 34.

Sur les 214.719.376 marks-or 46 transférés, ont été prélevés par priorité le service de l'emprunt extérieur allemand, les frais d'occupation (armée française et commission rhénane) imputables au fonds de réserve, les frais des commissions et des organismes du plan Dawes. Le reste, soit 177.893.678 marks-or 94, a été réparti entre les puissances.

La part de la Belgique s'établit comme suit :

	en R. M.	en fr. belges
Armée d'occupation	153.500,—	1.313.960,—
Matières colorantes et produits pharmaceutiques.	2.197.861,15	18.813.691,44
Engrais chimiques et produits azotés	445.098,92	3.810.046,75
Livraisons diverses	2.139.855,12	18.317.159,83
Transferts d'espèces.	22.248.745,34	190.449.260,11.
Total	27.185.060,53	232.704.118,13

MARCHÉ DES CHANGES.

Généralement, à la veille de la fin du mois — nous l'avons signalé ici à différentes reprises — notre marché procède à de larges réalisations de devises en vue de faire face aux besoins des trésoreries. La prochaine échéance du 31 décembre provoque, depuis quelques jours déjà, des ventes importantes de change effectuées en majeure partie, aux mêmes fins.

La cote, dans l'ensemble, s'est de ce fait à nouveau alourdie. La livre sterling, après une courte résistance vers le milieu du mois autour de 34,87 est descendue à 34,86 et en ce moment, des offres sont faites à 34,85 7/8. Le dollar s'est maintenu difficilement au-dessus de 7,14. A Londres, cette devise a été largement offerte pendant plusieurs jours entre 4,8825 et 4,8840. Des expéditions d'or de New-York vers la Cité ont été annoncées dès que fut dépassé le cours de 4,8825.

Sur le marché français, les offres de change sont également plus abondantes depuis une semaine. Pendant la première décade du mois, la livre sterling était passée à Paris de 123,86 à 124; elle est revenue ces jours-ci presque à son point de départ. Ce revirement s'est traduit sur notre place par une reprise du change sur Paris de 28,1170 à 28,135. Le florin s'est sensiblement alourdi. Il cotait il y a quinze jours 288,16; après avoir esquissé un mouvement de hausse vers 288,35, il est descendu par étapes à 288. Le franc suisse a, par contre, accentué son avance précédente de 138,825 à 138,91. Le reichsmark est resté stable autour de 171,025. La lire italienne s'est tenue généralement à 37,38 3/4 ou à un cours proche de ce niveau.

Le change sur Madrid a eu un marché moins agité que pendant l'avant-dernière quinzaine, mais son orientation reste fort incertaine. On cote depuis plusieurs jours 98 3/4 environ. Parmi les couronnes scandinaves signalons l'avance du Stockholm de 192,58 à 192,675. L'Oslo vaut 191,40 au lieu de 191,50. Quant au Copenhague, il répète son cours d'il y a quinze jours, à savoir 191,65.

Au sujet des devises à terme, seule la livre sterling appelle une mention spéciale. La prime pour un trimestre est passée de 1 1/4 centième à 2 1/4 centièmes de belga. Comme précédemment, le cours du franc français livrable à trois mois est resté généralement supérieur de 4 centièmes de belga à celui du comptant.

L'argent ou call, chaque jour plus abondant à mesure que l'on approche de la fin de mois, est offert à 1 3/4 %. Le taux de l'escompte privé s'est tenu à 4 3/8 %, mais depuis quelques jours déjà les offres sont quasi nulles à ce prix.

Bruxelles, le 21 décembre 1929.

MARCHÉ DES TITRES.

Comptant.

La situation au marché du comptant se représente avec la même irrégularité et le même manque d'affaires que précédemment.

Nous relevons au 19 décembre par comparaison avec les cours du 4 décembre :

Aux rentes : 3 p. c. Dette Belge 2^e série se répète à 65; 5 p. c. Intérieur à primes (titre de 500), 490,50 contre 495; idem (titre de 25.000), 495,25 contre 500;

5 p. c. Restauration Nationale, 90,50 contre 90; 4 p. c. Dommages de guerre 1921, 188,25 contre 190; 5 p. c. Dommages de guerre 1922, 240,25 contre 244,75; 5 p. c. Dommages de guerre 1923, 500 contre 503; 6 p. c. Consolidation 1921, 100,25 contre 100,10.

Généralement, à la veille de chaque fin de mois importante — nous l'avons signalé ici à différentes reprises — notre marché procède à de larges réalisations de devises en vue de faire face aux besoins des trésoreries. La prochaine échéance du 31 décembre provoque, depuis quelques jours déjà, un mouvement semblable.

Cité ont été annoncées dès que ce niveau fut atteint. sensiblement alourdi. Il cotait il y a quinze jours 188,16; après avoir esquissé un mouvement de hausse que pendant l'avant dernière quinzaine, mais son au Copenhague, il répète son cours d'il y a quinze

Aux assurances et banques : Banque Nationale de Belgique, 3010 contre 2950; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 5775 contre 5675; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 975 contre 900; part de réserve Société Générale de Belgique, 10500 contre 10187,50.

Aux entreprises hypothécaires, immobilières et hôtelières : Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 29475 contre 31050; action de capital Hypothécaire Belge-Américaine, 8425 contre 7800.

Aux chemins de fer et canaux : Action privilégiée Société Nationale des Chemins de fer Belges, 578 contre 565; part de fondateur Congo, 12700 contre 13200.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : Action de dividende Bruxellois, 6075 contre 6025; part de fondateur Kischinew, 1070 contre 800; action de dividende Pays de Charleroi, 1460 contre 1610; 100^e part de fondateur Rosario, 1500 contre 1210.

Aux tramways et électricité : 5^e action ordinaire Centrale Industrielle Electrique, 7875 contre 8100; part sociale Compagnie Belge de Chemins de fer et d'Entreprises, 1700 contre 1600; Engetra, 845 contre 850; part de fondateur Railways et Electricité, 5975 contre 6000.

Aux entreprises de gaz et d'électricité : Centrale des Flandres et du Brabant, 2750 contre 2710; Eclairage et Chauffage par le Gaz, 5725 contre 5975; action de jouissance Electricité Anversoise, 4400 contre 4090; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 8350 contre 7300; action de dividende Electricité de l'Escaut, 8350 contre 7475; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9075 contre 9000.

Aux industries métallurgiques : Ateliers de Construction de Boussu, 7525 contre 6225; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 3160 contre 3250; Forges de Clabecq, 31000 contre 30500; Espérance-Longdoz, 5800 contre 5525; Providence, 10200 contre 10000; Thy-le-Château, 11950 contre 10800.

Aux charbonnages : Part sociale Centre de Jumet, 5825 contre 5600; Fontaine-l'Évêque, 6325 contre 5625; Gouffre, 18625 contre 16000; Mariemont et Bascoup, 9200 contre 8750; Nord de Gilly, 14150 contre 15000; Wérister, 9450 contre 8900.

Aux zincs, plombs et mines : Asturienne des Mines, 610 contre 625; part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie, 1400 contre 1425; 10^e action Vieille-Montagne, 3900 contre 4050.

Aux **glaceries**: Auvelais, 23000 contre 25000; Moustier-sur-Sambre, 22975 contre 23525; Saint-Roch, 32025 contre 29525.

Aux **verreries**: Action de jouissance Libbey-Owens, 9100 contre 9525.

Aux **industries de la construction**: Action ordinaire Cannon Brand, 2000 contre 2750; Carrières Unies de Porphyre, 4400 contre 4780; part de fondateur Merbes-Sprimont, 8450 contre 8950; action de capital Tuileries du Pottelberg, 8500 contre 8200; action de dividende idem, 4750 contre 5850.

Aux **industries textiles et soieries**: Action de dividende Etablissements Américains Gratry, 7450 contre 8475; La Lainière à Verviers, 1605 contre 1460; action privilégiée Soie Viscose, 3100 contre 3000; action ordinaire idem, 2750 contre 2575; action de dividende Tissage de Deynze, 1550 contre 1800.

Aux **produits chimiques**: Part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 2405 contre 2280; part de fondateur Industries Chimiques, 6225 contre 5800; action de capital Sidac, 5525 contre 5500; part sociale Union Chimique Belge, 4000 contre 3600; Vedrin, 4650 contre 4675.

Aux **valeurs coloniales**: Action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 6400 contre 7525; Géomines, 5250 contre 6875; action privilégiée Katanga, 70000 contre 70700; action ordinaire idem, 60300 contre 60250; action de capital Union Minière du Haut-Katanga, 8550 contre 8360.

Aux **valeurs de plantations caoutchoutières**: Part de fondateur Fauconnier et Pooth, 1575 contre 1450; part de fondateur Hallet, 3350 contre 3225; part de fondateur Huileries de Sumatra, 1450 contre 1650.

Aux **alimentation**: Brasseries d'Ixelles, 3475 contre 3025; action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 8100 contre 8550; action de capital Minoteries et Elevateurs à Grains, 17600 contre 17775.

Aux **industries diverses**: 9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 7700 contre 7110; part sociale Englebert Fils et Cie, 7900 contre 7500; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 7100 contre 6525; action ordinaire Wagons-Lits, 890 contre 865.

Aux **papeteries**: Delcroix, 10750 contre 10200.

Aux **actions étrangères**: Dalhbusch, 3260 contre 3325; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 124000 contre 121000; action de capital Cairo-Héliopolis, 2320 contre 2380; Sévillane d'Electricité, 3390 contre 3205; Micheville, 3260 contre 3050; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 12650 contre 15450; part de fondateur Mopoli, 9800 contre 11600; part sociale Arbed, 8800 contre 8400.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 4095 contre 3985; Barcelona Traction, 1215 contre 1075; action de capital Buenos-Ayres, 397,50 contre 425; action de capital Gaz du Nord, 1550 contre 1482,50; Héliopolis, 2250 contre 2380; Industries Chimiques, 507,50 contre 485; Kasai, 407,50 contre 390; Métropolitain de Paris, 1670 contre 1540; Mexico Tramways, 1105 contre 940; Securities, 1422,50 contre 1395; Electricité de la Seine, 1360 contre 1250; action privilégiée Sidro 1630 contre 1545; Soengei-Lipoet, 1180 contre 1100.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES 1929	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
a) La dernière quinzaine :							
6 décembre 1929	4,50	5,—	6,—	4,375	5,50	3,25	3,25
7 —	4,50	5,—	6,—	4,375	—	2,875	2,875
9 —	4,50	5,—	6,—	4,375	—	2,50	2,75
10 —	4,50	5,—	6,—	4,375	—	2,375	2,50
11 —	4,50	5,—	6,—	4,375	5,50	2,25	—
12 —	4,50	5,—	6,—	4,375	5,50	2,375	2,75
13 —	4,50	5,—	6,—	4,375	—	2,25	2,50
14 —	4,50	5,—	6,—	4,375	—	2,—	2,—
16 —	4,50	5,—	6,—	4,375	5,50	2,—	2,—
17 —	4,50	5,—	6,—	4,375	5,50	1,875	2,—
18 —	4,50	5,—	6,—	4,375	—	1,75	1,50
19 —	4,50	5,—	6,—	4,375	—	2,—	1,625
20 —	4,50	5,—	6,—	4,375	—	2,—	1,875
b) Les derniers mois (1) :							
1926	7,06	7,56	7,96	—	—	—	—
1927	5,41	5,91	6,89	4,0534	4,5013	2,6966	2,8488
1928	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,2764	2,6586	2,7813
1928 Septembre	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,525	2,535
Octobre	4,—	4,50	5,50	3,9375	4,375	2,9352	2,9398
Novembre	4,—	4,50	5,50	3,96825	4,375	2,60	2,73
Décembre	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,443	2,505
1929 Janvier	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,115	2,111
Février	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,672	2,663
Mars	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,583	2,654
Avril	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,606	2,64	2,635
Mai	4,—	4,50	5,50	3,96354	4,905	3,151	3,239
Juin	4,—	4,50	5,50	3,9725	5,205	2,80	2,833
Juillet	4,—	4,50	5,50	4,04	5,25	3,481	3,176
Août	5,—	5,50	6,50	4,92894	5,80357	3,351	3,405
Septembre	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,8977	3,045	3,185
Octobre	5,—	5,50	6,50	4,9375	6,031	3,393	3,421
Novembre	4,50	5,—	6,—	4,5652	5,531	2,283	2,342

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 20 décembre 1929 } sur les valeurs au comptant 7,50 %
} sur les valeurs à terme..... 7, %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

II. — Taux des dépôts en banque au 20 décembre 1929.

BANQUES	Comptes à vue	Comptes de quinzaine	Comptes à préavis de 15 jours	Comptes de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,50	5,—	—	5,—	5,—	5,—	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,50	5,—	5,—	5,—	5,—	5,—	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,50	5,03	—	—	5,25	5,25	5,25	5,25	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	—	4,75	5,—	5,—	5,50	5,50	5,50

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse Générale d'Épargne sous la garantie de l'État : 4 p. c. jus-
qu'à 20.000 francs : 3 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1929	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lires = 37,852 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 100 Kr. = 21,3036 b.	MONTRÉAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,98 b.	BUDAPEST 100 pengö = 125,79 b.
6-12 ...	34,8875	28,124	7,14225	288,16	138,825	100,—	37,4025	192,58	191,50	191,65	21,19	7,08	171,05	100,475	80,15	125,25
9-12 ...	34,8695	28,1215	7,1415	288,255	138,78	98,75	37,385	192,60	191,475	191,675	21,1895	7,073	171,025	100,575	80,25	124,85
10-12 ...	34,87475	28,117	7,1409	288,35	138,77	99,35	37,385	192,775	191,50	191,75	21,185	7,061	171,03	100,50	80,20	125,05
11-12 ...	34,8665	28,1275	7,14075	288,29	138,76	99,25	37,385	192,725	191,45	191,675	21,19	7,0625	171,—	100,45	80,10	125,05
12-12 ...	34,8645	28,1315	7,14275	288,29	138,80	99,15	37,39	192,675	191,45	191,70	21,18995	7,0665	171,025	100,50	80,275	125,05
13-12 ...	34,86	28,127	7,1435	288,25	138,85	99,—	37,3925	192,65	191,475	191,675	21,195	7,077	171,0675	100,50	80,05	124,95
16-12 ...	34,8635	28,129	7,14075	288,19	138,84	98,50	37,385	192,75	191,45	191,675	21,2025	7,068	171,065	100,575	80,15	124,90
17-12 ...	34,861	28,127	7,14125	288,185	138,90	98,75	37,3875	192,725	191,40	191,725	21,2025	7,068	171,04	100,54	80,15	125,—
18-12 ...	34,86	28,131	7,1415	288,14	138,90	98,75	37,38	192,70	191,40	191,675	21,21	7,0735	171,03	100,45	80,15	125,—
19-12 ...	34,86	28,1325	7,141	288,02	138,925	98,90	37,3825	192,65	191,40	191,65	21,21	7,0775	171,06	100,475	80,15	125,—
20-12 ...	34,859	28,1335	7,14075	288,—	138,91	98,50	37,3875	192,675	191,40	191,65	21,21	7,081	171,035	100,45	80,15	125,—

II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1927	34,928	28,198	7,1852	288,16	138,40	122,59	37,024	192,69	170,72	101,25
1928	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1928 Septembre	34,901	28,103	7,1947	288,45	138,49	119,00	37,635	192,51	171,43	101,31
Octobre	34,895	28,107	7,1949	288,44	138,46	116,45	37,676	192,41	171,34	101,17
Novembre	34,892	28,111	7,1952	288,80	138,51	115,95	37,692	192,33	171,40	101,13
Décembre	34,885	28,107	7,1890	288,81	138,55	116,64	37,649	192,40	171,33	101,18
1929 Janvier	34,899	28,124	7,1955	288,61	138,45	117,20	37,663	192,44	171,03	101,16
Février	24,922	28,107	7,1966	288,22	138,41	112,02	37,674	192,37	170,77	101,07
Mars	34,952	28,130	7,2024	288,47	138,53	108,38	37,716	192,40	170,85	101,22
Avril	34,949	28,135	7,2013	289,05	138,60	106,21	37,711	192,33	170,71	101,13
Mai	34,931	28,140	7,2010	289,45	138,67	102,41	37,707	171,13	101,11	101,11
Juin	34,917	28,160	7,2020	289,16	138,56	101,70	37,680	192,76	171,70	101,12
Juillet	34,906	28,176	7,1957	288,78	138,41	104,32	37,643	192,89	171,42	101,23
Août	34,874	28,149	7,1919	298,09	138,38	105,45	37,610	192,69	171,27	101,29
Septembre	34,877	28,156	7,1940	288,37	138,60	106,12	37,628	192,69	171,28	101,25
Octobre	34,869	28,147	7,1607	288,18	138,50	103,73	37,499	192,24	170,97	100,72
Novembre	34,867	28,150	7,1485	288,48	138,64	99,77	37,426	192,11	171,—	101,57

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
A 1 mois :								
6 décembre 1929	R 0,008	—	R 0,016	—	R 0,0060	—	R 0,100	—
7 —	R 0,008	—	R 0,016	—	R 0,0065	—	—	—
9 —	R 0,006	—	R 0,016	—	R 0,0060	—	R 0,050	—
10 —	—	R 0,006	R 0,022	—	R 0,0060	—	R 0,025	—
11 —	R 0,003	R 0,004	—	R 0,018	R 0,0060	—	R 0,025	—
12 —	R 0,006	—	—	R 0,014	R 0,0065	—	R 0,025	—
13 —	R 0,008	—	R 0,020	—	R 0,0065	—	R 0,025	—
14 —	R 0,008	—	R 0,020	—	R 0,0065	—	—	—
16 —	R 0,009	—	R 0,014	—	R 0,0060	—	R 0,025	—
17 —	R 0,011	—	R 0,016	—	R 0,0060	—	R 0,075	—
18 —	R 0,012	—	R 0,018	—	R 0,0060	—	R 0,075	—
19 —	R 0,011	—	R 0,017	—	R 0,0060	—	R 0,075	—
20 —	—	R 0,011	R 0,016	R 0,020	R 0,0060	—	R 0,075	—
A 3 mois :								
6 décembre 1929	R 0,014	—	R 0,030	—	R 0,0160	—	R 0,100	—
7 —	R 0,016	—	R 0,038	—	R 0,0165	—	—	—
9 —	R 0,014	—	R 0,036	—	R 0,0160	—	R 0,100	—
10 —	—	R 0,015	R 0,040	—	R 0,0160	—	R 0,075	—
11 —	—	R 0,011	—	R 0,036	R 0,0160	—	R 0,075	—
12 —	R 0,011	—	—	R 0,034	R 0,0160	—	R 0,075	—
13 —	R 0,014	—	R 0,030	—	R 0,0165	—	R 0,075	—
14 —	R 0,018	—	R 0,030	—	R 0,0165	—	—	—
16 —	R 0,018	—	R 0,030	—	R 0,0160	—	R 0,100	—
17 —	R 0,021	—	R 0,034	—	R 0,0165	—	R 0,150	—
18 —	R 0,026	—	R 0,038	—	R 0,0160	—	R 0,175	—
19 —	R 0,025	—	R 0,038	—	R 0,0160	—	R 0,175	—
20 —	—	R 0,025	R 0,038	—	R 0,0160	—	R 0,150	—

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.
(En millions de francs)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin du mois	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1927 Moyenne mensuelle	(*) 201.748	1.376	2.838	7.020	2.824	7.020	19.702	86,4
1928 Moyenne mensuelle	(*) 224.997	1.613	3.469	8.393	3.444	8.391	23.697	86,7
1928 Septembre	219.104	1.647	3.325	8.142	3.310	8.140	22.917	87
Octobre	221.243	1.661	3.870	9.080	3.760	9.080	25.791	86,2
Novembre	223.190	1.669	3.567	8.795	3.648	8.796	24.806	87
Décembre	224.997	1.719	3.856	9.082	3.622	9.083	25.643	87,7
1929 Janvier	227.881	1.766	4.030	9.349	4.114	9.352	26.845	86
Février	229.737	1.743	3.298	8.304	3.392	8.309	23.303	87
Mars	231.869	1.706	3.773	9.226	3.673	9.229	25.900	87
Avril	233.918	1.817	3.982	9.514	3.993	9.517	27.006	86,6
Mai	235.864	1.846	3.974	9.574	3.853	9.581	26.982	86,8
Juin	237.636	1.904	3.939	9.756	3.909	9.759	27.362	87,6
Juillet	239.445	1.946	4.499	10.470	4.470	10.476	29.915	87,4
Août	241.082	1.911	4.208	10.028	4.190	10.040	28.465	88,6
Septembre	243.040	1.946	4.100	9.734	4.036	9.738	27.608	87,3
Octobre	245.296	2.062	4.714	11.058	4.540	11.072	31.384	87
Novembre	247.242	2.072	4.090	10.148	4.196	10.156	28.591	87,3

(*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(en milliers de francs)		
1927 Année	972.097	46.931	4,83	3.848.313	103.464	2,69
1928 Année	1.317.634	71.310	5,41	8.301.615	178.493	2,15
1928 Septembre,	114.093	6.191	5,43	700.600	17.049	2,43
Octobre	119.478	6.215	5,20	737.554	16.722	2,27
Novembre	119.032	6.125	5,15	748.195	15.119	2,02
Décembre	124.894	7.165	5,74	698.122	17.473	2,50
1929 Janvier	110.495	6.281	5,68	784.814	15.850	2,02
Février	100.035	6.187	6,18	744.535	17.541	2,36
Mars	104.199	5.891	5,65	846.848	16.422	1,94
Avril	123.618	6.206	5,02	908.563	17.086	1,88
Mai	126.695	6.378	5,03	942.239	19.143	2,03
Juin	137.524	7.134	5,19	1.104.771	22.402	2,03
Juillet	142.417	7.866	5,52	1.253.200	23.125	1,85
Août	126.182	7.353	5,83	1.213.463	24.303	2,—
Septembre	123.205	7.078	5,74	1.233.667	24.616	2,—
Octobre	132.142	7.103	5,38	1.269.760	23.576	1,86
Novembre	136.024	7.886	5,80	1.221.852	27.876	2,28

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929
Première période	133	126	105	38	24	34
Deuxième période	122	127	105	28	34	22
Troisième période	91	109	95	30	35	23
Quatrième période	155	133		31	17	

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin du mois	Montant des liquidations (en millions de francs) (1)	Montant des liquidations (en millions de francs) (1)
1927 Moyenne mensuelle	33	335	30.705	156	20.470	—	—	—	—
1928 Moyenne mensuelle	38	377	36.936	170	24.932	—	—	—	—
1928 Septembre	37	350	32.787	156	21.931	20	120	1.003	273
Octobre	38	405	36.200	181	24.299	23	140	1.215	387
Novembre	38	391	35.137	173	22.995	20	200	1.231	258
Décembre	38	399	38.697	176	26.006	18	200	1.315	291
1929 Janvier	38	415	39.468	189	26.641	22	200	2.272	378
Février	38	370	35.700	166	24.022	19	200	1.894	263
Mars	38	394	38.630	177	26.247	20	200	1.420	291
Avril	38	409	40.913	183	27.675	21	200	1.223	368
Mai	38	412	38.993	180	25.872	19	200	961	237
Juin	38	407	40.700	179	27.388	20	200	1.167	195
Juillet	38	432	44.018	192	29.720	21	250	999	265
Août	38	412	41.098	183	27.677	19	250	1.143	285
Septembre	38	390	40.544	171	23.904	21	250	1.178	240
Octobre	38	443	44.328	197	29.641	22	250	1.255	311
Novembre	38	401	39.103	175	26.445	19	250	910	587

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1927 Moyenne mensuelle	57,9	177,1	5,7	240,7	206,2	34,5	85,65
1928 Moyenne mensuelle	65,0	185,1	5,7	255,8	214,7	41,1	83,92
1928 Août	88,8	185,5	6,6	280,9	224,8	56,1	80,—
Septembre	79,3	188,1	6,1	273,4	220,0	53,4	80,47
Octobre	62,0	216,4	7,4	285,8	232,0	53,8	81,19
Novembre	57,7	204,3	6,0	268,1	228,0	40,0	85,06
Décembre	64,1	185,3	5,3	254,7	228,4	26,3	89,65
1929 Janvier	58,4	190,0	7,0	255,4	230,6	24,8	90,28
Février	47,9	173,2	6,4	227,5	226,4	1,1	99,52
Mars	67,2	236,9	6,8	310,9	242,7	68,2	78,06
Avril	64,8	228,3	6,4	299,5	241,8	57,7	80,74
Mai	72,7	212,0	5,5	290,2	247,1	43,1	85,15
Juin	76,0	215,3	6,4	297,7	238,8	58,9	80,19
Juillet	89,4	223,8	6,7	319,9	266,5	53,4	83,30
Août (chiffres provis.)	97,9	220,9	5,9	324,7	266,1	58,6	81,95
Septembre (chiffres provis.)	85,2	215,0	5,8	306,0	259,8	46,2	84,90
Octobre (chiffres provis.)	68,0	240,0	6,7	314,7	272,0	42,7	86,43

B. — Statistique du trafic.
1°) Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1927 Moyenne mensuelle	18.079	492	6.386	208	50	267	131	656
1928 Moyenne mensuelle	19.054	521	6.783	239	49	258	105	651
1928 Juin	17.573	494	6.542	222	44	252	106	624
Juillet	18.682	558	6.244	219	46	224	104	593
Août	20.417	627	6.767	237	47	276	100	660
Septembre	19.354	541	6.805	241	46	260	96	643
Octobre	20.431	532	8.004	292	57	289	98	736
Novembre	19.421	502	7.729	281	55	267	97	700
Décembre	19.853	515	6.744	242	52	249	97	640
1929 Janvier	20.560	519	7.011	258	53	258	110	679
Février	17.427	444	6.074	222	44	221	97	584
Mars	19.291	530	7.672	273	54	288	127	742
Avril	19.791	519	7.583	269	55	279	117	720
Mai	19.623	551	7.301	262	53	271	108	694
Juin	18.570	521	7.373	267	54	266	106	693
Juillet	20.935	610	7.836	273	56	287	111	727
Août	20.188	621	7.741	262	73	290	119	744

2°) Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (1 = 1.000)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1927 Moyenne mensuelle	1.321	406	574	392	338	47	113	417	94
1928 Moyenne mensuelle	1.510	461	428	437	308	43	92	445	86
1928 Juin	1.498	507	428	425	269	49	38	485	86
Juillet	1.395	427	424	445	240	37	54	391	92
Août	1.496	416	409	412	336	34	127	533	83
Septembre	1.516	407	385	442	327	32	60	490	81
Octobre	1.754	487	400	498	370	31	99	484	77
Novembre	1.618	474	400	474	319	33	81	442	85
Décembre	1.573	442	424	474	296	34	86	427	77
1929 Janvier	1.872	353	493	533	302	29	124	452	89
Février	1.575	608	468	401	249	28	103	409	71
Mars	1.759	720	526	489	303	30	124	428	166
Avril	1.595	565	527	503	334	31	104	464	100
Mai	1.509	584	457	499	291	36	110	423	101
Juin	1.585	559	483	505	282	32	104	470	104
Juillet	1.782	577	515	429	321	36	158	538	103
Août	1.672	625	493	444	373	24	131	463	102

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1927 Moyenne mensuelle	452.782	115.019	181.941	634.723
1928 Moyenne mensuelle	490.573	128.013	170.669	661.242
1928 Septembre	492.384	121.341	180.748	673.132
Octobre	575.238	141.945	184.575	759.813
Novembre	550.052	130.050	165.363	715.415
Décembre	482.210	125.621	165.452	647.662
1929 Janvier	496.341	149.309	167.460	663.801
Février	430.651	130.456	152.766	583.417
Mars	507.628	138.470	200.133	707.761
Avril	518.314	133.537	182.348	700.662
Mai	512.156	117.893	174.331	686.487
Juin	514.708	139.453	175.299	690.007
Juillet	543.406	134.773	187.592	730.998
Août	530.529	128.253	191.200	721.729
Septembre	513.113	120.064	193.843	706.956
Octobre	580.137	129.938	196.097	776.234
Novembre	563.704	130.202	180.478	744.182

TAUX D'ESCOMPTE
DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	2 novembre 1929	7
Autriche	7 décembre 1929	7,50
Belgique	14 novembre 1929	4,50
Bulgarie	1 ^{er} juillet 1929	10
Danemark	28 septembre 1929	5,50
Dantzig	23 novembre 1929	6
Espagne	19 décembre 1928	5,50
Estonie	3 octobre 1929	8
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York)	15 novembre 1929	4,50
Finlande	16 novembre 1928	7
France	19 janvier 1928	3,50
Grande-Bretagne	12 décembre 1929	5
Grèce	30 novembre 1928	9
Hollande	16 novembre 1929	4,50
Hongrie	4 novembre 1929	7,50
Indes	31 octobre 1929	7
Norvège	14 mars 1929	7
Japon	10 octobre 1927	5,48
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	novembre 1927	6
Norvège	22 novembre 1929	5,50
Pologne	15 novembre 1929	8,50
Portugal	26 juillet 1926	8
Roumanie	23 novembre 1929	9
Suède	12 décembre 1929	5
Suisse	22 octobre 1925	3,50
Tchécoslovaquie	8 mars 1927	5
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	22 juin 1922	6

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Prix moyen par tonne (francs)		
1927 Moyenne mensuelle	3.172	2.428	766	2.019	2.225	1.102	— 203	91,6
1928 Moyenne mensuelle	3.293	2.630	799	2.214	2.512	1.134	— 118	95,5
1928 Août	3.115	2.627	843	2.056	2.346	1.141	— 281	89,3
Septembre	3.617	2.910	804	2.141	2.393	1.118	— 517	82,2
Octobre	3.731	2.909	780	2.405	2.987	1.242	+ 78	102,7
Novembre	3.523	2.653	753	2.042	2.555	1.251	— 99	96,3
Décembre	3.491	2.788	799	2.633	3.364	1.278	+ 576	120,6
1929 Janvier	3.099	2.393	772	1.651	2.075	1.257	— 318	86,7
Février	3.001	2.699	899	1.590	2.397	1.507	— 302	88,8
Mars	3.626	3.058	843	1.933	2.705	1.400	— 353	88,4
Avril	3.598	2.991	831	2.225	2.833	1.273	— 159	94,7
Mai	3.783	3.231	854	(1) 2.043	(1) 2.464	1.213	— 146	97,7
Juin	3.677	3.043	828	(1) 3.010	(1) 3.664			
Juillet	3.973	3.073	773	2.188	2.519	1.152	— 553	82,0
Août	4.095	3.094	756	2.183	2.566	1.175	— 528	82,9
Septembre	4.160	2.949	709	2.265	2.847	1.257	— 102	96,6
Octobre	4.303	3.215	747	2.281	2.853	1.251	— 362	88,7

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés ni monnayés		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1927 L'année	17.716	95.587	3.500.296	7.193.940	33.621.307	15.187.293	922.069	6.598.228	5	63.459	38.061.393	29.138.507
1928 L'année	10.974	61.342	3.235.807	6.794.598	35.159.548	16.592.427	1.103.720	7.996.794	33	119.079	39.510.082	31.564.240
1928 Août	595	3.750	273.165	547.331	2.743.388	1.366.969	97.813	666.752	2	42.123	3.114.983	2.626.925
Septembre	797	4.024	315.926	609.965	3.207.726	1.594.080	92.955	689.925	1	11.823	3.617.404	2.909.817
Octobre	901	5.282	342.812	676.509	3.284.247	1.490.166	103.199	729.435	1	7.490	3.731.159	2.908.882
Novembre	860	4.713	282.210	578.714	3.143.183	1.397.793	97.222	665.469	1	6.749	3.523.476	2.653.438
Décembre	1.086	6.424	276.452	597.349	3.120.250	1.487.503	93.249	684.864	1	12.094	3.491.038	2.788.234
1929 Janvier	1.228	6.588	232.648	520.805	2.775.200	1.202.213	90.293	663.002	—	650	3.099.369	2.393.258
Février	1.744	9.558	229.014	511.039	2.677.235	1.469.093	92.739	708.482	—	404	3.000.733	2.698.576
Mars	1.736	9.834	267.314	598.856	3.246.194	1.568.863	110.812	862.388	1	18.453	3.626.058	3.058.394
Avril	1.603	8.880	282.914	584.228	3.196.425	1.573.309	116.610	817.752	—	7.204	3.597.553	2.991.383
Mai	802	4.580	311.114	627.834	3.346.175	1.723.050	125.359	868.871	—	6.332	3.783.451	3.230.667
Juin	638	4.039	287.017	595.362	3.286.657	1.608.989	102.637	826.374	—	8.279	3.676.850	3.043.043
Juillet	728	4.709	300.374	578.536	3.561.357	1.658.896	110.771	823.941	—	6.710	3.973.230	3.072.792
Août	827	5.720	323.148	670.212	3.664.837	1.590.540	106.016	820.503	13	6.878	4.094.841	3.093.853
Septembre	736	5.630	296.836	592.868	3.771.657	1.574.446	91.111	766.322	—	9.438	4.160.341	2.948.704
Octobre	1.052	7.297	357.206	709.889	3.829.393	1.619.154	115.556	867.401	1	11.101	4.303.209	3.214.842
EXPORTATIONS :												
1927 L'année	15.703	151.720	726.577	2.129.315	16.594.001	8.980.427	6.885.825	15.366.234	100	68.918	24.222.207	26.696.614
1928 L'année	16.854	157.612	923.057	2.528.710	18.326.334	9.876.856	7.307.616	17.508.044	99	74.199	26.573.960	30.145.421
1928 Août	1.225	11.337	92.256	210.532	1.415.212	800.053	547.400	1.318.108	8	6.065	2.056.101	2.346.095
Septembre	1.918	17.256	111.546	235.468	1.533.789	876.512	494.053	1.260.932	4	3.006	2.141.310	2.393.174
Octobre	1.685	14.899	112.956	227.547	1.568.442	1.000.501	722.250	1.736.046	10	7.633	2.405.343	2.986.626
Novembre	1.206	10.519	79.715	200.775	1.403.410	882.422	557.167	1.457.066	5	3.875	2.041.504	2.554.657
Décembre	923	10.386	76.285	235.545	1.642.428	1.022.409	913.073	2.086.864	10	8.608	2.632.719	3.363.812
1929 Janvier	1.088	11.280	50.013	192.990	1.224.793	751.611	374.782	1.113.090	8	5.980	1.660.684	2.074.951
Février	1.032	10.412	46.995	170.173	1.137.044	966.492	405.254	1.244.508	8	5.155	1.590.332	2.396.740
Mars	1.494	16.672	75.961	233.846	1.343.561	912.017	511.732	1.534.651	11	8.060	1.932.759	2.519.246
Avril	1.282	13.279	72.882	211.693	1.540.462	912.892	610.190	1.690.217	6	4.443	2.224.821	2.832.524
Mai (1)	1.193	12.456	46.243	177.207	1.461.588	865.051	533.667	1.404.474	6	4.532	2.042.698	2.463.700
Juin (1)	1.135	11.521	59.097	224.099	1.951.192	1.051.589	998.103	2.370.775	9	6.404	3.009.536	3.664.388
Juillet	1.382	13.348	95.606	222.169	1.537.126	836.533	553.655	1.444.806	4	2.440	2.187.722	2.519.296
Août	1.314	11.991	80.469	214.937	1.518.940	792.388	582.424	1.539.883	10	6.670	2.183.155	2.565.869
Septembre	1.270	11.919	84.006	230.523	1.563.641	935.382	615.939	1.665.384	5	3.995	2.264.861	2.847.203
Octobre	1.401	12.056	91.810	214.957	1.583.282	937.294	604.809	1.682.949	8	5.873	2.281.311	2.853.129

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

I. — Classement par genre d'industrie.

NOVEMBRE 1929.

RUBRIQUES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dettes obligataires	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Banques	1	20.000	1	1.841	—	—	1.841	1.276	—	—
Assurances	1	60	1	17	—	—	17	—	—	—
Opérations financières	28	331.144	25	23.407	3	193	23.214	12.595	30.470	1.527
Exportations, importations	7	34.600	6	13.322	1	5	13.317	6.889	—	—
Commerce de fers et métaux	2	66.610	2	9.804	—	—	9.804	7.152	39.760	1.373
Commerce d'habillem. et d'ameublement.	8	18.585	8	5.770	—	—	5.770	3.581	—	—
Commerce de produits alimentaires	7	12.803	6	2.253	1	677	1.576	1.541	—	—
Commerces non dénommés	40	171.460	33	11.854	7	2.968	8.886	5.906	—	—
Sucreries	4	12.638	3	5.538	1	1.038	4.500	333	—	—
Meuneries	1	800	1	2.041	—	—	2.041	400	—	—
Brasseries	9	5.950	8	1.187	1	14	1.173	721	65	3
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	14	18.335	9	4.851	5	810	4.041	215	951	—
Carrières	8	77.860	6	14.391	2	264	14.127	6.246	10.207	917
Charbonnages	15	98.730	11	43.508	4	4.297	39.211	28.649	7.657	321
Mines et autres industries extractives	5	33.938	3	1.084	2	1.097	(13)	1.035	50	—
Gaz	2	9.700	2	1.470	—	—	1.470	692	1.259	52
Electricité	12	212.840	11	46.834	1	27	46.807	32.233	140.575	6.631
Constructions électriques	4	8.000	3	342	1	648	(306)	105	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	10	2.791	9	996	1	37	959	229	350	28
Imprimerie, publicité	6	2.371	4	454	2	31	423	25	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	21	202.589	19	34.508	2	985	33.523	10.321	2.432	61
Matériaux artificiels et produits céramiques	5	7.516	3	827	2	514	313	300	287	20
Métallurgie, sidérurgie.....	55	1.042.385	51	282.613	4	1.118	281.495	117.839	275.012	13.058
Construction	14	138.830	14	20.565	—	—	20.565	13.865	58.842	2.800
Papeteries (Industries)	3	9.520	2	16.511	1	11	16.500	9.134	140	—
Plantations et sociétés coloniales	14	168.777	13	27.074	1	857	26.217	15.662	—	—
Produits chimiques	9	76.325	7	839	2	1.228	(389)	—	23.500	730
Industries du bois	7	21.951	3	234	4	4.429	(4195)	124	208	—
Tanneries et corroiries	4	2.470	4	487	—	—	487	20	—	—
Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Verreries	9	40.280	7	7.814	2	119	7.695	3.004	—	—
Glaceries	3	3.600	3	20.651	—	—	20.651	20.000	—	—
Industries non dénommées	26	55.414	21	16.443	5	816	15.627	3.194	1.500	—
Chemins de fer	1	25.000	1	17.348	—	—	17.348	15.000	17.811	789
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	6	10.025	5	1.269	1	61	1.208	630	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	2	15.780	2	953	—	—	953	422	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	12	5.083	10	654	2	21	633	254	—	—
TOTAL	375	2.964.760	317	639.754	58	22.265	617.489	319.592	611.076	28.310

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	168	77.362	134	29.771	34	4.611	25.160	6.729	1.096	51
De plus de 1 à 5 millions	125	315.994	107	114.706	18	9.942	104.784	70.045	4.800	75
De plus de 5 à 10 millions	32	245.324	29	49.287	3	1.115	48.172	21.901	32.707	846
De plus de 10 à 20 millions	22	348.970	20	58.162	2	5.146	53.016	31.947	16.497	1.205
De plus de 20 millions	28	1.977.110	27	387.828	1	1.451	386.377	188.970	555.976	26.133
TOTAL	375	2.964.760	317	639.754	58	22.265	617.489	319.592	611.076	28.310

EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

NOVEMBRE 1929.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations			Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	
	Nombre	Montant(*)	Nombre	Montant	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre	Montant				Nombre	Montant	Nombre	Montant
Banques	1	500	—	—	1	440.000	220.000	—	—	—	215.562	(1)	1	1.000	—	—
Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Opérations financières	11	144.150	2	100 min	10	38.966	52.159	—	—	116.011	27.535	Société Génér. le Banque de Bruxelles	6	133.125	2	120 min
Exportations, importations	2	900	—	—	—	—	—	—	—	200	—	—	1	1.050	—	—
Commerce de fers et métaux	1	5.000	—	—	—	—	—	—	—	4.600	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameubl.	4	4.925	2	178 min	—	—	—	—	—	3.093	—	—	2	2.250	—	—
Commerce de prod. alimentaires ...	3	900	3	160 min	—	—	—	—	—	149	—	—	—	—	—	—
Commerces non dénommés	10	7.020	13	73 min	5	9.875	5.655	—	—	3.027	—	—	4	1.887	—	—
Sucreries	1	10.000	—	—	—	—	—	—	—	9.900	—	—	—	—	—	—
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	1	6.750	3.375	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires ...	4	8.930	—	—	2	3.250	2.500	—	—	7.545	1.000	Banque d'Ostende et Litt.	1	1.000	—	—
Carrières	2	1.400	—	—	1	4.500	2.250	—	—	474	—	—	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	1	13.500	10.000	—	—	—	10.000	Banque Centrale de Liège	—	—	—	—
Mines et autres industr. extractives.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Electricité	—	—	—	—	3	23.800	11.300	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Constructions électriques	3	9.388	—	—	1	2.500	900	—	—	4.150	—	—	2	3.400	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	3	1.775	1	50 min	1	500	100	—	—	950	—	—	1	100	—	—
Imprimerie publicité	4	3.000	2	205 min	1	500	250	—	—	1.000	—	—	3	1.574	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie) ..	3	6.400	1	50 min	2	2.325	2.475	—	—	5.130	—	—	1	600	—	—
Matér. artif. et prod. céramiques ..	1	8.001	—	—	1	413	206	—	—	2.000	—	—	—	—	—	—
Métallurgie, sidérurgie	4	2.575	—	—	7	42.500	42.650	—	—	1.711	29.750	(2)	1	350	—	—
Construction	3	146.100	—	—	5	34.145	68.483	—	—	87.800	—	—	—	—	—	—
Papeteries (industries)	—	—	—	—	1	5.000	2.500	—	—	2.500	—	—	—	—	—	—
Plantations et soc. coloniales	2	11.500	—	—	—	—	—	—	—	250	—	—	—	—	—	—
Produits chimiques	2	30.250	—	—	2	178.600	18.800	—	—	17.000	—	—	—	—	—	—
Industries du bois	2	650	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tanneries et corroeries	1	4.000	—	—	1	2.000	3.000	—	—	2.460	3.000	Bque Gén. de Liège et Huy	—	—	—	—
Automobiles	1	500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	400	—	—
Verreries	—	—	—	—	1	5.000	3.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	2	2.200	—	—	7	8.700	8.575	—	—	2.400	6.000	Bque Nagelmackers et C ^{ie}	—	—	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chamins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	6	825	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	400	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	1	2.000	10.500	—	—	—	10.500	Banque industrielle belge	—	—	—	—
Autobus	1	300	—	—	1	325	925	—	—	659	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	3	1.300	—	—	1	500	2.500	—	—	200	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	1	3.500	2	105 min	—	—	—	—	—	—	—	—	2	265	1	100 min
TOTAL ...	81	415.989	26	921 min	57	825.649	469.503	—	—	273.269	303.347	—	29	147.401	3	220 min

(*) Montant nominal, y compris les apports autres qu'en espèces.

(1) Bque Centrale Anversoise; Bque de Turnhout; Bque Gantoise de Crédit; Bque Centrale de la Lys; Caisse Commerciale de Roulers; Bque de Bruges; Bque d'Alost; Bque du Tournais; Bque de Waes; Bque d'Ostende et du Littoral; Crédit Tirlemontois; Bque de Louvain et de Malines; Bque de Hasselt; Bque Liégeoise et Crédit Général Liégeois réunis; Bque de la Vesdre; Bque industrielle et commerciale; Bque d'Arlon; Bque de Charleroi; Crédit Central du Hainaut; Bque de Crédit de Mons.

(2) Bque générale belge; Bque de Paris et des Pays-Bas (succ. de Bruxelles).

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

EN NOVEMBRE 1929.

**II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale
et selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital (en milliers de francs).**

CLASSIFICATION :	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL				DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS			
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions		Obligations		anonymes et en comman- dite par actions		coopératives et unions du créd.	
	Nom- bre	Montant(*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation (*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique.....	79	404.489	26	921 min	57	825.649	469.503	—	—	29	147.401	3	220 min
En Belgique et à l'étranger.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Au Congo belge.....	2	11.500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total.....	81	415.989	26	921 min	57	825.649	469.503	—	—	29	147.401	3	220 min

2° Selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital.

Jusqu'à 1 million.....	57	22.283	26	921 min.	29	23.924	13.153	—	—	22	10.726	3	220 min
De plus de 1 à 5 millions.....	14	43.225	—	—	16	48.025	35.750	—	—	4	9.050	—	—
De plus de 5 à 10 millions.....	7	60.501	—	—	5	57.000	41.500	—	—	—	—	—	—
De plus de 10 à 20 millions.....	—	—	—	—	4	195.200	62.300	—	—	2	31.650	—	—
De plus de 20 millions.....	3	290.000	—	—	3	496.500	317.000	—	—	1	96.000	—	—
Total.....	81	415.989	26	921 min.	57	825.649	469.503	—	—	29	147.401	3	220 min

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

RECOURS DES PROVINCES ET DES COMMUNES A L'EMPRUNT.

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes	
		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :					
		Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédit gagées par les impôts cédulaires et additionnels)			
		Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets		
	milliers de fr.	en milliers de francs					
1927 Moyenne mensuelle	205.297	1927 Moyenne mensuelle	24.886	8.074	13.578	11.289	462.500 (1)
1928 Moyenne mensuelle	308.001	1928 Moyenne mensuelle	24.136	3.495	14.171	19.250	\$ 10 millions (1)
1928 Août.....	329.927	1928 Septembre.....	19.792	2.221	10.086	19.864	néant
Septembre.....	328.440	Octobre.....	16.881	7.772	9.994	26.136	néant
Octobre.....	339.850	Novembre.....	33.756	1.277	12.813	13.960	néant
Novembre.....	300.927	Décembre.....	59.236	3.036	12.729	17.065	\$ 10 millions
Décembre.....	402.238	1929 Janvier.....	37.894	3.744	18.023	10.677	néant
1929 Janvier.....	339.703	Février.....	13.675	3.184	12.233	11.610	néant
Février.....	302.410	Mars.....	22.315	2.438	14.653	9.866	néant
Mars.....	367.623	Avril.....	28.880	4.102	14.844	5.934	néant
Avril.....	364.267	Mai.....	20.965	1.070	17.914	5.794	néant
Mai.....	455.946	Juin.....	38.865	2.137	20.735	10.021	néant
Juin.....	404.310	Juillet.....	55.287	4.215	16.410	13.292	300.000 (2)
Juillet.....	456.245	Août.....	30.399	3.976	9.025	30.615	néant
Août.....	101.914	Septembre.....	40.473	2.224	10.104	20.164	néant
Septembre.....	732.827	Octobre.....	56.801	9.028	13.042	18.509	néant
Octobre.....	560.175	Novembre.....	38.682	8.226	10,104	19,006	néant

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(1) Total par année.

(2) Emprunts de 100 millions de fr., 6 p. c., ville de Gand, et de 200 millions de fr., 6 p. c., ville de Liège. Ces emprunts ont été couverts partiellement par l'échange de bons de caisse 6 p. c. aux échéances respectives des 15 août et 15 octobre 1929.

NOTE. Le Crédit Communal a émis un emprunt de 900 millions de francs, 6 p. c., à 99, dont 6 p. c. aux échéances respectives des 15 août et 15 octobre 1929

300 millions de francs le 1^{er} mai 1927;

300 " " le 1^{er} mai 1929;

300 " " le 1^{er} novembre 1929.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1927	4.759	17.585.864	4.002	4.809.059	757	237.928	4.571.131	2.395.315	3.670.084	165.839
Année 1928	5.063	21.600.552	4.177	5.263.672	886	331.675	4.931.897	2.897.866	4.053.892	240.975
11 premiers mois 1928 .	4.830	19.757.168	3.993	4.969.293	837	302.142	4.667.151	2.723.847	3.881.705	230.903
11 premiers mois 1929 .	5.464	27.025.509	4.500	5.817.073	964	348.543	5.468.530	3.306.438	3.915.299	194.489
1928 Septembre	162	740.094	132	285.374	30	8.491	276.883	136.897	73.136	4.579
Octobre	132	2.408.553	361	649.339	71	40.119	609.220	425.434	123.669	6.120
Novembre	256	1.910.213	216	378.925	40	15.040	363.885	218.780	348.204	18.162
Décembre	233	1.843.384	184	294.279	49	29.533	264.746	174.019	172.187	10.072
1929 Janvier	133	568.107	97	127.274	36	46.099	81.175	50.916	23.173	1.321
Février	105	221.028	87	34.608	18	3.146	31.462	16.653	78.935	3.465
Mars	575	2.091.399	503	560.255	72	8.482	551.773	311.832	157.771	7.781
Avril	1.300	4.760.941	1.096	1.062.905	204	40.020	1.022.885	517.404	1.079.487	53.513
Mai	1.022	5.366.915	852	1.153.822	170	66.461	1.087.361	747.327	591.640	30.699
Juin	662	2.846.823	518	406.575	144	35.920	370.655	208.004	310.730	14.216
Juillet	403	2.292.068	313	538.405	90	39.170	499.235	335.044	93.896	4.757
Août	191	1.739.195	148	433.771	43	21.453	412.318	262.312	719.535	36.099
Septembre	206	650.070	167	137.427	39	10.754	126.673	76.463	18.347	843
Octobre	492	3.524.203	402	722.277	90	54.773	667.504	460.891	230.709	13.485
Novembre	375	2.964.760	317	639.754	58	22.265	617.489	319.592	611.076	28.310

ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES

Tableau rétrospectif

PÉRIODES	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital						Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés		
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit	Actions			Obligations					anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)		Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (-)	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs (-)			Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	
Année 1927	751	2.678.118	211	608	—	3.371.530	21	278.575	6.328.223	1.442.609	212	449.962	84	
Année 1928	999	6.312.470	211	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	12.262.980	1.955.792	289	1.168.076	21	
11 prem. mois 1928	916	6.062.200	200	671	6.803.633	5.477.050	8	11.880	11.556.130	1.868.293	262	1.096.624	18	
11 prem. mois 1929	978	7.486.991	185	710	7.892.990	6.409.883	10	235.560	14.132.434	2.923.223	266	868.723	30	
1928 Septembre .	49	562.144	21	37	167.502	175.811	—	—	737.955	231.119	22	68.991	—	
Octobre ...	77	673.835	16	59	474.499	299.238	—	—	973.073	171.110	26	110.830	1	
Novembre ..	84	794.065	11	64	1.317.433	535.850	2	2.600	1.332.515	111.074	22	92.955	1	
Décembre ...	83	250.270	11	63	404.875	461.580	—	—	711.850	87.499	27	71.452	3	
1929 Janvier ...	124	1.644.504	18	70	972.644	656.858	1	1.260	2.302.622	605.716	28	63.778	4	
Février	97	544.396	14	63	363.039	497.786	—	—	1.042.182	187.921	12	47.658	4	
Mars	86	514.395	15	71	860.632	644.214	—	—	1.158.609	266.874	21	181.970	4	
Avril	100	318.805	20	81	856.406	824.030	1	1.500	1.144.335	99.258	30	55.364	2	
Mai	91	411.686	18	67	991.799	1.136.084	—	—	1.547.770	184.213	30	34.390	2	
Juin	66	186.194	13	52	710.507	665.558	1	100.000	951.752	104.359	22	29.230	1	
Juillet	105	1.246.379	17	79	578.010	425.319	3	5.300	1.676.998	482.545	38	193.399	3	
Août	76	552.126	14	79	848.184	534.072	—	—	1.086.198	133.209	17	22.685	2	
Septembre .	71	349.928	11	52	654.519	358.588	2	114.000	822.514	170.767	22	38.185	4	
Octobre ...	81	1.302.591	19	39	231.601	197.871	2	13.500	1.513.962	415.162	17	54.665	1	
Novembre ..	81	415.989	26	57	825.649	469.503	—	—	885.492	273.209	29	147.401	3	

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUES	CHARBONS					SIDÉRURGIE									
	p ^f foyer domest. brais. anthr. 20/30	Industr. menu ½ gras ni-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails		
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs							
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.		
1927 Moyenne mensuelle	272,—	168,—	160,—	205,—	192,—	644,—	4-2-9	780,—	4-8-3	814,—	4-14-10	886,—	6-5-0	1092,—	
1928 Moyenne mensuelle	264,—	147,—	143,—	176,—	172,—	615,—	4-6-6	833,—	4-11-6	866,—	4-18-4	905,—	6-8-1	1162,—	
1928 Octobre	270,—	150,—	145,—	180,—	175,—	590,—	4-8-0	857,50	4-10-0	887,—	5-2-6	915,—	6-10-0	1250,—	
Novembre	275,—	150,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	4-10-0	887,—	5-5-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Décembre	280,—	150,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	5-0-0	887,—	5-4-0	940,—	6-10-0	1250,—	
1929 Janvier	280,—	155,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	5-0-0	887,—	5-0-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Février	280,—	160,—	145,—	185,—	175,—	595,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-2-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Mars	290,—	165,—	150,—	190,—	175,—	605,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Avril	290,—	170,—	155,—	195,—	200,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Mai	290,—	170,—	170,—	195,—	205,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Juin	295,—	175,—	175,—	200,—	200,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-3-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Juillet	300,—	180,—	175,—	210,—	200,—	620,—	5-0-0	867,50	5-3-0	887,—	5-5-0	940,—	6-10-0	1250,—	
Août	310,—	185,—	175,—	215,—	200,—	620,—	4-14-0	867,50	4-17-0	887,—	5-3-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Septembre	315,—	185,—	175,—	215,—	200,—	620,—	4-10-0	867,50	4-13-0	887,—	5-2-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Octobre	320,—	185,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-10-0	867,50	4-13-6	885,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Novembre	330,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-8-0	867,50	4-11-0	885,—	4-17-6	940,—	6-10-0	1250,—	
Décembre	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-17-0	940,—	6-10-0	1250,—	

PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES

VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).

ÉPOQUES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pomme ^{es} de terre	Lin brut	Chanvr ^{re} brut	Beurre	Laine	Œufs
	par 100 kilos							par kilo	par 26	
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1927 Moyenne mens.	191,18	175,28	158,76	168,65	93,99	188,45	841,44	26,79	47,63	25,78
1928 Moyenne mens.	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	880,10	28,88	54,61	25,67
1928 Août	164,30	164,58	176,61	165,—	73,19	209,98	890,—	26,75	55,—	25,98
Septembre	152,96	152,95	157,15	156,70	72,02	203,96	900,—	30,29	55,—	27,97
Octobre	160,14	158,29	160,39	159,80	70,87	218,72	900,—	31,61	55,—	33,67
Novembre	160,97	160,19	162,61	159,95	67,37	220,88	900,—	32,94	55,—	36,87
Décembre	152,81	154,48	159,60	157,53	67,67	219,—	900,—	34,47	55,—	33,04
1929 Janvier	158,55	157,24	166,39	161,79	69,53	214,01	—	33,78 (*)	22,—	30,46
Février	163,14	160,20	169,35	164,97	77,88	207,54	—	33,27	23,50	30,92
Mars	162,14	159,18	167,91	164,70	84,84	210,42	—	28,37	23,—	23,13
Avril	161,59	158,30	169,55	164,05	76,93	204,08	—	28,92	23,—	19,20
Mai	162,49	157,39	168,10	161,37	69,55	195,75	—	26,96	23,—	19,99
Juin	158,70	149,55	159,64	158,64	52,68	196,72	—	27,—	23,—	21,62
Juillet	167,17	150,62	160,78	160,67	60,08	209,41	—	27,25	23,—	23,20
Août	168,60	144,45	147,70	157,35	48,96	200,16	—	29,33	23,—	25,17
Septembre	161,61	137,30	137,45	148,71	44,17	184,29	—	33,25	23,—	28,68
Octobre	157,93	131,66	133,54	145,47	41,36	178,46	—	34,16	20,80	35,29

(*) Depuis janvier 1929, les prix mentionnés sont ceux de la laine brute, tandis que précédemment on cotait la laine travaillée.

SITUATION
DES
PRINCIPALES BANQUES CENTRALES



Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(en milliers de francs)

ACTIF	30-12-1913	20-12-1928	5-12-1929	12-12-1929	19-12-1929
Encaisse :					
Or	(1) 306.377	4.471.793	5.605.928	5.616.298	5.31.276
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.700.210	2.732.068	2.824.860	2.809.091
Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger	603.712	3.270.380	4.009.818	3.977.911	3.921.351
Avances sur fonds publics	57.901	1.490.6	196.237	161.375	168.974
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	—	1.794.026	1.701.455	1.697.192	1.691.577
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	11.396.437	13.480.236	13.420.250	13.282.691
Comptes courants particuliers	88.333	848.791	291.713	828.954	802.436
Compte courant du Trésor	14.541	171.674	358.402	10.221	215.552
Total des engagements à vue	1.162.636	12.416.902	14.130.351	14.290.425	14.300.679
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	57,76 %	58,30 %	59,20 %	59,72 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	4,— %	4,50 %	4,50 %	4,50 %
Taux des prêts sur fonds publics	5,— %	5,50 %	6,— %	6,— %	6,— %

(1) Y compris 57,351 « Argent, billon et divers ».

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (en milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	30-6-1929	31-7-1929	31-8-1929	30-9-1929
Encaisse-or :					
Lingots et monnaies d'or	24.818	35.631	35.631	35.631	35.631
Devises-or sur l'étranger	28.768	38.409	38.516	39.624	40.131
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	274.018	268.189	241.590	224.726
Effets sur la colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	265.650	278.614	269.160	271.351
Comptes-courants	163.234	110.046	110.632	112.300	119.150
PASSIF					
Billets en circulation	124.619	166.125	166.360	168.736	169.531
Créditeurs :					
A vue	222.030	312.862	332.914	285.676	285.667
A terme	68.465	166.093	166.327	155.757	158.060
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	44,57 %	44,57 %	44,60 %	44,61 %

Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse (1) or (Monnaies et lingots)	Dispo- nibilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1927 Moyenne annuelle	5.889.237 (2) 2.115.978	62.599	2.257.471	8.811	—	1.760.910	53.560.221	9.016.888	(3) 12.79
1928 Moyenne jusqu'au 25 juin	5.886.468 (2) 2.531.125	57.987	1.805.109	11.905	—	1.765.498	58.892.670	8.778.523	(3) 12.44
Après le 25 juin .	30.531.680	14.384.929	3.236.260	34.185	16.837.942	2.074.224	61.366.988	16.573.267	39.17
1928 Octobre	30.668.943	13.288.990	3.465.236	29.316	18.468.447	2.165.471	62.606.166	16.232.379	38.90
Novembre ...	30.830.139	13.904.045	4.428.757	42.960	18.648.888	2.225.418	61.954.660	18.778.945	38.19
Décembre ...	31.638.805	14.094.865	3.540.910	75.198	18.849.019	2.269.037	61.826.871	19.175.740	39.06
1929 Janvier	32.679.040	13.546.570	4.454.350	93.136	18.416.417	2.325.886	64.182.903	18.098.222	39.72
Février	34.018.098	12.302.943	4.836.061	118.984	18.208.246	2.314.031	63.101.466	19.366.736	41.25
Mars	34.023.888	11.476.025	5.290.014	129.793	18.349.112	2.366.089	63.414.800	18.838.815	41.36
Avril	34.190.820	10.610.479	5.944.679	84.961	18.427.303	2.463.598	64.123.948	18.045.359	41.61
Mai	36.525.431	7.987.715	5.743.588	34.691	18.446.725	2.415.400	63.420.111	18.344.374	44.67
Juin	36.602.836	7.512.884	6.643.333	24.486	18.502.915	2.429.467	63.486.423	18.317.210	44.74
Juillet	36.650.056	7.304.435	7.669.984	20.108	18.501.897	2.525.350	64.840.868	17.996.839	44.24
Août	38.472.461	7.284.338	8.376.615	44.676	18.653.371	2.442.986	65.016.637	19.686.884	45.42
Septembre	39.006.475	7.228.653	8.022.830	33.926	18.740.301	2.481.113	65.780.959	19.184.218	45.91
Octobre	39.784.175	7.199.817	8.714.226	19.805	18.784.917	2.547.736	67.320.636	18.982.336	46.10
Novembre	40.298.110	7.311.576	9.753.045	22.688	18.764.321	2.658.071	67.099.717	21.423.257	45.73
Décembre ...	41.131.409	7.167.641	8.358.057	21.863	18.777.766	2.669.887	67.291.168	20.028.211	47.10

Taux d'escompte { actuel : 3 ½ %, depuis le 19 janvier 1928.
précédent : 4 %, depuis le 29 décembre 1927.

(1) Jusqu'au 25 juin 1928 l'encaisse comprenait de l'or et de l'argent; depuis cette date, elle ne comprend plus que de l'or.

(2) Achats d'or, d'argent et de devises (loi du 7-8-1926).

(3) Y compris le poste « Achats d'or, d'argent et de devises ».

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débitéur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1927 Moyenne annuelle	430.208	126.786	140.088	134.479	11.351	808.947	43.897	515	50.45
1928 Moyenne annuelle	457.813	66.805	194.447	114.016	5.506	807.149	45.708	469	53.73
1928 Octobre	456.647	77.987	199.515	103.149	13.799	833.041	48.049	358	51.81
Novembre	456.601	89.953	188.194	136.357	6.104	856.169	29.321	473	51.54
Décembre ...	456.626	69.332	213.723	98.385	7.228	826.689	37.782	281	52.80
1929 Janvier	456.310	95.676	219.828	98.162	1.246	833.981	50.894	362	51.55
Février	457.048	59.426	205.657	108.348	8.436	807.905	38.599	147	53.98
Mars	455.873	98.047	132.330	117.860	2.369	808.766	12.194	270	55.51
Avril	443.387	97.019	28.759	114.588	13.607	810.219	14.683	242	53.73
Mai	457.796	143.035	121.744	134.148	—	850.429	16.482	236	52.79
Juin	458.082	175.123	171.601	103.063	—	803.815	14.704	198	55.95
Juillet	465.101	70.368	175.860	110.619	1.408	819.017	20.970	253	55.35
Août	468.801	89.798	178.720	92.796	14.178	827.361	28.432	201	54.77
Septembre ...	462.784	66.391	168.977	110.526	14.785	824.058	14.262	286	55.18
Octobre	461.514	82.442	195.975	89.250	11.894	840.169	18.059	159	53.77
Novembre ...	463.172	78.066	213.059	115.537	12.010	878.025	20.070	410	51.55
Décembre ...	471.092	60.124	219.464	85.699	4.356	829.225	20.709	226	55.41

Taux d'escompte { actuel : 4 ½ %, depuis le 16 novembre 1929.
précédent : 5 %, depuis le 1^{er} novembre 1929.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £.)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1927 Moyenne annuelle	150.116	1.469	43.639	59.453		103.092	137.001 *292.516	119.451	28.8
1928 Moyenne jusqu'au 21 novembre ..	163.259	1.767	33.495	52.333		85.828	135.147 *292.416	117.469	42.2
Moyenne après le 21 novembre ..	156.514	518	60.042	34.688		94.730	377.126	116.751	34.1
1928 Octobre 4	165.727	2.500	37.110	40.688		77.778	135.007 *294.699	112.456	47.1
Novembre ... 8	163.745	1.245	44.553	39.690		84.243	133.936 *291.672	117.334	43.3
Décembre ... 6	157.831	714	63.870	10.904	19.600	94.374	371.456	123.627	38.0
1929 Janvier 10	154.284	195	57.737	14.686	15.969	88.392	369.518	115.304	38.9
Février 7	149.626	291	55.387	8.714	15.528	79.629	357.519	113.858	46.0
Mars 7	151.473	355	44.797	10.379	16.115	71.292	355.088	109.765	51.6
Avril 4	154.046	422	59.957	13.221	16.358	89.536	363.319	122.374	41.7
Mai 9	160.213	667	39.782	11.607	15.706	67.095	362.794	107.440	54.0
Juin 6	162.968	883	43.107	6.215	21.000	70.322	361.577	114.806	54.2
Juillet 4	154.525	1.181	37.282	52.321	22.958	112.560	369.101	141.155	33.—
Août 8	140.181	1.251	74.267	6.835	24.329	105.430	376.203	112.528	22.4
Septembre ... 5	136.256	1.292	75.807	4.310	27.073	107.190	366.230	120.234	26.—
Octobre 10	130.737	1.261	72.707	8.836	20.750	102.293	363.841	112.790	24.9
Novembre ... 6	131.262	1.004	67.172	6.754	19.816	93.742	358.404	109.897	30.8
Décembre 5	133.726	544	60.429	9.623	18.731	88.783	361.086	104.124	31.8

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 12 décembre 1929.
précédent : 5 ½ %, depuis le 21 novembre 1929.

* Currency notes (incorporées à la circulation de la « Bank of England », depuis le 21 novembre 1928.)

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Portefeuille-effets	Avances sur nantissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1927 Moyenne annuelle	1.838.128	202.802	93.750	2.097.454	50.649	—	3.593.098	668.802	47.89
1928 Moyenne annuelle	2.189.394	216.031	83.464	2.224.573	60.407	4.395	4.234.661	557.539	50.22
1928 Octobre 6	2.487.140	151.894	75.776	2.345.807	59.196	13.450	4.592.070	511.260	51.71
Novembre 7	2.539.923	168.126	86.831	2.182.866	33.848	—	4.410.332	585.157	54.21
Décembre 7	2.652.142	178.970	85.932	2.044.029	57.325	57.340	4.554.910	479.277	56.24
1929 Janvier 7	2.729.345	157.377	93.618	2.101.093	54.211	90	4.484.184	619.300	56.56
Février 7	2.729.111	140.295	119.634	1.707.182	44.405	—	4.236.122	501.314	61.57
Mars 7	2.682.829	127.938	113.280	1.749.409	153.795	21.100	4.337.660	502.947	58.07
Avril 6	2.579.525	33.695	113.985	2.148.390	96.548	143.800	4.446.672	668.538	51.09
Mai 7	1.765.619	53.580	127.896	2.783.468	208.725	201.950	4.442.428	584.768	36.19
Juin 7	1.764.424	308.548	120.009	2.758.704	113.410	97.810	4.372.559	632.125	41.42
Juillet 6	1.994.459	368.928	116.891	2.688.138	79.852	110.430	4.610.013	603.845	45.33
Août 7	2.148.318	330.723	126.000	2.413.564	43.808	16.050	4.472.149	490.404	49.95
Septembre 7	2.183.343	320.296	114.438	2.472.576	52.190	45.660	4.602.590	471.609	49.34
Octobre 7	2.211.960	349.566	95.909	2.408.871	76.681	101.990	4.686.802	444.678	49.92
Novembre 7	2.229.010	366.665	100.000	2.319.469	50.653	31.690	4.650.369	497.446	51.42
Décembre 7	2.244.653	398.784	94.138	2.263.037	57.082	26.840	4.684.044	438.732	51.00

Taux d'escompte { actuel : 7 %, depuis le 2 novembre 1929.
précédent : 7 ½ %, depuis le 26 avril 1929.